



INSET Angers - Novembre 2019

SERVICE DOCUMENTATION INSET ANGERS

# COORDONNATEUR PETITE ENFANCE

CYCLE DE FORMATION  
PROFESSIONNELLE

## DOSSIER DOCUMENTAIRE

Elaboré par le service documentation  
et le Pôle enfance de l'Inset d'Angers

Ce dossier, élaboré dans le cadre du cycle de formation professionnelle  
**Coordonnateur petite enfance**, vous propose une sélection d'articles et d'ouvrages  
disponibles au service documentation.  
Les livres sont empruntables d'un module à l'autre.  
Bonne lecture.

<b>I / LES ENJEUX DE LA POLITIQUE PETITE ENFANCE</b>	<b>p. 4</b>
A / Au niveau national	p. 4
B / Au niveau territorial	p. 15
<b>II / LE SECTEUR PETITE ENFANCE SUR UN TERRITOIRE</b>	<b>p. 20</b>
A / Les partenaires institutionnels	p. 20
B / Les différents modes d'accueil	p. 25
C / L'observatoire social, le projet éducatif local et le projet de service	p. 31
D / L'accueil, l'information du public et les relations avec les familles	p. 34
<b>III / LE MANAGEMENT DES EQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES</b>	<b>p. 38</b>
A / Le management en établissement d'accueil de jeunes enfants	p. 38
B / La conduite de projet et l'animation de réseau	p. 44
C / Les métiers	p. 47
<b>IV / LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIERE ET MATERIELLE DU SECTEUR</b>	<b>p. 54</b>
A / Les différents modes de gestion	p. 54
B / Le financement des établissements d'accueil de jeunes enfants	p. 56
C / Sécurité incendie / Hygiène et sécurité au travail	p. 59

## A / Au niveau national

### ➤ A1 / Rapports

#### **Rapport relatif au parcours de coordination renforcée santé-accueil-éducation des enfants de zéro à six ans / RIST Stéphane, BARTHET DERRIEN Marie-Sophie**

**Ministère des solidarités et de la cohésion sociale, 2019, 66 p.**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-relatif-au-parcours-de-coordination-renforcee-sante-accueil-education>

La petite enfance est une période cruciale pour prévenir, repérer, détecter des troubles, pour réduire les inégalités sociales de santé et soutenir des trajectoires plus favorables pour la santé de tous les enfants. L'ensemble des travaux disponibles relèvent l'intérêt de mettre l'accent sur le suivi préventif des « mille premiers jours », période au cours de laquelle l'environnement conditionne la santé et le risque de maladie pour toute la vie, et sur les bilans de santé à trois et quatre ans, les repérages tardifs entraînant des pertes de chance. Mais la petite enfance est aussi une période où se côtoient un nombre particulièrement élevé d'acteurs, d'où un besoin de coordination renforcé. La réalisation des bilans et examens préventifs mobilise différents intervenants (acteurs de la PMI, de la santé scolaire, professionnels de santé en crèche, professionnels libéraux et hospitaliers) dont l'articulation repose trop souvent sur des initiatives locales sans cadre de contractualisation pérenne, des collaborations de « bonne volonté » et souvent informelles. Le besoin de coordination est d'autant plus important dans les territoires, notamment ruraux, marqués par des cumuls de fragilités au plan de la démographie médicale. Or, les données disponibles sur le bilan de santé à 3-4 ans montrent des variations importantes d'un territoire à l'autre s'agissant des examens pratiqués par les PMI, sans correspondance avec le niveau de couverture par les consultations préventives en ville. Le recul des taux de réalisation de l'examen à 6 ans par la médecine scolaire depuis 2015 est également une tendance préoccupante. La loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 a permis un premier recentrage des bilans et examens préventifs de l'enfant sur certains âges (examens des deux premières années, bilans à trois, quatre et six ans). Cette reconfiguration de la carte des examens et bilans obligatoires laisse toutefois entière la question d'une meilleure articulation des interventions entre les acteurs.

Nous pensons qu'une meilleure coordination entre les acteurs est décisive pour améliorer la quantité et la qualité globale des interventions. Dans certains territoires, la médecine scolaire et la PMI doivent notamment pouvoir s'adjoindre les compétences complémentaires d'autres intervenants en santé pour le suivi préventif des enfants.

La mise en place d'un parcours de coordination renforcé santé-accueil-éducation, annoncé le 26 mars 2018 par le Premier ministre, constitue une opportunité pour poursuivre et pour soutenir le renforcement de la coordination des différentes interventions.

#### **Voies de réforme des congés parentaux dans une stratégie globale d'accueil de la petite enfance**

**Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 2019, 358 p.**

<https://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/194000205-voies-de-reforme-des-conges-parentaux-dans-une-strategie-globale-d-accueil-de-la#xtor=EPR-526>

L'arrivée d'un nouvel enfant place chacun des parents devant une question centrale en termes d'organisation familiale et professionnelle : comment s'organiser pour prendre soin au quotidien de ce tout-petit avant que, devenu un peu plus grand, l'école l'intègre dans son cycle ? Sur le papier, les options sont multiples : accueil à temps plein ou à temps partiel en crèche (EAJE) ; accueil par une assistante maternelle sur des durées plus ou moins longues ; prise en charge au domicile des parents par une personne engagée à cet effet (garde à domicile partagée ou non avec une autre famille) ; garde à temps plein ou à temps partiel par l'un ou l'autre des parents, ou les deux, qui auront adapté en conséquence leur activité professionnelle (avec ou sans congé parental) ; garde par des proches, en général les grands-parents. En pratique, si les contraintes de l'offre jouent un rôle majeur (possibilité ou non de recourir localement à telle ou telle option), elles interviennent dans des contextes où les aspirations des parents, et leurs représentations quant à leur rôle en tant que parent peuvent être très variées, de même que les contraintes professionnelles ou financières auxquelles ils sont confrontés. Un précédent rapport du HCFEA traitait des modalités d'accueil des jeunes enfants de moins de trois ans, vues principalement sous l'angle du développement des modes d'accueil formels (hors congé parental). De manière complémentaire, l'objet de ce rapport est de s'intéresser à la garde par les parents, et aux aides financières dont ils sont susceptibles de bénéficier s'ils interrompent ou réduisent leur activité professionnelle, à cet effet

**Une stratégie nationale pour la santé culturelle : promouvoir et pérenniser l'éveil culturel et artistique de l'enfant de la naissance à 3 ans dans le lien a son parent (ECA-LEP)**

**MARINOPOULOS Sophie, Ministère de la culture et de la communication, 2019, 162 p.**

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Education-artistique-et-culturelle/Eveil-artistique-et-culturel-des-jeunes-enfants/Mission-Culture-enfance-et-parentalite>

Sophie Marinopoulos formule, après l'analyse d'initiatives inspirantes, plus de 66 propositions en faveur d'une politique culturelle à dimension sociale, dans un esprit de démocratisation de la culture, d'accessibilité pour tous et de reconnaissance des besoins des très jeunes enfants et de leurs parents. Ces préconisations s'inscrivent dans un contexte de mutation de la famille et de la parentalité.

**Observatoire national de la petite enfance - Rapport 2018 / OBSERVATOIRE NATIONAL DE LA PETITE ENFANCE**

**Caisse nationale d'allocations familiales, 2019, 98 p.**

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire\\_petite\\_enfance/AJE\\_2018\\_bd.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/observatoire_petite_enfance/AJE_2018_bd.pdf)

Le rapport 2018 de l'ONaPe livre les données sur l'accueil des enfants de 0 à 6 ans, avec un zoom sur les enfants en situation de handicap.

En décembre 2017, 34 700 enfants de moins de 6 ans bénéficiaient de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé. Depuis 2002, ce chiffre a crû très fortement, de 136%. Cette progression pourrait avoir plusieurs raisons : un repérage plus précoce du handicap, une prise en charge élargie des situations de handicap...

Etre mère d'un enfant en situation de handicap a des conséquences fortes sur l'activité professionnelle, puisque 39% des mères d'enfant bénéficiaires de l'AEEH, avec au moins deux enfants dont l'un a moins de 6 ans, sont actives (contre 56% pour l'ensemble des mères de deux enfants ou plus).

**Pilotage de la qualité affective, éducative et sociale de l'accueil du jeune enfant**

**Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 2019, 259 p.**

<https://www.strategie.gouv.fr/publications/pilotage-de-qualite-affective-educative-sociale-de-laccueil-jeune-enfant>

Conseil de l'enfance du HCFEA rappelle que les modes d'accueils ont vocation à s'ajuster à la situation particulière de chaque enfant, l'évolution des modes de vie et des attentes des familles qui le lui confient, les ressources et caractéristiques du territoire d'implantation. A l'appui du Cadre national de l'accueil du jeune enfant publié en 2017, et à partir d'une approche holistique de la qualité, essentielle au développement et à l'épanouissement des jeunes enfants, le Conseil propose un pilotage national de la qualité des modes d'accueil individuels et collectifs pour une équité du service rendu aux enfants et à leurs familles, mais sans objectif de standardisation des pratiques. Pour ce faire, il adopte :

- 24 propositions de repères pour un référentiel de qualité des acteurs de la petite enfance, correspondant à une déclinaison opérationnelle des 10 orientations du texte cadre national de l'accueil de la petite enfance et servant à mettre en place des auto-évaluations internes des EAJE.
- 24 propositions de pilotage de la qualité qui ressortent du cadre normatif et de la structuration de l'offre. Elles complètent ces repères pour créer un environnement propice qui encourage l'amélioration régulière et la réflexivité sur les pratiques, ainsi que la professionnalisation et la reconnaissance des métiers de la petite enfance.

**Petit précis pour une politique petite enfance parfaitement réussie**

**Union nationale des centres communaux d'action sociale, 2018, 72 p.**

<https://www.unccas.org/petit-precis-pour-une-politique-petite-enfance-parfaitement-reussie#.Ww5cqyUuC70>

Lorsqu'une famille ou de jeunes parents envisagent de s'installer dans une commune, l'un des premiers réflexes est de s'assurer de la présence de services de proximité répondant à leurs attentes et, dans ce cadre, de modes d'accueil et de garde de la petite enfance correspondant à leurs besoins. Pour les élus locaux, il y a donc un enjeu à la fois social, éducatif, économique et territorial : il s'agit d'informer, orienter, proposer voire garantir une offre d'accueil diversifiée, accessible et de qualité sur leur commune ou intercommunalité mais aussi soutenir la parentalité au sens large, dans une approche universelle. Ce qui veut dire également promouvoir des emplois de proximité. Ce guide a pour vocation de faire le point sur les différentes structures d'accueil, leurs financements, leurs personnels, leur contexte normatif afin que les gestionnaires disposent d'un état des lieux général et que les élus aient en main les clés de compréhension qui leur permettront de construire une politique petite enfance ambitieuse, innovante et durable sur leur territoire.

**Lutter contre la pauvreté des familles et des enfants**  
**Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 06/2018**

<http://www.hcfea.fr/spip.php?rubrique11>

Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, par l'intermédiaire de son Conseil de la famille, a inscrit à son programme de travail la question suivante : « Comment lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des familles et des enfants, et réduire les inégalités ? ». Il s'agit d'une part d'identifier les caractéristiques des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale, et les difficultés auxquelles elles sont confrontées ainsi que leurs enfants, et d'autre part d'interroger les politiques publiques conduites pour lutter contre la pauvreté et le risque d'exclusion sociale et contre leurs conséquences. Le Président de la République a décidé, le 17 octobre 2017, d'engager l'élaboration d'une stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Cette stratégie est actuellement portée Olivier NOBLECOURT, nommé Délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes. L'objectif des travaux du Conseil de la famille est d'apporter une contribution à cette stratégie et aux débats sur la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et de soumettre des pistes pour améliorer la situation des familles pauvres ou en risque d'exclusion sociale.

**L'accueil des enfants de moins de trois ans**  
**Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 04/2018**

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/laccueil-enfants-de-de-trois-ans>

Les objectifs de créations de places en crèche, chez une assistante maternelle ou en préscolarisation, fixés pour la période 2013-2017, sont très loin d'être atteints. Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge pointe du doigt une offre qui stagne et des inégalités sociales et territoriales toujours persistantes.

**Éradiquer la pauvreté des enfants**  
**Délégation interministérielle à la prévention et à la lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, 2018, 30 p.**

[http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport\\_gt\\_1\\_finalise.pdf](http://www.onpes.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_gt_1_finalise.pdf)

Concertation sur la pauvreté des enfants et des jeunes : les propositions du groupe de travail N°1

- «Éradiquer la pauvreté des enfants en investissant dans l'accueil professionnel et le développement harmonieux de la petite enfance, notamment en contexte collectif »
- «Éradiquer la pauvreté des enfants en investissant pour un soutien à toutes les familles»
- « Une gouvernance et des instruments de suivi au service de ces objectifs»

**Investissons dans la petite enfance. L'égalité des chances se joue avant la maternelle / DE BODMAN Florent, DE CHAISEMARTIN Clément, DUGRAVIER Romain, GURGAND Marc**  
**Terra Nova, 2017, 56 p.**

<http://tnova.fr/rapports/investissons-dans-la-petite-enfance-l-egalite-des-chances-se-joue-avant-la-maternelle>

Ce rapport de Terra Nova ambitionne de renouveler la politique de la petite enfance. Elle doit viser autant l'égalité des chances que l'appui aux parents qui travaillent ; elle doit être envisagée autant du point de vue du développement de l'enfant que de celui des parents ; on doit y parler autant d'éducation que de modes de garde. Ce travail défend un objectif principal : orienter la politique de la petite enfance vers les enfants et les parents qui en ont le plus besoin – en donnant la priorité au développement des crèches dans les quartiers populaires et les territoires ruraux, en imposant la transparence dans l'attribution des places, en améliorant la qualité pédagogique dans les crèches et en développant fortement le soutien aux parents.

**Plan d'action pour la petite enfance**  
**Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, 2016, 13 p.**

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/11/Dossier-de-presse-Plan-petite-enfance-2016.pdf>

Ce Plan a été nourri par le rapport sur l'adaptation des modes d'accueil et de la formation des professionnels de la petite enfance aux besoins de l'enfant. Une refondation et des orientations nouvelles de la politique d'accueil de la petite enfance ont été proposées, autour d'une ligne claire : celle du développement complet de toutes les potentialités du jeune enfant

**Les politiques de soutien à la parentalité**  
**Haut Conseil de la Famille, 2016, 183 p.**

[http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/2016\\_10\\_03\\_Notes\\_parentalite.pdf](http://www.hcfea.fr/IMG/pdf/2016_10_03_Notes_parentalite.pdf)

« L'intérêt et l'utilité des actions de soutien à la parentalité font consensus », affirme le Haut Conseil de la famille (HCF) dans cet avis et rapport. Même si la mesure de l'impact des dispositifs de soutien à la parentalité sur les enfants et leurs parents « pose des difficultés méthodologiques redoutables, notamment parce que la construction d'un point de comparaison » – à savoir ce qui se serait passé en l'absence de ces dispositifs dont on cherche justement à mesurer l'effet – « est très hasardeuse », des rapports publics successifs, élaborés sur la base d'études menées en France et à l'étranger, concluent en effet à un rôle positif du soutien à la parentalité et préconisent son développement, souligne le HCF. Tout en pointant les « lacunes » de cette politique, l'instance plaide donc aussi pour son renforcement et avance, dans ce cadre, des pistes d'amélioration.

**Développement du jeune enfant : Modes d'accueil / Formation des professionnels / GIAMPINO Sylviane**

**Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes, 2016, 261 p.**

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/164000279/index.shtml>

L'importance des premières années de la vie, et la contribution du mode d'accueil à l'épanouissement de l'enfant quand les parents le confient et s'absentent ne sont plus à démontrer. La notion d'« accueil de qualité » ne suffit cependant pas à cerner ces enjeux fondamentaux. Elargir la conception qualitative des modes d'accueil pour la petite enfance sur les particularités du développement de l'enfant avant trois ans est l'objet de la mission « Développement du jeune enfant, modes d'accueil et formation des professionnel-le-s » dont ce rapport est l'objet.

**Pour un développement complet de l'enfant et de l'adolescent / DE SINGLY François, WISNIA WEILL Vanessa, France stratégie, 2015, 158 p.**

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/un-developpement-complet-de-lenfant-de-ladolescent>

Ce rapport de la commission Enfance et adolescence, présidée par François de Singly, a été réalisé dans le cadre de France Stratégie et remis au président de la République. Il propose une stratégie pour atteindre le développement complet de chaque enfant et adolescent, en lien avec les autres.

**Les modes d'accueil des jeunes enfants : un enjeu de l'égalité entre les femmes et les hommes**  
**PELLEVAT Cyril, Sénat, 2015, 142 p.**

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2014/r14-473-notice.html>

À mi-parcours de la mise en oeuvre de la Convention d'objectif et de gestion (COG) 2013-2017, signée par l'État et la CNAF en juillet 2013, et qui vise à créer 275 000 nouvelles solutions de garde des jeunes enfants à l'échéance de 2017, la délégation a souhaité faire le point sur la politique actuelle de développement de l'accueil des jeunes enfants. Elle a souhaité aborder ce sujet sous l'angle de l'égalité professionnelle entre femmes et hommes, qui fait partie de ses priorités. L'enjeu du développement des solutions d'accueil des jeunes enfants est également économique : selon certaines estimations, la France gagnerait 0,5 point de croissance par an pendant dix ans si le taux d'emploi des femmes rejoignait celui des hommes. La délégation a formulé 11 recommandations, parmi lesquelles :

**La lutte contre les inégalités commence dans les crèches / NOBLECOURT Olivier**  
**Terra Nova, 2014, 63 p.**

<http://tnova.fr/rapports/la-lutte-contre-les-inegalites-commence-dans-les-creches>

A la suite de la note "L'enfance : un investissement d'avenir" publiée en octobre 2013, le rapport du groupe de travail de Terra Nova présidé par Olivier Noblecourt propose une nouvelle vision de la petite enfance : les crèches ne doivent plus être conçues seulement comme un mode de garde au service des parents, mais avant tout comme des lieux d'éducation au service du développement des enfants, notamment les plus défavorisés.

## ➤ **A2 / Ouvrages**

### **Les politiques familiales / DAMON Julien** **Presses universitaires de France, 2018, 127 p.**

Les politiques publiques en faveur des familles recouvrent une grande diversité de prestations, de mécanismes, d'équipements, d'acteurs, de financements. Elles reposent sur des conceptions de la famille et de l'enfant qui ont évolué dans le temps et divergent suivant les pays. Face aux mutations récentes des structures et des aspirations familiales, ces politiques sont invitées à se réformer.

### **Comprendre les politiques sociales / LOCHEN Valérie** **Dunod, 2018, 495 p.**

Les politiques sociales constituent un champ complexe de dispositifs et d'actions au profit d'enfants, de familles, de personnes âgées, handicapées... Connaître l'origine de ces politiques est nécessaire à la compréhension des questions d'aujourd'hui et des enjeux de demain, en particulier dans le contexte actuel de bouleversement de l'environnement du secteur social et médico-social (loi HPST, loi d'adaptation de la société au vieillissement, société inclusive, logement d'abord, etc.). Cet ouvrage présente les repères indispensables pour une vision transversale des politiques sociales, des plus anciennes aux plus récentes. Pour faciliter la compréhension des multiples facettes du secteur social et médico-social, il en propose une lecture par problématiques, par publics, ou par modes d'action. Des références juridiques et bibliographiques ordonnées facilitent l'approfondissement des thèmes.

### **Négliger les enfants...c'est détruire l'avenir : une alliance à (re)construire entre tous les acteurs** **ROMEIO Claude** **Chronique sociale, 2016, 224 p.**

Aujourd'hui peut-on accepter qu'en France, 6e puissance économique mondiale, les inégalités sociales produisent trois millions d'enfants vivant sous le seuil de pauvreté, particulièrement les enfants issus de familles monoparentales, souvent des femmes qui doivent lutter parfois au quotidien, ne serait-ce que pour garder la tête hors de l'eau ! Que penser des 110 000 enfants décrocheurs sortant du système scolaire sans aucune qualification, ce qui se traduit par exemple par des difficultés de lecture quatre fois plus nombreuses chez les enfants d'ouvriers que chez ceux de cadres ? Est-il normal qu'un enfant sur dix considère être l'objet de discriminations ou de stigmatisations, selon une étude de l'Unicef France réalisée en 2013 ? N'est-ce pas inimaginable qu'entre 6000 et 8000 mineurs se prostituent selon les associations qui alertent sur les pratiques se développant dans les toilettes des collèges et ce quel que soit le quartier ? Cet ouvrage analyse concrètement la situation des enfants et fait des propositions concrètes de changement.

### **Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis / RAYNA Sylvie** **Erès, 2016, 201 p.**

L'implication et la participation des parents sont prescrites dans les textes officiels qui encadrent les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle. Mais sur le terrain, les équipes se trouvent parfois démunies pour traduire ces injonctions en actions. Depuis des années, les crèches de Seine-Saint-Denis font preuve de créativité pour agir avec les parents en vue d'améliorer l'accueil des jeunes enfants et de leur famille.

Dans une société marquée par la montée de la pauvreté, de la désaffiliation sociale, des éclatements familiaux, etc., les projets mis en oeuvre indiquent la voie de ce qu'il est possible d'engager pour un mieux vivre ensemble. 12 crèches départementales présentent et analysent leurs avancées en direction des familles qu'elles accueillent. Professionnelles, responsables départementaux, partenaires associatifs du monde des arts et de la culture exposent la genèse, le déroulement et les impacts d'un ensemble de projets innovants qui témoignent d'un changement paradigmatique : le passage d'actions pour les parents à des actions partagées avec les parents.

Ces expérimentations heureuses apportent savoirs, savoir-faire et savoir être, sur lesquels d'autres acteurs de la petite enfance pourront s'appuyer pour oser ouvrir davantage les portes de leurs structures et s'engager dans un processus de coéducation plus constructif.



**La petite enfance dans la cour des grands : une politique et des métiers à redécouvrir  
BONNEMAISON Jérôme, Territorial, 2016, 160 p.**

L'accueil de la petite enfance est souvent considéré comme un " service à la population " qui irait de soi. Les professionnels y sont encore considérés comme des " nounous " qui réalisent des missions prosaïques : nourrir, changer, jouer. Or c'est tout le contraire : les crèches sont des lieux névralgiques du lien social. Elles jouent un rôle très important dans l'éducation, dans la construction des identités parentales et dans une économie, où les femmes aspirent à concilier emploi et vie familiale. Si on le veut vraiment, autour de ce lieu privilégié, bassin de paix et de confiance dans les quartiers peut émerger une nouvelle dynamique du social.

**Le care dans l'éducation préscolaire / RAYNA Sylvie, BROUGERE Gilles  
Peter Lang (Éditions), 2015, 191 p.**

Cet ouvrage, issu du séminaire « Éducation de la petite enfance » (IFE ENS de Lyon – EXPERICE – Université Paris 13), se penche sur la notion de care, dans ses aspects corporels, psychiques et culturels et ce, dans une perspective comparatiste. Le point de départ réside dans trois recherches : une étude franco-japonaise des pratiques de soin en crèche, le projet Children crossing borders sur le préscolaire dans cinq cultures et une analyse conjointe des lieux d'accueil enfants-parents dans quatre pays. Les dix chapitres de l'ouvrage visent l'approfondissement des relations entre le care (soin/accueil) et le jeu, les premiers apprentis sages, la socialisation, la diversité et l'environnement grâce aux contributions de ces recherches et d'autres, effectuées en France et dans d'autres pays, qui ont privilégié, depuis différentes disciplines, des approches post-structurales pour questionner, dans le champ préscolaire, de prendre soin de soi, des autres et du monde.

**Pour un accueil de qualité de la petite enfance : quel curriculum ? / RAYNA Sylvie, BOUVE Catherine,  
MOISSET Pierre, Erès, 2014, 412 p.**

Le terme « curriculum » figure en bonne place dans les textes internationaux, il mérite d'être ainsi reconnu et utilisé par les acteurs français qui souhaitent participer à la réflexion collective sur l'ensemble des objectifs, valeurs, normes qui sous-tendent et encadrent les pratiques d'accueil et d'éducation. La qualité de l'accueil des jeunes enfants ne se réduit pas à la définition de normes quantifiables (espaces, encadrement, notamment). La qualité est une notion pluridimensionnelle ; sa définition relève d'un processus participatif de construction d'un socle commun de valeurs et de principes pédagogiques. C'est dans le sens de la définition – jamais définitive, toujours contextualisée – de ce socle commun, qui ne peut être dénué d'éthique, que souhaite avancer cet ouvrage constitué d'une diversité de voix. À travers le curriculum se joue peut-être une utopie en marche, celle qui consiste à renouveler le rapport social à l'enfant, aux parents, mais aussi au sein même des équipes, entre les équipes et leurs gestionnaires : revisiter les paradigmes qui fondent l'acte pédagogique ; écrire autrement le sens des pratiques ; redéfinir les objectifs politiques de la fonction sociale des lieux d'accueil de la petite enfance ; ouvrir l'espace des contenus éducatifs et pédagogiques ; positionner cet espace comme un véritable enjeu politique.

**Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir / MEYER Gil, SPACK Annelise  
Eres, 2014, 226 p.**

Les professions de l'éducation en général présentent un déficit d'image. Outre la croyance tenace que s'occuper de jeunes enfants est à la portée de tout le monde, elles sont difficilement évaluables dans leurs effets concrets et relèvent donc dans une grande mesure de l'indicible. Les auteurs s'appliquent à déployer une réflexion concrète sur des processus d'action éducative auprès de jeunes enfants dans le contexte des institutions de la petite enfance. Ils rendent compte de recherches basées sur des méthodes d'observation et des expérimentations qui sont conduites avec les éducateurs. Leur objectif est de comprendre ce qui se joue au quotidien pour chaque enfant accueilli et pour sa famille. Comment construire dans la durée, et par un agir réflexif systématiquement mis en œuvre, un socle de pratiques éducatives qui favorise le développement de chacun, les relations entre enfants, et avec les adultes, professionnels et parents, qui s'occupent d'eux ? Comprendre pour agir constitue un défi pour la reconnaissance de l'importance de la « qualité au bout du geste » dans l'accueil des tout-petits, et au-delà pour celle des professionnels qui en ont la responsabilité.

## **Comprendre la politique familiale / SERAPHIN Gilles**

**Dunod, 2013, 144 p.**

Depuis une dizaine d'années, la politique familiale en France est soumise à une série de questionnements portant sur les valeurs fondatrices de l'identité, des statuts et des rôles au sein de la famille (familles recomposées, homoparentalité, etc.). Ces thèmes mobilisent de plus en plus citoyens et acteurs de la politique familiale, lorsqu'il s'agit de choisir parmi les diverses options pour préserver, rénover, réformer ou élaborer une nouvelle politique en faveur des familles. Sur la base d'une analyse qui met en lumière les contextes dans lesquelles ces thèmes ont émergé dans le débat politique, ce livre définit les différents éléments constitutifs de ce qui est désigné en France par l'expression de « politique familiale ». En précisant les enjeux, les valeurs, les principes, les dispositifs et les acteurs... il offre les connaissances nécessaires à l'organisation d'un débat responsable.

### ➤ **A3 / Articles**

## **Les établissements d'accueil de jeunes enfants, des lieux d'étaillage pour les familles migrantes**

**DREMEAUX Morgane, MORO Marie-Rose, BOSSUROY Muriel**

**Métiers de la petite enfance, 10/2019, n° 274, p. 28-31**

L'accueil des jeunes enfants et de leurs familles migrantes doit être pensé en amont de l'objectif d'inclusion de ces enfants. En effet, la situation d'exil est un facteur reconnu de fragilisation de la relation précoce mère-enfant, que le mode de garde collectif en établissement d'accueil de jeunes enfants pourrait compenser. Il s'agit alors de mettre en place les conditions favorables à cet étaillage, d'un point de vue institutionnel.

## **Pour un Français sur deux, la politique familiale devrait soutenir en priorité les familles modestes**

**DREES - Etudes et résultats, 11/10/2019, n° 1126, 6 p.**

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/pour-un-francais-sur-deux-la-politique-familiale-devrait-soutenir-en-priorite>

D'après le Baromètre d'opinion 2018 de la DREES, qui interroge 3 000 personnes représentatives de la population en France métropolitaine, la politique familiale devrait avant tout permettre aux familles de mieux se loger (35 %) et favoriser la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle (34 %).

## **La valse des qualités : quelle qualité pour l'accueil de la petite enfance ? / MOISSET Pierre**

**Informations sociales, n°198, 2019, p. 76-84.**

À travers les débats récents à propos des bénéficiaires de la prise en charge des enfants défavorisés par les crèches, la qualité de l'accueil des jeunes enfants est devenue d'actualité. Pourtant, cette notion est équivoque, car la politique de la petite enfance a connu au fil des deux dernières décennies une diversification de ses objectifs, portant chacun une définition particulière de la qualité. Cet article explore trois strates identifiables d'objectifs, leurs implications pour les professionnels et les tensions qui existent entre elles. Aujourd'hui, trois conceptions de la qualité – économique, sociale et éducative – se côtoient et sont parfois en concurrence. En conclusion, nous interrogeons les effets de ces ambiguïtés pour les acteurs et plaidons pour une clarification qui permettra l'émergence d'une réelle politique de l'enfance.

## **Réforme des modes d'accueil et de la PMI : un automne décisif**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 11/09/2019**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/reforme-des-modes-daccueil-et-de-la-pmi-un-automne-decisif>

Tous les grands chantiers entrepris cette année dans le secteur de la petite enfance devraient aboutir en décembre. L'automne sera studieux pour la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) et ses partenaires. Les décisions seront néanmoins politiques. Au programme : les ordonnances (article 50 de la loi ESSOC), le plan de formation continue des 600 000 professionnels de la petite enfance, la réforme de la PMI, le parcours des 1000 jours. Un ordre du jour chargé, un calendrier serré mais qui, dit-on, sera respecté.

## **Faire des 1000 premiers jours de l'enfant une priorité de l'action publique**

**Elysee.fr, 19/09/2019**

<https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2019/09/19/faire-des-1000-premiers-jours-de-lenfant-une-priorite-de-laction-publique>

La commission des 1.000 premiers jours aura pour tâche de répondre aux nombreuses questions que se posent les parents des quelque 1,5 millions d'enfants entre zéro et deux ans :

- quel est le temps idéal d'un congé maternité et paternité pour que le lien se crée, et que les tâches soient mieux partagées ? Comment reprendre le travail sans s'épuiser pour les mères ?
- Pourquoi un bébé dort moins bien à partir du 3ème mois ?
- est-il judicieux d'éduquer son petit à coup de punitions et de récompenses ?
- l'impact des écrans.

Aux experts ensuite de trouver le meilleur canal pour que ces informations parviennent jusqu'aux parents.

Autre mission des experts : remettre à plat le système de mode de garde pour que tout le monde y trouve son compte, l'enfant, comme ses parents, qui parfois travaillent le soir ou la nuit. Avec comme piste un mode de garde unique pour tous. Un vaste chantier qui, de source élyséenne, est ouvert pour au moins dix ans

<https://www.europe1.fr/societe/petite-enfance-un-parcours-des-1000-jours-pour-redonner-de-la-liberte-aux-parents-3920507>

## **2020 : quelle politique pour la petite enfance ? [DOSSIER]**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 08/2019, n° 78, p. 4-9**

Au sommaire :

- Accueil du jeune enfant : sur le papier, plus de simplicité pour plus de richesse.. mais sur le papier seulement !
- Sanitaire un jour, sanitaire toujours pour un "parcours des 1000 jours"

## **Ordonnances modes d'accueil : le point sur la consultation**

**Les prosdelapetiteenfance.fr, 25/07/2019**

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/ordonnances-modes-daccueil-le-point-sur-la-consultation>

Norma. C'est sous ce nom de code qu'ont circulé les échanges autour de l'article 50 de la loi ESSOC et des futures ordonnances devant simplifier et faciliter l'implantation de modes d'accueil collectifs et individuels. Norma puisqu'un des points majeurs de la réforme sera la simplification des normes. Depuis le 15 juillet les contributions des différents acteurs du secteur de la petite enfance ont été remises à la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) en charge du dossier au Ministère des Solidarités et de la Santé qui doit en faire la synthèse.

Cet automne, le projet d'ordonnances devrait être finalisé et la rédaction proprement dite des textes réglementaires lancée. Les ordonnances ESSOC seront publiées au plus tard en février 2020. Ce calendrier sera respecté.

## **Petite enfance : un investissement social au rabais ?**

**Courrier des maires et des élus locaux (le), 05/2019, n° 334, p. 25-30**

Moins d'argent pour l'accueil des tout-petits, le constat est général. Et si l'Etat vante ses nouveaux modes de calcul plus inclusifs, le diable se niche dans les détails.

- Les communes perplexes face aux nouvelles règles de financement
- Comment faciliter l'accueil des enfants défavorisés ?

## **L'enfance : une question politique [DOSSIER] / MARTIN Claude, GIAMPINO Sylviane**

**Après-demain, 03/2019, n° 49, p. 10-13**

La comparaison des politiques en matière d'enfance révèle des écarts importants entre les pays selon qu'elles sont dirigées principalement vers la famille, vers l'enfance comme âge de la vie ou vers l'enfant lui-même. En France, c'est la perspective de la famille qui est encore largement privilégiée. Si cette politique publique doit répondre à une demande collective de soutien d'une génération de parents, elle peut aussi avoir pour conséquence, en se centrant sur les interactions parents/enfants sans tenir compte des différences de contexte, de cultures et de genre, de renforcer une forme de « déterminisme parental ».

**Le volet petite enfance de la stratégie de lutte contre la pauvreté : Mozart sera-t-il sauvé ? / ROMAN Diane, Revue de droit sanitaire et social, 12/2018, n° 6, p. 953-962**

À l'opposé de l'idée souvent partagée d'un modèle social redistributif étoffé, un constat d'échec caractérise la situation française, marquée par un fort déterminisme social de la pauvreté : la pauvreté touche principalement les enfants. 634 000 enfants de moins de 18 ans vivent en grande pauvreté et 2,8 millions, soit 1 enfant sur 5, vivent, en dessous du seuil de pauvreté. Malgré ce constat alarmant, la pauvreté des enfants restait une question assez marginale dans les politiques publiques de lutte contre la pauvreté, en dépit de la recommandation de la Commission européenne du 20 février 2013 « Investir dans l'enfance pour briser le cercle vicieux de l'inégalité » (2013/112/UE), laquelle soulignait que « le fait de s'attaquer à l'inégalité dès la petite enfance est un moyen important d'intensifier la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale en général ». Le premier Plan d'action de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale 2013-2017 avait certes retenu plusieurs de ses propositions : parmi d'autres, la mise en place de la garantie contre les impayés des pensions alimentaires, l'augmentation du nombre de solutions d'accueil pour les jeunes enfants ou le renforcement du ciblage des aides familiales sur les familles les plus modestes. Mais les mesures restaient insuffisantes, ce qui justifie que la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté présente différents engagements visant à bâtir « un modèle social de l'émancipation » faisant du développement de l'enfant un enjeu central. Les mesures en direction des plus jeunes s'articulent autour de deux idées : d'une part, renforcer l'investissement social pour lutter contre inégalités ; d'autre part, assurer la garantie des droits fondamentaux des enfants.

**Petite enfance et précarité RÉSISTER ENSEMBLE !**

**Furet (le), 12/2018, n° 91, p. 12-51**

« Parce qu'il favorise le développement complet de l'enfant et l'apprentissage du langage, l'accueil dans les crèches ou par les assistantes maternelles est un levier efficace de réduction des inégalités liées à l'origine sociale. » C'est en ces termes que se décline le 1er des cinq engagements de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté que le gouvernement a annoncé en septembre dernier.

L'objectif visé étant que l'égalité des chances se construise dès les premiers pas pour rompre la spirale délétère de la reproduction de la pauvreté.

Or, encore aujourd'hui, nous le savons, les enfants en situation de pauvreté ont un accès beaucoup trop limité aux différents modes d'accueil, individuels et collectifs.

<https://www.lefuret.org/commander-en-ligne/le-furet/le-furet-n-91.html>

**Lutter contre la pauvreté par l'accueil des jeunes enfants, un objectif irréaliste ? / MOISSET Pierre Métiers de la petite enfance, 11/2018, n° 263, p. 8-11**

L'objectif de lutte contre la pauvreté par l'accueil des jeunes enfants est enthousiasmant mais complexe, et d'une réalisation difficile. En effet, l'accueil des enfants de milieux défavorisés progresse faiblement en France, malgré des impulsions historiques récentes. Cela amène à repenser cet objectif de lutte contre la pauvreté en le détachant de la question de l'accueil et en l'inscrivant dans une action globale auprès des parents fragiles

**Le soutien à la parentalité, une affaire d'Etat**

**Métiers de la petite enfance, 10/2018, n° 262, p. 23-25**

Le terme "famille" se décline aujourd'hui au pluriel, sous diverses formes. Ces mutations redéfinissent les codes en vigueur et obligent à repenser la manière de "faire famille" en dehors du modèle traditionnel. Le soutien à la parentalité est désormais un enjeu de société et les dispositifs se multiplient. La diversité des acteurs qui accompagnent les parents et la variété de leurs approches amènent les pouvoirs publics à définir une politique permettant de répondre au mieux aux attentes des familles.

**Plaidoyer pour un ministère de l'Enfance**

**Actualités sociales hebdomadaires, 07/09/2018, n° 3074, p. 34-35**

Dénonçant les insuffisances de la loi "Schiappa", un collectif de professionnels de l'enfance réclame la création d'une structure ministérielle dédiée à la protection des mineurs.

## **Petite enfance : les grandes orientations du Plan contre la pauvreté**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 19/09/2018**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/plan-de-prevention-et-de-lutte-contre-la-pauvrete-des-enfants-et-des-jeunes/petite-enfance-les-grandes-orientations-du-plan-contre-la-pauvrete>

Le 13 septembre 2018, Emmanuel Macron, avec Agnès Buzyn et Olivier Noblecourt, a présenté la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté. Annoncée en octobre 2017, elle est le fruit de plusieurs mois de travaux : des journées territoriales de concertation, une consultation en ligne et six groupes de travail thématiques. Intitulée « Investir dans les solidarités pour l'émancipation de tous », elle se veut ambitieuse et participative. Le point sur les mesures adoptées pour la petite enfance.

## **Accueil de la petite enfance, vers une nouvelle commande sociale ? / MONELLO HOUSSIN Silvana**

**Métiers de la petite enfance, 08/2018, n° 260-261, p. 8-11**

Depuis une vingtaine d'années, les réglementations, les publics et les modalités d'accueil dans les structures évoluent. Cette mutation, à peine intégrée dans les équipes et encore en mouvement, s'opère en même temps qu'une précarisation plus large des familles, dont la portée sur les lieux d'accueil commence seulement à être lisible. Qu'en est-il de l'adaptation des organisations et des pratiques face à cette évolution ?

## **Signature de la COG 2018-2022 : des convergences avec le futur plan de lutte contre la pauvreté**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 19/07/2018**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/signature-de-la-cog-2018-2022-des-convergences-avec-le-futur-plan-de-lutte-contre-la-pauvrete>

Le 19 juillet 2018, la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) a été signée par la Ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn, Isabelle Sancerni, la présidente du conseil d'administration de la Cnaf, et son directeur général, Vincent Mazauric. Une COG « longuement préparée » selon les mots du Directeur général et dont les principales mesures font écho à la future stratégie de lutte contre la pauvreté qui sera dévoilée lors de la rentrée de septembre. C'est le message que souhaitait faire passer Agnès Buzyn en choisissant d'organiser cette signature dans une crèche associative, engagée dans la mixité sociale et l'aide à l'insertion professionnelle des familles de Clichy sous-bois (Seine Saint-Denis).

## **Enfance. Les communes en première ligne pour prévenir les situations de pauvreté [Dossier]**

**Maires de France, 03/2018, n° 355, p. 38-43**

Sur le terrain, quels sont les moyens de détection, de prévention et de réduction des situations de pauvreté dont disposent les élus locaux ? Eléments de réponses.

- Carcassonne entretient le lien social avec les familles
- Chanteloup-les-Vignes élargit l'accueil en crèche

## **Crèches : quelle place pour les enfants défavorisés ?**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 19/03/2018, n° 2407, p. 40-42**

<http://www.lagazettedescommunes.com/554753/creches-quelle-place-pour-les-enfants-defavorises>

Le gouvernement entend rompre le déterminisme de la pauvreté dans une logique de prévention et d'investissement social dès le plus jeune âge. Les familles les plus pauvres ont le moins accès à l'accueil collectif, alors qu'il permettrait de réduire les inégalités, notamment langagières. Des communes ont mis en place un système d'admission en crèche fondé sur des critères transparents, qui permettent aux familles d'en comprendre les priorités.

## **Enfance. Les communes en première ligne pour prévenir les situations de pauvreté [Dossier]**

**Maires de France, 03/2018, n° 355, p. 38-43**

Sur le terrain, quels sont les moyens de détection, de prévention et de réduction des situations de pauvreté dont disposent les élus locaux ? Eléments de réponses.

- Carcassonne entretient le lien social avec les familles
- Chanteloup-les-Vignes élargit l'accueil en crèche

## **Économie et petite enfance [dossier] / MOISSET Pierre**

### **Métiers de la petite enfance, 11/2017, n° 251, p. 15-27**

Au sommaire du dossier :

- Quels investissements pour la politique d'accueil en France ?
- Le coût de l'investissement social de la petite enfance
- "Il est nécessaire d'investir dans la petite enfance"
- Prestation de service unique, les parents réellement bénéficiaires du système ?
- Places en crèche et politique de la petite enfance, une comparaison France-Allemagne

### **La petite enfance : parier sur l'avenir**

#### **Actes : actions et territoires du social, 11/2017, n° 482, p. 21-22**

Service public, service délégué ou service privatisé ? La petite enfance est une thématique qui soulève les passions. Et pour cause, pour la première fois, le privé a créé plus de places en crèches que le public. Ce forum a mis en lumière que le facteur essentiel et non négligeable reste la qualité de service aux familles, précaires ou pas, sur tous les territoires.

- Combiner "équilibre, attractivité et qualité". Le témoignage du CIAS de Carcassonne.

### **Enfants pauvres, enfants démunis : Quels indicateurs ?**

#### **Cahiers de l'ONPES (Les), 10/2017, n° 1, 56 p.**

<http://www.onpes.gouv.fr/onpes-cahiers-1-enfants-pauvres-demunis-indicateurs-pauvrete-infantile.html>

Dans son programme de travail 2014-2017, l'Onpes s'était engagé à approfondir la connaissance de la pauvreté des enfants dont la croissance au cours des dix dernières années constitue aujourd'hui un sujet de préoccupation prioritaire. Le présent cahier reflète cet engagement en présentant deux études qui s'efforcent l'une et l'autre de comprendre les aspects spécifiques de la pauvreté infantile, indépendamment de l'appartenance des enfants à une famille pauvre. L'enjeu de l'observation sociale est ici de saisir dans toutes leurs composantes, les situations de pauvreté d'existence vécues par les enfants et leurs mécanismes de reproduction sociale. C'est dans cette direction qu'un groupe de travail de l'Onpes a orienté ses investigations méthodologiques pour définir un tableau de bord d'indicateurs de suivi de ses manifestations, ayant vocation à être actualisé tous les deux ans. L'article de Didier Gelot et de Jean-Luc Outin en procure ici une analyse et livre un diagnostic sur les ressorts de la pauvreté infantile. Ils pointent des pistes d'enrichissements pour des développements futurs.

Dans la seconde étude menée dans le cadre de la coopération statistique européenne, l'INSEE ouvre la réflexion, sous la signature de Carine Burricand et François Gleizes, sur la construction d'un indicateur communautaire de privations matérielles des enfants, en cours d'élaboration. Préfigurant ses contours, les auteurs discutent les fondements, la portée et les limites d'un tel indicateur conçu à partir d'une collecte d'informations spécifiques aux besoins des enfants.

### **Entourons étroitement la petite enfance**

#### **lesprodelapetiteenfance.fr, 03/10/2017**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/entourons-etroitement-la-petite-enfance>

Éléments de réflexion sur le rapport Terra Nova "Investissons dans la petite enfance"

Mener des politiques publiques vigoureuses en direction de la petite enfance, offrir le cadre le plus propice au développement, à l'éveil et à l'épanouissement des tout petits, lutter contre les inégalités sociales dès le plus jeune âge : comment ne pas souscrire à de telles intentions qui ressortent du récent rapport 2017 de Terra Nova sur la petite enfance ? Engagés au service de la santé et du bien-être de l'enfant et de ses parents par leur travail quotidien de prévention en protection maternelle et infantile, Pierre Suesser et Marie-Christine Colombo, respectivement président et vice-présidente du Syndicat national des médecins de PMI, ont été auditionnés dans le cadre du rapport Terra Nova et souhaitent apporter leur lecture et leur contribution critiques sur ses constats et ses recommandations <http://tnova.fr/rapports/investissons-dans-la-petite-enfance-l-egalite-des-chances-se-joue-avant-la-maternelle>

### **L'accueil collectif de la petite enfance, à quel coût ? / MOISSET Pierre**

#### **Métiers de la petite enfance, 07/2017, n° 247, p. 11-13**

Le prix de revient de l'heure en accueil collectif a nettement augmenté ces dernières années et risque de devenir un frein au développement de ce mode d'accueil. Pour autant, les travaux qui approchent cette question ne parviennent pas à cerner encore ce qui fait varier ce prix de revient entre différents établissements. La question des moyens à mettre en oeuvre pour garantir un haut niveau de qualité d'accueil reste d'actualité.



## **Comment développer l'investissement social dans la petite enfance ?**

**Les pros de la petite enfance, 27/06/2017**

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/comment-developper-linvestissement-social-dans-la-petite-enfance>

Le 26 juin 2017, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) et l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) ont organisé un colloque au Sénat sur l'investissement social dans la petite enfance qui a réuni des chercheurs, des acteurs de terrain et des représentants de pouvoirs publics. L'idée : croiser les regards pour dialoguer. Les trois objectifs de cet investissement social : permettre de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle, réduire les inégalités le plus tôt possible et faire en sorte que l'innovation sociale soit tournée vers l'intérêt de l'enfant. Tout au long de l'après-midi, les interventions des experts et les questions posées ont poussé la réflexion sur les innovations à mettre en place et la manière de les évaluer. Une démarche qui est vraiment dans l'ère du temps puisqu'elle est déjà présentée par le rapport du think tank Terra Nova et celui de l'OCDE publié il y a deux jours.

[https://lesprosdela petiteenfance.fr/sites/default/files/pdf\\_terra\\_nova.pdf](https://lesprosdela petiteenfance.fr/sites/default/files/pdf_terra_nova.pdf)

## **Comment estimer le rendement de l'investissement social ?**

**Note d'analyse (Ia), 2017, n° 2017-02, 70 p.**

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/estimer-rendement-de-linvestissement-social-0>

Évaluer la rentabilité d'un investissement est un exercice complexe. Il devient un défi quand il s'agit d'un investissement dans les personnes. Comment prouver que prévenir est plus efficace que guérir ? Comment, typiquement, évaluer les bénéfices sociaux d'un programme d'investissement dans l'accueil préscolaire ? Dans sa dernière note d'analyse, Arthur Heim préconise des solutions méthodologiques, au premier rang desquelles : "partir du réel" en mobilisant les évaluations d'impact.

## **Enfants (de) migrants : quel accueil dans le préscolaire ? / RAYNA Sylvie**

**Informations sociales, 2016, n° 194, p. 72-83**

Portant sur l'accueil préscolaire des enfants d'origine étrangère, une recherche originale a consisté à montrer, dans cinq pays occidentaux, des montages vidéo portant sur la vie dans des structures collectives, dans une démarche comparative, à des groupes d'enseignantes, de parents et d'enfants - migrants et non migrants. Ils en ont commenté les ressemblances et différences, notamment du point de vue de l'approche pédagogique et de la place donnée au care et aux langues d'origine.

## **B / Au niveau territorial**

---

### **Petit précis pour une politique petite enfance parfaitement réussie**

**Union nationale des centres communaux d'action sociale, 2018, 72 p.**

<https://www.unccas.org/petit-precis-pour-une-politique-petite-enfance-parfaitement-reussie#.Ww5cqyUuC70>

Lorsqu'une famille ou de jeunes parents envisagent de s'installer dans une commune, l'un des premiers réflexes est de s'assurer de la présence de services de proximité répondant à leurs attentes et, dans ce cadre, de modes d'accueil et de garde de la petite enfance correspondant à leurs besoins. Pour les élus locaux, il y a donc un enjeu à la fois social, éducatif, économique et territorial : il s'agit d'informer, orienter, proposer voire garantir une offre d'accueil diversifiée, accessible et de qualité sur leur commune ou intercommunalité mais aussi soutenir la parentalité au sens large, dans une approche universelle. Ce qui veut dire également promouvoir des emplois de proximité.

Ce guide a pour vocation de faire le point sur les différentes structures d'accueil, leurs financements, leurs personnels, leur contexte normatif afin que les gestionnaires disposent d'un état des lieux général et que les élus aient en main les clés de compréhension qui leur permettront de construire une politique petite enfance ambitieuse, innovante et durable sur leur territoire.

### **Petite enfance : qui gère l'accueil ? [DOSSIER]**

**Actes : actions et territoires du social, 05/2019, n° 498, p. 15-27**

- Services publics "les externaliser ou pas ?
- Petite enfance : externaliser pour réaliser un projet atypique
- Il ne s'agit pas d'externaliser pour externaliser
- Externaliser et rester le "pilote" du dispositif
- Créer un partenariat suffisamment fort et stable
- Délégué à la protection des données : externaliser ou mutualiser
- Le cas d'une activité éloignée du cœur de métier des CCAS

➤ **B1 / Diversifier les modalités d'accueil : répondre aux évolutions de la société**

**Des assistantes maternelles pour garder les enfants des intérimaires**

**Gazette sante social (la), 10/2018, n° 155, p. 46**

Dans le Pays de Montbéliard, où les travailleurs intérimaires sont nombreux, le Fasst leur facilite l'accès aux assistantes maternelles. Un dispositif expérimental qui a reçu le soutien de la CAF et de Pôle emploi.

**Minicrèche, maxi-service**

**Actualités sociales hebdomadaires, 24/08/2018, n° 3072, p.26-30**

Créé par deux associations strasbourgeoises, Le P'tit Home est une microcrèche qui accueille les enfants de couples en difficulté, et notamment de familles étrangères en cours de régularisation. Un dispositif original qui, selon les travailleurs sociaux, est aussi un « outil de soin » pour des enfants ballottés avec leurs parents d'hôtel en hôtel et qui ont besoin de stabilité pour se construire.

**Mixité sociale : les modes de garde en première ligne - Des dispositifs innovants pour accompagner les publics fragilisés**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 03/04/2018**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/mixite-sociale-les-modes-de-garde-en-premiere-ligne/des-dispositifs-innovants-pour-accompagner-les-publics-fragilises>

Les crèches AVIP, premier dispositif formalisé

Les crèches à vocation d'insertion professionnelle, ou crèches AVIP, sont une initiative née d'un double constat. « Primo, le frein majeur que constitue la garde d'enfants, en particulier pour les mères élevant seules leurs enfants, pour un retour à l'emploi, explique Dominique Ducroc-Accaoui, de la CNAF. Secundo, l'inadaptation, pour résoudre ces problématiques d'insertion, du quota d'une place réservée sur vingt, du fait de la nécessité d'offrir à ce public spécifique un temps d'accueil en lien avec les problématiques de son quotidien. »

On doit l'inspiration directe de ces EAJE d'un nouveau genre à la sociologue Mara Maudet et aux 12 crèches aujourd'hui gérées par l'Institut d'Education et des Pratiques Citoyennes (IEPC). Mara Maudet a aussi contribué à la rédaction de la charte des crèches AVIP, en avril 2016, signée entre les ministères des Affaires Sociales, du Travail et de la Famille, la CNAF et Pôle emploi. Le pari ? Ouvrir des crèches dédiées aux parents en recherche d'emploi, et notamment aux mères isolées. « Le profil type, dans nos crèches : une mère célibataire habitant les quartiers prioritaires, au RSA et sans qualification », précise Christine Louiserre, directrice petite enfance.

**« Ma Cigogne » : un service ponctuel de garde d'enfants pour les demandeurs d'emploi**

**Actualités sociales hebdomadaires, 10/11/2017, n° 3033, p. 7**

Afin de mener à bien leurs démarches de recherche d'emploi, les demandeurs d'emploi bénéficient désormais d'un service ponctuel de garde d'enfants, ont fait savoir Pôle emploi et la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) dans un communiqué commun du 2 novembre.

Via un système de géolocalisation, ce dispositif permet de trouver des places en crèche, en halte-garderie ou auprès d'assistantes maternelles près du domicile ou du lieu de rendez-vous du demandeur d'emploi pour faire garder ses enfants de 0 à 3 ans (jusqu'à 4 ans si l'enfant n'est pas scolarisé). Ce service ne concerne que des besoins de courte durée (demi-journée, journée ou trois jours au maximum). Un justificatif doit systématiquement être apporté.

<https://macigogne.fr/>

**Les services aux familles : un enjeu pour l'attractivité du territoire et pour la cohésion sociale [Bibliographie] / Réseau des Documentalistes**

**CNFPT, 2016, 24 p.**

<http://www.cnfpt.fr/nous-connaître/cnfpt-a-a-z/centres-ressources-documentaires/services-aux-familles-enjeu-lattractivite-du-territoire-cohesion-sociale/inset-angers?gl=NjliOGJkMzI>

Bibliographie réalisée à l'occasion des Rencontres territoriales de la solidarité, Inset Angers le 12 mai 2016 - Pôle de compétences Enfance du CNFPT



### **Un relais parental expérimental. Parents acteurs de prévention**

**Actualités sociales hebdomadaires, 18/11/2016, n° 2984, p. 22-26**

A Nantes, une structure expérimentale de la Croix-Rouge française, le relais parental La Courte Echelle, propose à des parents en difficulté passagère qui le souhaitent d'accueillir ponctuellement leurs enfants en dehors de tout cadre administratif ou judiciaire, et ce 24/24 et 365 jours par an.

### **Nancy : mode de garde atypique**

**Actes : actions et territoires du social, 09/2016, n° 470, p. 20**

Depuis 2004, Arc-en-Ciel prend en charge des enfants sur des horaires atypiques. Géré par le CCAS de la ville de Nancy, ce dispositif concerne notamment les familles monoparentales favorisant ainsi l'accès à, ou, le maintien dans, l'emploi.

### **Petite enfance. Un mode de garde pour aider les parents en horaires décalés**

**Gazette des communes, des départements, des régions (Ia), 30/05/2016, n° 2319, p. 68**

Le dispositif "arc-en-ciel" vise à lever les freins à l'emploi pour les familles les plus démunies et fait appel à des étudiants en travail social pour garder leurs enfants.

## **➤ B2 / Développer l'attractivité du milieu rural**

### **Une crèche coopérative fait le bonheur d'enfants ardéchois**

**Maires de France, 10/2015, p. 58-59**

Pour créer une crèche, une entreprise et les 4 communes de l'ancienne petite communauté de communes rurale de la Roche de Gourdon (intégrée au Syndicat intercommunal à vocation multiple depuis début 2014) se sont associées dans une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

### **De village en village, la garderie fait halte**

**Travail Social Actualités, 06/2015, p. 24-26**

Sur un territoire rural de Seine-et-Marne, la Roulotte des petits permet aux parents ayant des problèmes de mobilité de bénéficier d'un mode de garde flexible et accessible. La Roulotte réserve un volant de places à des enfants handicapés.

### **Accueillir les parents et les enfants, enjeux de territoires - Guide d'expériences, de méthodes et de réflexions en Massif central**

**Association des collectifs enfants parents professionnels, 2014, 64 p.**

Ce guide richement illustré témoigne des réalisations menées pendant les cinq années du programme Apemac en Massif central. Il présente les grands concepts et principes qui ont guidé les actions, les démarches engagées et présente des outils et méthodes...

<http://www.calameo.com/read/00140133203f02a0f8c4f>

## **➤ B3 / Le transfert de la compétence enfance à l'intercommunalité ?**

### **Intercommunalité sociale : comment relever le défi de la proximité ?**

**Gazette sante social (Ia), 10/2018, n° 155, p. 20-21**

Pour Jean-Paul Carteret, la commune, située au plus près des administrés, permet de mieux connaître leurs besoins et d'y répondre. Martin Vanier plaide quant à lui pour un redimensionnement des organisations et un fonctionnement en réseau.

### **Action sociale : innover pour mieux répondre à l'utilisateur**

**Courrier des maires et des élus locaux (Ie), 05/2018, n° 323, p. 25-29**

- L'action sociale de proximité se recompose : entre départements, CCAS et intercommunalités, la tectonique des plaques de l'action sociale est mouvante. Pour identifier les besoins nouveaux et mieux cibler leurs réponses, les acteurs locaux ont entamé leur aggiornamento.

- Pour en finir avec le parcours du combattant : l'utilisateur au centre  
Permettre aux territoires de recourir davantage à des délégations concertées pourrait favoriser l'innovation sociale, notamment autour de la notion de parcours.

## **Territorialisation de l'action sociale intercommunale : solutions et limites**

**Intercommunalités, 03/2018, n° 228, p. 6**

<https://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/AdCF-Interco228-basse-def-2.pdf>

Alors que la demande de proximité émaille régulièrement le débat public autour des collectivités locales, la territorialisation apparaît comme une réponse apparemment appropriée à l'action sociale, qui vise à aider des publics fragiles. Entre ce qu'elle encadre et ce qu'elle n'interdit pas, la loi offre une palette de solutions qui permettent d'adapter les organisations aux besoins.

## **Territorialiser l'action sociale**

**Intercommunalités, 03/2018, n° 228, p. 5-8**

<https://www.adcf.org/files/MAG-INTERCO/AdCF-Interco228-basse-def-2.pdf>

Le champ de l'action sociale apparaît de plus en plus investi par les communautés et métropoles. Divers et protéiforme, il irrigue de façon contrastée les politiques locales : l'heure n'est pas à la mise en œuvre d'une compétence unique d'une collectivité à l'autre, mais bien au déploiement d'actions multiples et territorialisées, qui répondent aux besoins du territoire et au projet intercommunal. Ce focus revient sur l'évolution de la compétence action sociale, sur sa territorialisation, et illustre le champ des possibles par des retours d'expérience. Il donne également la parole à la Caisse nationale des allocations familiales, dont les Caf départementales constituent des interlocuteurs de premier plan pour les communautés.

## **Une crèche gérée par une SPL fait toute la différence**

**Maires de France, 04/2017, n° 345, p. 65**

Insatisfaite par l'ancienne crèche associative, la communauté de communes du Gévaudan (Lozère) a fait le choix d'une société publique locale (SPL) pour gérer le nouvel équipement.

## **Comment gérer les compétences de proximité après les fusions ?**

**Maires de France, 12/2016, n° 341, p. 30-32**

S'élargir sans perdre la proximité avec les habitants, telle est l'équation difficile à laquelle les élus communautaires sont confrontés dans le cadre de l'application de la nouvelle carte intercommunale.

## **A Thouars, l'interco s'adapte aux besoins**

**Gazette sante social (la), 10/2015, p. 18**

Bien qu'organisées en intercommunalité depuis seulement un an, les communes du Thouarsais (Deux-Sèvres) ont engagé une réflexion sur l'organisation du service petite enfance voilà plusieurs années. « En 2007, un projet de crèche associative, reposant sur un financement public-privé, a vu le jour. Il correspondait à la problématique d'entreprises locales qui voulaient offrir à leurs employés une solution de garde d'enfants en horaires décalés. Nous disposions déjà d'un centre multiaccueil municipal dans la ville centre, Thouars. L'ouverture de cette crèche associative a été le point de départ du développement de notre offre, aujourd'hui structurée à l'échelle intercommunale, via notre CIAS », explique Angèle Lacour, DGS du CIAS.

## **Transférer la compétence petite enfance pour une meilleure équité de service sur le territoire**

**Courrier des maires et des élus locaux (le), 04/2015, p. 20**

Le transfert de la compétence petite enfance à la communauté d'agglomération du Pays Viennois était nécessaire à cause de l'inégale répartition de l'offre d'accueil collectif des jeunes enfants dans les communes membres mais il restait à en déterminer le périmètre : fallait-il inclure les plus de 6 ans, le périscolaire, la restauration scolaire, les centres de loisirs ? Une étude menée par un cabinet extérieur a conclu à la pertinence du transfert des équipements et actions relevant du volet "enfance" du Contrat enfance jeunesse

➤ **B4 / Quel accueil pour les 2 ans ?**

**Des assistantes maternelles à l'école / ROMAN Clémence, CROS Arlette**

**Métiers de la petite enfance, 01/2018, n° 253, p. 25-27**

Un partenariat innovant a été mis en place depuis plusieurs années entre un relais assistantes maternelles et une classe passerelle. Une fois par mois, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent sont invités par l'enseignante et les petits élèves. Ces échanges et ces rencontres sont riches d'enseignement à la fois pour les grands et les petits.

**Passerelle avec l'école maternelle, entre passages et a priori / SCHUHL Christine**

**Métiers de la petite enfance, 07/2019, n° 271, p. 8-10**

L'entrée à l'école maternelle est une étape importante, tant pour l'enfant que pour ses parents. Après le temps de la crèche, où des professionnels ont su accompagner les premières séparations et les premiers apprentissages, voici le temps des rythmes scolaires, des classes parfois bien chargées, de la rencontre avec un enseignant et peut-être d'autres adultes accompagnants. Pour l'enfant, il s'agit d'un nouveau décor et d'une organisation inédite dans lesquels chacun doit apprendre à trouver ses repères.

**Lien petite enfance et école maternelle. Le point de vue d'une ancienne directrice petite enfance et parentalité**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 13/11/2018**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/bebes-enfants/psycho-pedagogie/comment-et-pourquoi-accueillir-les-moins-de-3-ans-lecole/lien-petite-enfance-et-ecole-maternelle-le-point-de-vue-dune-ancienne-directrice-petite-enfance-et>

L'école maternelle est-elle adaptée aux tout petits ? Ce débat sur l'école à 2 ans, qui remonte aux années 1990, continue d'opposer partisans et détracteurs mais sans apporter de réelle réponse. Peut-être justement parce que ce sujet est l'arbre qui cache la forêt et qu'en fait le problème majeur est l'absence de lien entre la petite enfance et l'école maternelle. C'est le point de vue d'Elisabeth Ducharme, ancienne directrice petite enfance et parentalité de la ville d'Evry, aujourd'hui à la retraite. Forte de son expérience, elle explique ici, exemples à l'appui, comment ces structures aux organisation et fonctionnement si différents peuvent collaborer dans l'intérêt des jeunes enfants et de leurs parents.

**La crèche, l'école, ici, là et ailleurs.. [DOSSIER]**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 10/2018, n° 73, p. 38-62**

Au sommaire :

- Une politique sociale pour tous
- L'école maternelle d'aujourd'hui
- Travailler en transversalité dans l'intérêt des enfants
- Quel attachement pour les tout-petits à l'école ?
- A la croisée de l'éducatif et du pédagogique
- Inspirant, le système français,
- Corée du Sud : quel modèle pour la petite enfance ?
- Finlande : un autre regard sur la petite enfance ?

**Quand l'école et petite enfance se donnent la main.. [DOSSIER]**

**Journal des professionnels de l'enfance, 09/2018, n° 114, p. 16-44**

Au sommaire :

- Vers une refonte de l'accueil des enfants de 1-6 ans ?
- Système intégré ou divisé d'accueil et d'éducation ? Exemples de la Norvège et de la France
- Créer un lien dans la communauté éducative
- Rapprocher école maternelle, accueil collectif et familles
- Quelle place pour les Atsem dans la communauté éducative ?
- Regards croisés sur le continuum petite enfance et école maternelle
- Partenariat petite enfance-école : quels rôles pour les élus
- Pourquoi mettre l'accent sur les émotions positives en maternelle.

## **Des assistantes maternelles à l'école / ROMAN Clémence, CROS Arlette**

**Métiers de la petite enfance, 01/2018, n° 253, p. 25-27**

Un partenariat innovant a été mis en place depuis plusieurs années entre un relais assistantes maternelles et une classe passerelle. Une fois par mois, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent sont invités par l'enseignante et les petits élèves. Ces échanges et ces rencontres sont riches d'enseignement à la fois pour les grands et les petits.

## **Transition crèche-école : l'exemple du projet passerelle de Romainville**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 27/09/2017**

A Romainville, depuis l'année dernière le multi-accueil Aubin a mis en place un projet passerelle créé par la ville et destiné à familiariser en douceur les enfants de deux ans avec l'accueil en collectivité. A la clef une transition tout en douceur vers le monde des grands et l'école maternelle. Zoom sur cette initiative jugée positive par tous.

## **Les "passerelles" : comment accompagner les familles vers la première scolarisation de leurs enfants ?**

**Cahiers de l'évaluation (les), 06/2015, 8 p.**

Comment mieux accompagner les familles autour de la première rentrée scolaire ? A Nantes, les dispositifs passerelles existent surtout dans les quartiers d'éducation prioritaire. Organisés par les écoles maternelles et les multi-accueils, ils accompagnent les enfants et les parents en vue de la première scolarisation. Avec ses partenaires : l'Éducation nationale, le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales, il s'agissait pour la Ville de partager un diagnostic. Quels sont les actions proposées ? Permettent-elles de toucher les enfants qui ne connaissent pas un mode d'accueil collectif ? Comment peuvent-elles s'articuler avec la scolarisation des moins de trois ans ? L'évaluation a permis de s'interroger sur les finalités et d'identifier les axes de progression. Ces derniers se sont traduits par la formalisation d'un cadre de référence commun réaffirmant les fondamentaux de ces dispositifs.

<http://www.nantes.fr/files/live/sites/nantesfr>

# **II / LE SECTEUR PETITE ENFANCE SUR UN TERRITOIRE**

## **A / Les partenaires institutionnels**

---

### **Mettre en place un collectif petite enfance / MOLLON Carole**

**Métiers de la petite enfance, 02/2019, n° 266, p. 8-10**

De nombreux professionnels de la petite enfance œuvrent sur le terrain pour un accueil de qualité du jeune enfant en dehors de la sphère familiale. Afin que cette prise en charge soit la plus globale possible, un service petite enfance intercommunal a formé un collectif rassemblant des professionnels des établissements d'accueil du jeune enfant, des relais assistants maternels et des lieux d'accueil enfants-parents du territoire. L'objectif est d'harmoniser le service proposé aux familles et aux enfants, de le simplifier et de le rendre plus cohérent.

### **Petite enfance : qui gère l'accueil ? [DOSSIER]**

**Actes : actions et territoires du social, 05/2019, n° 498, p. 15-27**

Au sommaire : - Chiffres - Petite enfance : qui gère l'accueil ?

- Interview de François Ecalte - Président de l'Association "Finances publiques et économie" (FIPECO) - "Il n'est pas simple d'externaliser"

- Dossier :

- Services publics "les externaliser ou pas ?

- Petite enfance : externaliser pour réaliser un projet atypique

- Il ne s'agit pas d'externaliser pour externaliser

- Externaliser et rester le "pilote" du dispositif

- **Créer un partenariat suffisamment fort et stable**

- Délégué à la protection des données : externaliser ou mutualiser

- Le cas d'une activité éloignée du cœur de métier des CCAS

## **L'enfant au coeur des partenariats**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 10/2017, n° 67, p. 16-32**

Au sommaire du dossier :

- Travailler en partenariat. Pourquoi ? Pour qui ? Comment ?
- L'abondance de projets au péril de la créativité
- L'enfant, cette valeur marchande ?
- Un partenariat différent en crèche, ça existe ?
- Les limites des partenariats dans les EAJE
- L'essentiel ?

## **Accueil des jeunes enfants : Besançon mise sur le partenariat / JESU Frédéric**

**Gazette sante social (la), 01/2016, p. 43-45**

Depuis sa création à Besançon, l'association Antenne petite enfance de Franche Comté (APE-FC) s'appuie sur les données de la recherche, les observations professionnelles et les volontés politiques locales pour essayer un ensemble de services et d'initiatives partenariales visant un accueil de qualité des jeunes enfants et de leurs parents.

## **Petite enfance : un enjeu essentiel pour l'avenir d'un territoire**

**Actes : actions et territoires du social, 11/2015, p. 8-13**

La petite enfance n'est pas une compétence obligatoire des communes ou des intercommunalités. Pourtant en 2011, les établissements d'accueil du jeune enfant portés par les CCAS et CIAS totalisaient un investissement global de 450 millions d'euros. Pourquoi ? Parce que l'accueil de la petite enfance est une des pierres angulaires de la richesse d'un territoire.

- L'accueil des enfants comme facteur de réduction des inégalités
- Difficultés de recrutement dans les crèches collectives gérées par les CCAS/CIAS

## **Petite enfance et territoire / MOISSET Pierre**

**Métiers de la petite enfance, 05/2015, p. 8-10**

La conduite de la politique petite enfance se joue de plus en plus au niveau local, voire dans de très petites communes. Cette évolution interpelle des élus peu habitués à traiter de ces questions, mais aussi les professionnels de la petite enfance qui doivent savoir rendre visible leur action et construire des réseaux au sein de projets éducatifs de territoire.

## **Le partenariat des établissements d'accueil**

**Métiers de la petite enfance, 05/2012, n° 185, p. 9-18**

La politique Petite Enfance impose aux établissements d'accueil un partenariat réglementaire pour le respect des normes et des règles de sécurité. Au-delà, les établissements tissent, individuellement, des liens de proximité choisis avec différents services ou associations, dont ils partagent les mêmes missions de prévention, d'éducation et d'accompagnement des enfants et des familles. Passer d'un partenariat "subi" à un partenariat choisi et construit ensemble constitue un des enjeux d'une démarche de bien-traitance dans une continuité d'accompagnement.

### **➤ A1 / Le Contrat enfance jeunesse**

## **Evaluation de la politique petite enfance par les communes / GUILLAUDEUX Vincent, CREPIN Arnaud**

**Dossier d'études, n° 151, 04/2012, 87 p.**

L'objectif de cette étude est d'évaluer le contrat enfance jeunesse (Cej), sur le volet de la petite enfance, considéré comme un élément déterminant de cette politique : les élus ont le sentiment de répondre aux besoins des familles, même si les efforts doivent se poursuivre en quantité et en qualité. Composé autour de trois grands axes, ce dossier présente, après une introduction sur le contexte et les thèmes de l'évaluation ainsi que sur la méthodologie de structuration de l'échantillon et de l'enquête :

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf>

**Du contrat enfance au contrat enfance et jeunesse : et après ? / GAYERIE Jean-Pierre Territorial, 11/2011, 177 p.**

Depuis juillet 2006, le contrat « enfance » a laissé la place au contrat « enfance et jeunesse ». Cette nouvelle appellation s'est doublée de nombreuses évolutions restrictives bouleversant la gestion et les pratiques établies. Où ces changements nous conduisent-ils ? Que se passera-t-il après le contrat enfance et jeunesse ? Peut-on encore y croire et quel est le terminus ? Avec une grande liberté de ton, Jean-Pierre Gayerie dévoile les projets étonnants des instances nationales. Dans une introduction incisive, il fait partager au lecteur son inquiétude, mais aussi sa clairvoyance sans œillères sur la suite des événements. Soucieux de témoigner des bienfaits historiques de la voie contractuelle, l'auteur retrace ensuite les différentes étapes de la mise en place des dispositifs cogérés avec les Caf, les illustre d'exemples, puis fournit des éléments de clarification. Il ne se limite pas à éclairer le lecteur à l'aide de plusieurs mémentos ou à faciliter la compréhension des mécanismes financiers, supports de la Cnaf à l'appui : il restitue aussi les logiques sociales nécessaires à l'élaboration d'un projet moderne, et ce à mille lieues du dogme de la mise en concurrence gravé dans le marbre européen.

➤ **A2 / Le Contrat territorial global**

**Services aux familles - Les conventions territoriales globales bientôt obligatoires**

**Gazette sante social (la), 01/2019, n° 158, p. 32-34**

Jusqu'alors fondées sur la volonté conjointe des CAF et des collectivités, les conventions territoriales globales vont devenir obligatoires en 2020, se substituant aux contrats enfance jeunesse. Un document stratégique qui permet une approche plus large des besoins du territoire mais demande un temps d'analyse et de coordination important. D'où l'intérêt d'y travailler dès à présent.  
[http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents\\_de\\_support/180918\\_Inc/COG\\_2018-2022\\_Branche\\_Famille.pdf](http://extranet.ucanss.fr/contenu/public/EspaceRessourcesHumaines/pdf/INC/2018/Documents_de_support/180918_Inc/COG_2018-2022_Branche_Famille.pdf)  
[http://www.paysdiodois.fr/IMG/pdf/ctg\\_diois\\_vf.pdf](http://www.paysdiodois.fr/IMG/pdf/ctg_diois_vf.pdf)

**Les grands enjeux des Schémas Départementaux des Services aux Familles  
lesprodelapetiteenfance.fr, 17/11/2017**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/formation-droits/les-politiques-petite-enfance/les-grands-enjeux-des-schemas-departementaux-des-services-aux-familles>

Initiés en 2013-2014, les Schémas Départementaux des Services aux Familles (SDSF) sont devenus en peu de temps la clef de voute de la politique petite enfance. Parce que locaux ils sont conçus pour répondre au plus près des besoins des familles selon les territoires. Et parce qu'aussi ils sont créés et menés en concertation avec tous les acteurs qui comptent dans la mise en œuvre de la politique familiale. Actuellement 93 départementaux ont signé un SDSF.

**Schémas départementaux de services aux familles : les institutions ont parfois du mal à travailler ensemble**

**Gazette-sante-social.fr, 13/07/2017**

<http://www.gazette-sante-social.fr/40434/schemas-departementaux-de-services-aux-familles-les>

Daniel Lenoir voit dans ces schémas le socle de la future convention d'objectifs et de gestion, et insiste pour une généralisation d'ici à la fin de l'année. Servane Martin revendique un suivi rapproché de leur mise en œuvre pour que la réforme de la gouvernance des services aux familles porte ses fruits.

**Services aux familles. Les schémas départementaux tiennent-ils leurs promesses ?**

**Gazette sante social (la), 06/2017, n° 141-142, p. 15-22**

<http://www.gazette-sante-social.fr/dossiers/services-aux-familles-les-schemas-departementaux-tiennent-ils>

Voulus en 2013 par la ministre déléguée à la Famille pour rééquilibrer le développement des services aux familles au profit des territoires les moins pourvus, les schémas départementaux des services aux familles devaient permettre de bâtir une politique cohérente. Quatre ans plus tard, une douzaine de départements n'ont toujours pas signé leur schéma, et peu sont en mesure de dresser un bilan quantitatif. Ils ont néanmoins changé la donne partenariale dans les territoires les plus volontaires. Les départements n'ont plus que six mois avant la nouvelle convention d'objectifs et de gestion, pour se mettre en ordre de marche. Car la Cnaf veut en faire le socle des nouveaux objectifs qui vont se dessiner pour la branche Famille.



**Services aux familles. Guide d'élaboration du schéma départemental**  
**Direction générale de la cohésion sociale, Ministère des affaires sociales et de la santé**  
**Caisse nationale d'allocations familiales, 2015, 78 p.**

[http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/ouvrages-pratiques-chartes,1348/famille,1689/2015\\_guide-d-elaboration-des,17901.html](http://www.social-sante.gouv.fr/documentation-publications,49/ouvrages-pratiques-chartes,1348/famille,1689/2015_guide-d-elaboration-des,17901.html)

Les schémas départementaux des services aux familles doivent permettre aux différents partenaires, impliqués dans la mise en oeuvre des services d'accueil de la petite enfance et de soutien à la parentalité, de définir ensemble un diagnostic partagé et un plan d'action

### ➤ **A3 / La PMI**

**Pour sauver la PMI, agissons maintenant ! / PEYRON Michèle**  
**Inspection générale des affaires sociales, 2019, 186 p.**

<https://solidarites-sante.gouv.fr/ministere/documentation-et-publications-officielles/rapports/famille-enfance/article/rapport-de-michele-peyron-pour-sauver-la-pmi-agissons-maintenant>

Missionnée par le Premier ministre à l'été 2018, Michèle Peyron, députée LREM de Seine-et-Marne y fait le constat d'une « crise majeure » face à laquelle elle propose un plan 2019-2022 qu'elle ne dit pas de sauvetage, mais c'est tout comme...

**Quand la protection maternelle et infantile part à la rencontre des plus défavorisés**  
**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 29/07/2019, n° 2476-2477, p. 44-45**

Métropole de Lyon 1, 3 million d'hab.

Migrantes ou SDF, les femmes enceintes ou les mères de famille ne connaissent pas ou n'osent pas demander à bénéficier d'un suivi médical pour elles et leurs bébés.

De plus en plus de très jeunes enfants et de femmes enceintes vivent dans la rue. Cette population méconnaît en général la protection maternelle et infantile (PMI).

Des médecins et des infirmières puéricultrices de la PMI de la métropole de Lyon se rendent régulièrement sur leurs lieux de vie pour leur apporter soins et soutien

**Dans les Yvelines, un bus sillonne la campagne pour assurer les consultations**  
**Monde (le), 14/06/2019, p. 13**

Ce service itinérant, mis en place en janvier 2017, pallie la fermeture de plusieurs antennes

**La PMI s'interroge sur ses missions**  
**Gazette sante social (la), 01/2018, n° 147, p. 15-22**

- Lyon : La PMI s'implique dans la distribution alimentaire
- Bas-Rhin : des binômes médecins cadres de santé pour partager les tâches
- Points de vue des Dr Anne Alauzen et Roselyne Masson : le rôle majeur de la PMI dans la prévention doit faire l'objet d'un consensus
- Au Japon, le carnet de santé maternelle et infantile fait des émules

**Stéthoscope en compote : Chroniques d'un médecin de PMI / GUEVEL Kristell**  
**Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2018, 168 p.**

Peu ou mal connue, la Protection maternelle et infantile (PMI) est souvent perçue comme un service social à destination des familles en difficulté et de leurs enfants en danger. Or sa mission réside le plus souvent dans le suivi médical post-natal, la prévention et l'accompagnement de toutes les familles, ce qui en fait une structure originale, universelle et précieuse pour la prise en charge globale des besoins de la population autour de la parentalité et de la petite enfance.

Dans cet ouvrage introspectif réunissant des chroniques au vitriol, le médecin Kristell Guével entend nous faire découvrir sa réalité quotidienne, entre humour et colère, clarifiant ainsi le rôle et les atouts de ce service public gratuit. Par des textes courts, grinçants et tendres, mais toujours inspirés de sa pratique professionnelle, elle réaffirme sa conviction que la prise en charge des patients passe par l'engagement, la bienveillance et le dialogue constant avec les parents.

Véritable plaidoyer qui nous entraîne dans les coulisses du cabinet médical, cet ouvrage est destiné à tous ceux qui aiment s'émerveiller, tout en gardant un œil ouvert et lucide.

**L'institution PMI - Entre clinique du sujet et politique publique / DJAOUI Elian, CORVAZIER Françoise Presses de l'école des hautes études en santé publique, 2018,**

La protection maternelle et infantile (PMI) a été fondée en 1945 pour lutter contre la mortalité infantile. Depuis, elle a montré son efficacité, car la situation sanitaire de l'enfant et de la mère s'est considérablement améliorée. Aujourd'hui, si la santé de l'enfant et de la mère demeure une priorité, la PMI s'est ouverte à une approche plus globale qui prend en compte l'adolescent, le jeune adulte et la famille dans leur environnement. Fondée sur l'utopie sanitaire et psychosociale d'une prise en charge idéale de l'enfant dès les premiers jours de sa vie, la PMI est à l'articulation de deux démarches en tension : la première touche à la clinique du sujet singulier et la seconde s'attache à la santé publique, qui organise le système de santé en faveur d'une population définie. A la lumière de ce constat, l'ambition de cet ouvrage est de dégager les enjeux sanitaires et sociaux ainsi que les logiques implicites de cette institution afin d'éclairer les professionnels dans leur pratique quotidienne. Croisant les approches d'une pédiatre, médecin de PMI, et d'un psychosociologue, ce livre est conçu pour les professionnels soignants, sociaux et médico-sociaux, les experts des politiques publiques, les formateurs et les chercheurs du champ de l'enfance et de la famille.

**EAJE : un guide complet pour les services de PMI  
Actualités sociales hebdomadaires, 19/05/2017, n° 3011, p. 10**

Le ministère chargé des familles et de l'enfance a récemment publié un guide relatif aux établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), destiné aux services de la protection maternelle et infantile (PMI). Fruit d'une longue démarche de concertation, ce document d'une centaine de pages « propose une lecture raisonnée du cadre normatif et suggère des recommandations en vue d'une harmonisation des pratiques ». Il s'appuie d'ailleurs sur un corpus de bonnes pratiques, choisies parmi les remontées de nombreux départements.

<http://www.familles-enfance-droitsdesfemmes.gouv.fr/wp-content/uploads/2017/04/Guide-ministeriel>

**Protection maternelle et infantile, soutien à la fonction parentale, protection de l'enfance et modes d'accueil**

**Direction générale de la cohésion sociale-Ministère des affaires sociales et de la santé, 05/2016**

[http://www.assureravenirpmi.org/Doc/Rapport%20PMI\\_DGCS\\_mai2016.pdf](http://www.assureravenirpmi.org/Doc/Rapport%20PMI_DGCS_mai2016.pdf)

A la demande de la Ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes et de la ministre en charge de la famille, la direction générale de la cohésion sociale a piloté un groupe de travail portant sur les champs non sanitaires de la Protection maternelle et infantile - PMI. Les échanges ont été menés avec les représentants de professionnels et d'usagers réunis au sein de la plate-forme "Assurer l'avenir de la PMI" et des professionnels de PMI particulièrement impliqués dans les champs d'intervention concernés (médecins, puéricultrices, EJE). Ces travaux s'inscrivent en complément de ceux qui ont été réalisés par la Direction générale de la santé (DGS) dans le cadre de l'évolution de la politique de santé (contexte du projet de loi de santé et de la Stratégie Nationale de Santé).

**La prévention toujours en re-création à l'école de la PMI / SUESSER Pierre, COLOMBO Marie-Christine, BAUBY Colette  
Eres, 2016, 255 p.**

Cet ouvrage permet d'approfondir la réflexion sur les concepts et les pratiques en santé maternelle et infantile et de les confronter aux perspectives ouvertes par les lois de modernisation du système de santé et de protection de l'enfant, afin de se projeter vers la PMI du futur. Les auteurs proposent une lecture des enjeux de la politique publique qui engagent l'avenir de la PMI à l'occasion du vote en 2016 de la loi de modernisation de notre système de santé et de la loi de protection de l'enfant.

Ils rendent compte des pratiques professionnelles au service de la santé des enfants, des femmes et des familles et montrent que la PMI peut servir efficacement de point d'appui pour d'autres domaines du système de santé.

**Politiques de périnatalité et de prévention précoce : travailler en réseau pour soutenir les parents et les enfants [bibliographie] / Réseau des Documentalistes  
CNFPT, 06/2015, 23 p.**

[http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/dossier\\_doc\\_perinat\\_inset\\_16\\_06\\_2015.pdf?gl=NjliOGJkMzI](http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/dossier_doc_perinat_inset_16_06_2015.pdf?gl=NjliOGJkMzI)

Bibliographie réalisée à l'occasion du colloque organisé par le Pôle Enfance du CNFPT, à l'INSET d'Angers le 16 juin 2015.



## **Être parents aujourd'hui : un jeu d'enfants ? Les professionnels de PMI face aux enjeux de la parentalité**

**BAUBY Colette, COLOMBO Marie-Christine**

**Eres, 2014, 283 p.**

Naître du désir de ses parents s'impose comme une norme sociale. Tout ou presque est supposé affaire de choix, de décision individuelle. Rien ne va plus de soi, c'est une liberté et une responsabilité lourdes à assumer : les parents vivent sous l'injonction sociétale de performance. Alors, ils sollicitent les professionnels, recherchent écoute et soutien, attendent une réassurance sur leurs propres compétences. Cet ouvrage contribue à la réflexion sur l'exercice de la fonction parentale et le concept de « parentalité » très largement employé depuis quelques années. Destiné aux professionnels de santé mais aussi aux professionnels de l'enfance, des modes d'accueil, de l'éducation et de l'action sociale, il met en dialogue approches théoriques et expériences multiples et variées du « soutien à la parentalité » et permet d'en comprendre les enjeux. Car, plus que jamais, prendre soin des bébés et favoriser leur développement passent par une attention toute particulière aux parents.

## **Interactions PMI et crèches dans les projets d'accueil de l'enfant : exemple de Vandœuvre-lès-Nancy** **Métiers de la petite enfance, 01/2012, n° 181, p. 26-28**

Lorsqu'ils ont estimé que certaines situations étaient délicates, les services de protection maternelle et infantile (PMI) peuvent établir, avec l'accord des parents, un projet d'accueil spécifique pour un tout-petit avec les établissements d'accueil de jeunes enfants, ce qui permet un suivi interdisciplinaire de l'enfant et de ses interactions au sein de sa famille. Les équipes des crèches municipales et de PMI de Vandœuvre-lès-Nancy (54), témoignent de leur étroite collaboration.

## **B / Les différents modes d'accueil**

---

### **Baromètre d'accueil du jeune enfant 2017 - Stabilité du recours et des souhaits d'accueil / CAF E-ssentiel (I'), 06/2018, n° 179, 4 p**

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/179\\_Barom%C3%A8tre%20petite%20enfance.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/179_Barom%C3%A8tre%20petite%20enfance.pdf)

En septembre 2017, près de huit familles sur dix ayant au moins un enfant âgé de 6 mois à 1 an ont recours au mode d'accueil qu'elles souhaitent. La satisfaction de l'ensemble des familles concernant leur mode d'accueil est élevée mais elle est moindre pour celles n'ayant pu obtenir le mode d'accueil qu'elles souhaitent à la naissance (six sur dix). Parmi les parents bénéficiaires de la prestation partagée d'éducation de l'enfant (Prepa) ou envisageant d'y recourir, 77 % n'ont pas l'intention de la partager entre conjoints. Pour autant, 48 % des familles seraient dans une configuration familiale dans laquelle « la mère passe le plus de temps auprès des enfants et pères et mères souhaitent que le père en passe plus »

### **L'accueil des enfants de moins de trois ans**

**Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge, 04/2018**

<http://www.strategie.gouv.fr/publications/laccueil-enfants-de-de-trois-ans>

Les objectifs de créations de places en crèche, chez une assistante maternelle ou en préscolarisation, fixés pour la période 2013-2017, sont très loin d'être atteints. Le Haut conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge pointe du doigt une offre qui stagne et des inégalités sociales et territoriales toujours persistantes.

<http://www.hcfea.fr/spip.php?rubrique11>

**En 2015, les enfants de moins de 3 ans sont en majorité accueillis chez les assistant-e-s maternel-le-s**

**DREES - études et résultats, 10/2017, n° 1030, 6 p.**

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/en-2015-les-enfants-de-moins-de-3-ans-sont-en-majorite-accueillis-chez-les>

Fin 2015, près de 14 200 établissements accueillent des jeunes enfants sur l'ensemble du territoire français, hors Mayotte. Ils proposent 431 000 places, soit environ 7 600 de plus qu'en 2014. Les établissements d'accueil collectif (crèches, haltes-garderies, jardins d'enfants et établissements multiaccueil) regroupent 89 % de l'ensemble des places, les services d'accueil familial (crèches familiales) 11 %. La part des établissements multiaccueil (69 %) continue de progresser.

Les microcrèches poursuivent également leur implantation et représentent 14 % des établissements et 5 % des places en accueil collectif.

Parmi l'ensemble des modes d'accueil, l'offre la plus importante provient des assistant-e-s maternel-le-s employés directement par les parents (plus de 977 000 places, soit 69 % de l'offre globale). Par ailleurs, les maisons d'assistants maternels, dont la part dans l'offre d'accueil reste faible, sont en plein essor depuis leur institutionnalisation en 2010.

Les départements de la région parisienne et du sud de la France disposent d'un nombre de places d'accueil collectif et familial supérieur à la moyenne nationale en proportion de la population des enfants de moins de 3 ans, mais l'accueil chez les assistant-e-s maternel-le-s y est moins développé.

## ASSISTANTS MATERNELS

**Un espace dédié aux assistants maternels sur le site de la Cnaf, monenfant.fr  
lesprodelapetiteenfance.fr, 07/02/2019**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/un-espace-dedie-aux-assistants-maternels-sur-le-site-de-la-cnaf-monenfantfr>

Le site gratuit d'information de la Cnaf, monenfant.fr, dédié à l'enfance et à la parentalité, lance une nouvelle version profondément restructurée avec un espace spécialement conçu pour faciliter le métier des professionnels de l'enfance. Et particulièrement celui des assistants maternels.

**Repenser la formation initiale des assistants maternels**

**Métiers de la petite enfance, 02/2019, n° 266, p. 30-31**

L'autorisation d'exercer la profession d'assistant maternel est soumise à une formation dont le contenu a été modifié en octobre 2018. Celle-ci est désormais fondée sur l'enseignement de savoirs issus d'un diplôme national, le certificat d'aptitude professionnelle (CAP) "accompagnement éducatif". Toutefois, ces nouveaux enseignements devraient également s'attacher davantage à croiser des différents domaines de savoirs et d'aptitudes nécessaires à l'accueil de l'enfant chez un assistant maternel pour en révéler des savoirs propres à cette profession.

**Rendre visible la qualité d'accueil chez une assistante maternelle**

**Métiers de la petite enfance, 11/2018, n° 263, p. 26-27**

L'éveil et la socialisation de l'enfant dans les différents modes d'accueil sont des sujets d'intérêt, tant les attentes des familles sont importantes en la matière. Ils sont considérés comme des éléments permettant d'apprécier la qualité de l'accueil. Cependant, ils ne sont pas évalués de la même manière en structure collective et en accueil individuel. Il s'agit de travailler à rendre visibles les aspects qualitatifs de l'accueil chez une assistante maternelle.

**La qualité de l'accueil chez les assistants maternels**

**Métiers de la petite enfance, 07/2018, n° 259, p. 35-36**

L'accueil proposé par un assistant maternel à son domicile se trouve au cœur de plusieurs rapports publics qui en interrogent la qualité. Depuis le début des négociations de la nouvelle Convention d'objectifs et de gestion 2018-2021, différents services d'études et de statistiques tentent d'expliquer la baisse de l'accueil individuel en étudiant la qualité de celui-ci. Réflexion.

**Les assistantes maternelles au quotidien. Un travail invisible rythmé par différentes fonctions d'accueil du jeune enfant / UNTERREINER Anne**

**Politiques sociales et familiales, 03/2018, n° 67, p. 75-82**

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/126/RPSF126\\_P2\\_AnneUnterreiner.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/PSF/126/RPSF126_P2_AnneUnterreiner.pdf)

"Les recherches sur les assistantes maternelles montrent l'existence d'une charge mentale très lourde pour ces professionnelles. Ce travail peut pourtant être qualifié d'«invisible» : au carrefour du professionnel et du travail domestique, le métier d'assistante maternelle est peu reconnu socialement. Cette invisibilité rend difficile l'étude du quotidien et des pratiques de ces professionnelles. Comme la revue de littérature parue sur le sujet (Unterreiner, 2018) le montre, les travaux sur les assistantes maternelles se fondent essentiellement sur des statistiques de gestion, des enquêtes par questionnaires ou par entretiens. Or, seule l'observation fine de leurs comportements permettrait de montrer ce qu'elles font au quotidien avec les enfants, ce qui pourrait contribuer à faciliter la reconnaissance de ce métier et sa professionnalisation. Les pratiques des assistantes maternelles sont donc un champ d'enquête inexploré, notamment celui des potentielles différences de pratiques effectives entre ces professionnelles."

**Investissement social et qualité d'accueil au domicile des assistantes maternelles / MOISSET Pierre**

**Métiers de la petite enfance, 02/2018, n° 254, p. 11-13**

L'accueil chez les assistantes maternelles n'est quasiment pas pris en compte dans les perspectives d'investissement social évoquées actuellement dans le domaine de la petite enfance. Or, elles constituent le premier et principal mode d'accueil en France, et touchent les familles les plus modestes. Cette question appelle une réflexion sur la nécessaire formalisation du "contrôle qualité" et de l'accompagnement de ces professionnelles, afin de valoriser la qualité de ce mode d'accueil.

**Les assistants maternels, un mode d'accueil en transformation / MOISSET Pierre**

**Métiers de la petite enfance, 10/2017, n° 250, p. 9-11**

Après des années d'essor d'accueil chez les assistants maternels et de recours à ceux-ci, ce mode d'accueil marque aujourd'hui le pas. Le nombre d'heures employées baisse, les assistants maternels sont moins nombreux et la profession peine à renouveler face à son vieillissement. Cette situation amène à réinterroger le positionnement des assistants maternels dans la politique d'accueil du jeune enfant.

 **ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS**

**Un réseau de lieux d'accueil enfants-parents**

**Métiers de la petite enfance, 07/2019, n° 271, p.30-32**

Les lieux d'accueil enfants-parents (Laep) ont été élaborés sur le modèle des Maisons vertes de Françoise Dolto. Les accueillants, formés à l'écoute et supervisés, ont pour mission d'accompagner les parents dans leurs questionnements. Un fonctionnement des Laep en réseau permet de mutualiser les ressources au service des familles.

**La qualité en établissement d'accueil du jeune enfant**

**Cahiers de puériculture, 01/2019, n° 323, p.12-30**

Au sommaire :

- Entreprendre une démarche EAJE
- Vers un outil d'évaluation globale de la performance en crèche
- Coordonner le fonctionnement des EAJE en conciliant qualité et activité
- Listing de tâches et tour de crèche au service du manager d'EAJE

**La crèche, du mode de garde au lieu d'accueil**

**Métiers de la petite enfance, 03/2019, n° 267, p. 8-11**

Les établissements d'accueil du jeune enfant se sont progressivement structurés au fil de l'histoire. En parallèle, se sont développées la formation et la professionnalisation des personnels. Les crèches sont des organisations, au sens sociologique du terme, disposant d'un espace commun s'articulant autour d'une culture spécifique petite enfance. L'incarnation de cette culture identitaire est singulière à chaque établissement et particulièrement liée au responsable.

**Les familles utilisatrices des micro-crèches : profil, usages et satisfaction  
E-ssentiel (I'), 2018, n° 176, 4 p.**

[http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/Essentiel\\_176\\_MicroCreche.pdf](http://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/Essentiel_176_MicroCreche.pdf)

Parmi les créations de places d'accueil collectif pour les jeunes enfants, celles des micro-crèches financées via le complément de libre choix du mode de garde (Cmg) « structure » se poursuivent à un rythme soutenu. Afin de disposer d'une connaissance plus fine des familles utilisatrices de ces micro-crèches, de leur usage et de leur perception, une enquête nationale a été menée. Ces familles sont principalement biparentales, de catégories socioprofessionnelles moyennes et supérieures, ayant, au moment de la naissance de leur enfant, une préférence initiale pour l'accueil collectif. Près de six familles sur dix confient leur enfant en micro-crèche au moins quatre jours par semaine, pour une durée moyenne de 28 heures, le temps d'accueil variant fortement selon le profil des familles. Des disparités dans le taux d'effort apparaissent selon le niveau de revenu des familles, qui sont très fortement atténuées par les aides (Cmg et déduction fiscale). Les familles ont un niveau de satisfaction très élevé vis-à-vis des micro-crèches concernant l'éveil et la socialisation de l'enfant malgré leur coût initial élevé.

**Minicrèche, maxi-service**

**Actualités sociales hebdomadaires, 24/08/2018, n° 3072, p.26-30**

Créé par deux associations strasbourgeoises, Le P'tit Home est une microcrèche qui accueille les enfants de couples en difficulté, et notamment de familles étrangères en cours de régularisation. Un dispositif original qui, selon les travailleurs sociaux, est aussi un « outil de soin » pour des enfants ballottés avec leurs parents d'hôtel en hôtel et qui ont besoin de stabilité pour se construire.

**La crèche idéale.. Et si vous pouviez choisir ? [DOSSIER]**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 08/2018, n° 72, p. 22-38**

- Croire en son idéal.. Est-ce possible ?
- Semons des graines pour l'avenir !
- Un idéal.. atteignable ?
- S'il te plaît.. Dessine-moi une crèche
- J'ai rêvé d'un autre EAJE..
- La recette de la crèche idéale
- Rêver, croire et oser réaliser

**Les LAEP, lieux d'accueil enfants-parents, une histoire, un avenir...**

**Furet (le), 06/2018, n° 89, p. 8-55**

- .Introduction - Les LAEP, une histoire, un avenir...
- .Des lieux de socialisation et de prévention précoce pertinents
- .La CNAF engagée auprès des LAEP
- .C'est simple..., mais il est parfois compliqué de faire simple
- .Face aux risques de dérive, le désir de garder le cap
- .Qu'est-ce qui pousse les institutions à faire la promotion des LAEP ?
- .Le développement des LAEP en Seine-et-Marne
- .Une approche chorégraphique des LAEP
- .Éthique, rôle et fonction de l'accueillant en LAEP
- .Reconnaître les langues des familles
- .Les LAEP en Flandre
- .Le Lieu d'Accueil Enfants Parents, un lieu de prévention précoce
- .Le RENDEZ-VOUS des papas, une autre façon d'ouvrir le LAEP aux pères :
- .À l'Espace Joséphine Baker...
- .Une expérience de supervision en LAEP
- Réunion d'information bi-départementale sur les LAEP (fiche pratique)
- Cadres de travail et de référence, modalités de fonctionnement, objectifs, principes et éthique : Le Réseau national LAEP (fiche pratique)

## **Le choix de la crèche comme mode d'accueil, entre bénéfices pour l'enfant et adaptation aux contraintes**

**Etudes et résultats, 06/2017, n° 1014, 6 p.**

<http://drees.solidarites-sante.gouv.fr/etudes-et-statistiques/publications/etudes-et-resultats/article/le-choix>

Fin 2013, en France métropolitaine, 23 % des enfants de moins de 3 ans sont confiés au moins une fois dans la semaine à un établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE), c'est-à-dire à une crèche ou à une halte-garderie. Pour plus de la moitié d'entre eux, l'EAJE est le mode d'accueil principal : ils y passent la majeure partie de leur temps du lundi au vendredi, de 8 heures à 19 heures. Dans ce cas, neuf fois sur dix, l'EAJE était le premier choix des parents au moment de la recherche d'une solution d'accueil. Plus d'une fois sur deux, ce choix était motivé par les bénéfices supposés pour l'épanouissement et la socialisation de l'enfant

## **✚ RELAIS D'ASSISTANTS MATERNELS**

### **Les relais d'assistants maternels, des lieux de professionnalisation**

**Métiers de la petite enfance, 06/2017, n° 246, p. 26-27**

Les relais d'assistants maternels (RAM) sont à la fois des lieux d'échanges et de professionnalisation. Les animateurs de RAM mettent en œuvre des compétences spécifiques dans leur activité, afin de transmettre des connaissances pour et favoriser les bonnes pratiques. De leur côté, les assistants maternels bénéficient, grâce au RAM, d'un soutien dans leur professionnalisation.

<http://www.caf.fr/sites/default/files/Ram-guide-referentiel-2017-1.pdf>

### **Relais assistant maternels : création, fonctionnement et mise en réseaux / TAISNE (DE) Sophie, DOLLAT Delphine, Territorial, 2014, 136 p.**

Les relais assistants maternels (Ram) sont des acteurs de la politique petite enfance essentiels mais souvent méconnus. Ce dispositif, qui a vu le jour dans les années 90, peine encore parfois à faire reconnaître sa spécificité et sa valeur ajoutée. Pourtant, sa richesse et sa diversité ne sont plus à prouver. La Caisse nationale d'allocations familiales souhaite d'ailleurs qu'il y ait un relais pour 70 assistants maternels. Destinés à la fois aux assistants maternels, aux parents et aux enfants, les relais assistants maternels sont au cœur de la dynamique de territoire et contribuent à améliorer la qualité de l'accueil individuel. Lieu de rencontre, d'animation, les relais informent et soutiennent les parents et accompagnent les assistants maternels dans l'exercice de leur profession.

## **✚ MAISONS D'ASSISTANTS MATERNELS**

### **Former une équipe en maison d'assistants maternels**

**Métiers de la petite enfance, 05/2019, n° 269, p. 27-31**

Mode d'accueil innovant, les maisons d'assistants maternels (MAM) constituent un véritable atout. Elles permettent aux territoires de répondre de manière créative aux besoins des familles. Dans ce contexte, les projets d'ouverture de MAM sont porteurs et encore en pleine réflexion. La formation d'une véritable équipe de professionnels, parfois délicate, est essentielle.

### **La création d'une maison d'assistants maternels, un projet enrichissant / BOUET Adeline, COSTE Loïse, JANOT Nelly, FLEURY Aurélie**

**Métiers de la petite enfance, 04/2019, n° 268, p. 25-27**

Des éducatrices de jeunes enfants se sont regroupées pour créer une maison d'assistants maternels dans une commune de l'Hérault en 2016. Le montage du projet a nécessité de nombreuses étapes et un fort investissement de chacune. Aujourd'hui, ce lieu d'accueil permet aux enfants de s'épanouir et s'émerveiller chaque jour dans un cadre sécurisant. Les parents sont accueillis et investis, et les professionnels apprécient de travailler dans un cadre familial, à échelle humaine.

**Les maisons d'assistantes maternelles. Des lieux uniques à identités multiples / JARDINE Martine  
Bord de l'eau (Éditions le), 2018, 245 p.**

Dans cette époque en pleine mutation, les familles cherchent de nouvelles façons d'accompagner les jeunes enfants.

Les maisons d'assistantes maternelles (MAM) qui s'implantent partout en France ont pris peu à peu leur place dans le paysage de la petite enfance. C'est un système d'accueil novateur, adapté et adaptable qui relève pleinement de l'innovation sociale.

Pour autant, ce mode d'accueil dérange les professionnels de la petite enfance car il s'est construit et existe en dehors du cadre réglementaire strict des établissements d'accueil du jeune enfant.

Plébiscité par les parents, ce mode d'accueil se multiplie en répondant aux besoins de conciliation de vie familiale et professionnelle.

Les assistantes maternelles, elles-mêmes, y trouvent une évolution significative de leur métier. Les élus locaux sont eux aussi attentifs à son évolution, car il s'agit d'un mode d'accueil qui se présente à moindre coût pour la collectivité.

Bref, équipement de proximité, les maisons d'assistantes maternelles sont une réponse aux problématiques d'accueil des jeunes enfants tant dans les zones rurales qu'urbaines.

**Mam et Meje : zoom sur la formule d'accueil qui monte**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 08/2018, n° 72, p. 56-58**

Dans le paysage de l'accueil de la petite enfance, les maisons d'assistantes maternelles (Mam) font leur chemin, se développant de plus en plus sur les maisons d'éducateurs de jeunes enfants, ou Meje. Leur ressemblant sans leur être identiques, ces maisons d'un nouveau type s'épanouissent. De quoi s'agit-il précisément ? Cet article fait le point.

**Les maisons d'assistants maternels : une solution innovante pour un accueil de proximité et de qualité / CAYEUX Caroline, MEUNIER Michelle**

**Sénat, 2016, 65 p.**

<http://www.senat.fr/rap/r15-667/r15-6671.pdf>

Caroline Cayeux, sénatrice (LR) de l'Oise, et Michelle Meunier, sénatrice (PS) de Loire-Atlantique, ont présenté, au nom de la commission des affaires sociales, un rapport d'information intitulé "Les maisons d'assistantes maternelles : une solution innovante pour un accueil de proximité et de qualité". Le terme innovant est peut-être un peu daté, dans la mesure où ces structures ont été expérimentées dès 2005 - à l'initiative de Jean Arthuis, alors sénateur et président du conseil général de la Mayenne -, avant d'être officialisées par la loi du 9 juin 2010 relative à la création des maisons d'assistants maternels et portant diverses dispositions relatives aux assistants maternels. Le succès est en revanche bien là, car les maisons d'assistantes maternelles (MAM) connaissent - à l'image des maisons de santé dans le champ sanitaire - une rapide montée en charge.

**Créer une maison d'assistantes maternelles**

**Philippe Duval, 2017**

Comme bon nombre d'assistantes maternelles, vous projetez de créer votre maison d'assistantes maternelles (Mam). Par où commencer, qui fait quoi, à qui s'adresser... ? Ce livre retrace toutes les étapes de création d'une Mam, les contraintes à anticiper pour mieux les dépasser, des récits d'expériences réussies ou non avec leurs joies et leurs déboires, ainsi que différents outils servant la communication avec les institutions.

Parce que la clé du succès réside dans l'organisation, la patience, les échanges d'expériences, laissez-vous guider et créez votre Mam, solution d'avenir de l'accueil des jeunes enfants.



### **Je prends mon poste de coordonnateur enfance jeunesse / BOUQUIN Jérémy, CLEREMBAUX JOEL, ANGUENOT Fabrice**

**Territorial éditions, 13/02/2019, 112 p.**

Acquérir, en 100 pages, un savoir-faire qui vous rendra directement opérationnel : rédigé dans un style synthétique, clair et direct, illustré d'exemples, enrichi de conseils et d'astuces d'experts, de cas pratiques et de quiz, Je prends mon poste de coordonnateur enfance jeunesse, dans la collection « Les 100 premiers jours », vous permettra d'aborder sereinement votre nouvelle fonction ou de perfectionner vos connaissances.

Les métiers de l'enfance/jeunesse sont nouveaux. Nés de politiques éducatives successives et en perpétuelle évolution, les coordinateurs voient leur champ d'action s'élargir de plus en plus dans les collectivités. À la croisée de plusieurs services, en lien avec les usagers, coordonnant des actions locales sur des territoires de plus en plus complexes, il leur faut rapidement prendre leurs fonctions et mesurer les enjeux à venir.

Déterminant dans la prise de décision et dans l'accompagnement, leur rôle est devenu incontournable dans l'action en faveur des politiques éducatives. Rédigé par des professionnels de l'animation, des collectivités et du management, l'ouvrage traite de la prise de poste du coordinateur enfance/jeunesse sous tous ses aspects : savoirs : rappel des concepts fondamentaux de la fonction publique, des politiques éducatives, de la législation et de la réglementation ; savoir-faire : des outils, des méthodes, de nombreux éléments concrets et des conseils très utiles ; savoir-être : les comportements adéquats, les qualités relationnelles et personnelles, le positionnement au sein d'une équipe, la création de l'émulation et de l'esprit d'équipe.

### **L'expérience du territoire. Apprendre dans une société durable [dossier]**

**Diversité : ville école intégration, 01/2018, n° 191, 168 p.**

L'expression « territoire apprenant » rencontre un écho très fort dans le champ éducatif ces dernières années. S'il est difficile d'en trouver une définition stable et définitive, son émergence s'inscrit dans un mouvement constant, depuis les années 1980, de territorialisation et de développement territorial de l'action publique.

Le territoire se retrouve ainsi au centre d'une tension qui redéfinit le champ éducatif entre, d'un côté, la multiplication des acteurs éducatifs, tous légitimes mais parfois en concurrence et, de l'autre, la nécessité de penser le territoire comme une ressource indispensable pour impulser des projets éducatifs.

<https://www.reseau-canope.fr/notice/diversite-n-191-janvier-avril-2018.html>

### **Grand Chalon - Une démarche qualité participative au sein d'un service petite enfance intercommunal / COMMEAU DEPLAUDE Violaine, THOLLON BEHAR Marie-Paule**

**Furet (le), 12/2017, n° 87, p. 14-16**

En 2016, les élus du Grand Chalon invitent les structures petite enfance à s'engager ensemble dans une démarche qualité participative. C'est un grand pari que Marie-Paule Thollon-Behar et Violaine Commeau Deplaupe vont relever avec les structures concernées.

### **Accompagner un projet de service**

**Métiers de la petite enfance, 11/2017, n° 251, p. 10-13**

Accompagner la co-construction d'un projet de service au titre d'expert petite enfance implique de nourrir une relation de confiance avec les membres de l'équipe. Clarifier les besoins et les attentes de chacun, comme l'ensemble des enjeux, parfois contradictoires, est nécessaire. Il est également essentiel de tenir sa posture d'accompagnant tiers et de définir et respecter la place de chacun.

## **Politiques publiques - Le social en mode projet**

**Gazette-sante-social.fr, 01/09/2017**

Par souci d'innovation et de proximité grandissante avec les citoyens ou en raison de contraintes budgétaires, les collectivités sont de plus en plus nombreuses à découvrir les vertus du décloisonnement. Des méthodes qui s'intéressent plus aux bénéficiaires qu'aux institutions et qui bouleversent les façons de faire.

Transversalité, décloisonnement, agilité, conduite du changement, mode projet, ces nouvelles façons d'agir, impliquant à la fois les services entre eux, mais aussi les habitants et l'ensemble des parties prenantes (associations, entreprises) se répandent de plus en plus. Plusieurs raisons l'expliquent. Les collectivités doivent faire aujourd'hui mieux avec moins de ressources, d'où la nécessité de faire appel à toutes les compétences possibles.

## **L'éducatif local, c'est l'affaire de tous !**

**Cahiers du DSU (les), 07/2017, n° 66, 48 p**

[http://www.crdsu.org/c\\_\\_9\\_237\\_Publication\\_4125\\_\\_1\\_\\_L\\_educatif\\_local\\_c\\_est\\_l\\_affaire\\_de\\_tous\\_.html#.Wm8OArMqWos](http://www.crdsu.org/c__9_237_Publication_4125__1__L_educatif_local_c_est_l_affaire_de_tous_.html#.Wm8OArMqWos)

Ce numéro fournit des repères sur les dispositifs nationaux, valorise des actions locales et donne la parole aux principaux concernés : les jeunes et les acteurs de terrain. Il a pour objectif de décrypter comment la solidarité, fondement de la question éducative dans le cadre de la politique de ville, est aujourd'hui mise en œuvre.

## **Les PEDT face au défi de la complémentarité éducative**

**Acteurs de la vie scolaire, 05/2017, n° 87, p. 8-11**

Quatre ans après la réforme des rythmes scolaires, et à l'aube d'une période d'incertitude sur son avenir à l'issue des élections présidentielles et législatives, un premier bilan de la mise en œuvre de l'aménagement des rythmes éducatifs s'impose. Si la généralisation des PEDT constitue un pas en avant indéniable, les défis restent conséquents, à commencer par la question de la complémentarité éducative dont la mise en œuvre reste très insuffisante, tandis que la poursuite du mouvement de décentralisation interroge l'avenir des politiques éducatives locales.

## **Evaluation nationale des projets éducatifs territoriaux (PEDT) - Rapport final**

**Ministère de la ville, de la jeunesse et des sports, 27/03/2017, 84 p.**

[http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/Eval%20PEDT\\_Rapport%20VF.pdf](http://www.jeunes.gouv.fr/IMG/UserFiles/Files/Eval%20PEDT_Rapport%20VF.pdf)

Ce rapport qui s'appuie sur une double démarche, quantitative et qualitative, fait le point sur les PEDT au niveau national pour la première fois depuis leur généralisation. Il montre que ces projets ont permis aux élus locaux de construire de nouvelles propositions éducatives sur les temps périscolaires au bénéfice des enfants et des familles, en particulier dans les petites communes en milieu rural. Cette avancée comporte cependant des points de fragilité qui nécessitent un accompagnement renouvelé des services de l'Etat et de l'ensemble des acteurs associatifs. C'est pourquoi le rapport formule toute une série de préconisations visant la consolidation et le renforcement qualitatifs des temps périscolaires ainsi qu'une meilleure complémentarité avec les temps scolaires.

## **PEDT : il serait temps de passer "du projet communal au projet de territoire"**

**Localtis.info, 24/11/2016**

Pour le responsable opérationnel de l'Observatoire des politiques locales d'éducation et de la réussite éducative (Poloc), les PEDT sont bel et bien en place, "mais si on veut accéder aux questions de fond", il y a "une étape qualitative à franchir" pour associer les enseignants, les animateurs et tous les acteurs concernés : il s'agit de passer "du projet communal au projet territorial".



**L'éducatif local : les usages politiques du temps libre des enfants / LAFORETS Véronique  
12/2016, 391 p.**

<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01401395/document>

Depuis le début des années quatre-vingt, les dispositifs inscrits dans les politiques de la ville et de l'aménagement du temps de l'enfant, et plus récemment dans les lois de cohésion sociale et d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école, ont représenté de puissants leviers pour permettre l'émergence de projets éducatifs locaux pilotés par les communes. Ces projets s'élaborent dans un contexte institutionnel en perpétuel mouvement, enchevêtrent une multitude de préoccupations et présentent la caractéristique de se mettre en œuvre en dehors du temps scolaire. Alors que leur dimension locale est fortement valorisée tant par l'État que par les communes, cette thèse considère « l'éducatif local » comme étant la configuration que ces projets éducatifs locaux forment dans leur ensemble. Elle titre des généralités et identifie des mouvements de fond pour comprendre et estimer l'impact de leur émergence sur l'action publique à vocation éducative qui se déploie sur le temps libre des enfants et des adolescents. Elle est présentée en quatre parties. La première, intitulée « La fabrique de l'éducatif local : des mouvements de jeunesse aux projets éducatifs locaux » est composée de trois chapitres et s'intéresse à la sociogénéalogie de l'éducatif local, successivement considérée du point de vue des associations, de l'État et des communes. La seconde partie est titrée « Se rapprocher des acteurs. L'enquête et sa conduite ». Elle est composée d'un seul chapitre, présente l'épistémologie et les méthodologies de l'enquête. Celle-ci, réalisée à l'échelle nationale, mobilise un matériau comprenant des observations, une analyse documentaire, des entretiens, et un questionnaire renseigné par des professionnels du domaine. La troisième partie, « L'éducatif local comme champ de luttes » s'intéresse à deux catégories d'intervenants : les élus et les professionnels qui font chacun l'objet d'un chapitre. Enfin, une quatrième partie analyse « Les perspectives éducatives » en deux temps. Le chapitre 7 explore la manière dont s'élaborent les projets éducatifs locaux ; il aborde les différents types de ressources mobilisées et le fonctionnement des réunions de partenaires. Le chapitre 8 se centre sur la dimension strictement éducative de l'éducatif local. Il traite notamment des objectifs poursuivis par les projets locaux, la déclinaison de ces objectifs dans et hors des quartiers de la politique de la ville, et des publics concernés.

**Créer et animer un observatoire local : Comprendre la démarche, connaître la méthode / CHEBROUX Jean-Bernard**

**Territorial éditions, 2015, 101 p.**

Un observatoire local est un outil d'analyse scientifique d'un objet d'intérêt commun à des acteurs locaux et de modernisation de l'action publique par la production de l'information locale. L'ouvrage présente le référentiel théorique et méthodologique pour permettre aux acteurs et décideurs de mettre en œuvre cet outil de management des politiques locales. Il répond à des questions multiples : d'où viennent ces démarches, pour quelles raisons et dans quelles conditions apparaissent-elles ? Quel type de connaissances produisent-elles ? Quels sont les conditions et les outils de leur fonctionnement et de leur succès ? Quelles sont les étapes et modalités de leur mise en œuvre ? Les réponses à ces interrogations sont présentées en trois parties : historique et contexte de leur développement ; définitions et fonctions dans les systèmes locaux d'acteurs ; et surtout, méthodologie d'application, avec les conditions, les moyens et les outils nécessaires aux projets d'observation locale.

**Généraliser les PEdT- Outils pour la refondation de l'école / BOUVAT Janine, CHIRON Renaud, COURTESSEYRE Philippe, LECONTE Claire**

**Territorial éditions, 2015, 142 p.**

Au fil des recompositions ministérielles et de leurs incarnations successives depuis Vincent Peillon, la refondation de l'école constitue un cap bien identifié. La question d'un aménagement harmonieux des temps de l'enfant se retrouve donc à nouveau au cœur de « l'arène publique ». À partir de la réflexion sur les rythmes scolaires quotidiens et hebdomadaires, les refondateurs ont ainsi appelé à développer davantage de cohérence et d'articulation entre les différents temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. Cette invitation à une approche territoriale et globale de l'éducation s'appuie sur la généralisation d'un « nouvel » outil, confié aux collectivités et dédié à la mise en synergie des temps éducatifs dans l'intérêt de l'enfant : le projet éducatif de territoire (PEdT). Inscrit dans la loi, à la différence des précédentes injonctions de coéducation, constitue-t-il le premier jalon d'une future décentralisation de l'action éducative ? Le premier acte d'un changement de modèle éducatif ? Les enjeux sont à la hauteur des ambitions de la communauté éducative. À partir de retours d'expérience, construit autour de quatre expertises et points de vue croisés, cet ouvrage constitue, pour l'ensemble des professionnels concernés, un appui pour appréhender le PEdT dans toute sa complexité, de son élaboration à son animation.

**Petite enfance. La coéducation dans les établissements d'accueil de la petite enfance / JESU Frederic**

**Gazette sante social (1a), 06/2015, p. 43**

On dit traditionnellement qu'"il faut tout un village pour élever les enfants". Mais une structure d'accueil de la petite enfance n'est pas un "village" où tous les adultes se partagent les mêmes tâches. Comment les professionnels peuvent-ils dès lors coopérer avec les parents sans forcément "coller" à leurs attentes ?

**Les enjeux de l'observation sociale locale / GUERY Hervé**

**COMPAS ETUDES, n° 12, 04/2014, 4 p.**

Les lois de décentralisation ont transféré une partie de l'action sociale au niveau local, sans transmettre les outils de connaissance de la société. En dépit de la multiplication des données transmises par le niveau national, les acteurs locaux ont souvent de grandes difficultés à fournir une information organisée et suivie. De l'école à la justice, en passant par le surendettement, bien des informations manquent encore. Les systèmes d'information et de diffusion des statistiques demeurent difficiles à exploiter par les acteurs locaux. Au-delà de la compilation, c'est bien la question du sens de l'observation sociale locale qui est posée. Il demeure donc un vrai travail à mener en direction des élus et des professionnels dans les territoires, afin qu'ils puissent appréhender les données dont ils pourraient disposer et surtout transformer ces informations en outils d'aide à la décision et à la définition des orientations stratégiques.

[http://www.lecompas.fr/doc/compasetudes12\\_avril2014.pdf](http://www.lecompas.fr/doc/compasetudes12_avril2014.pdf)

**Accueil de la petite enfance : une approche territoriale pour évaluer la couverture des besoins / DANIEL Audrey**

**Revue Française des Affaires Sociales, 2011, n° 4, p. 31-56**

Apprécier l'adéquation de l'offre et des besoins en matière d'accueil de la petite enfance n'est pas chose aisée dans une grande ville. La diversité des modes de garde et la place prépondérante donnée à l'accueil collectif obligent à considérer une grande diversité de paramètres pour définir l'offre potentiellement disponible pour les jeunes enfants. L'appréciation des besoins nécessite par ailleurs d'identifier les profils socio-économiques des familles, de connaître leurs aspirations et de combiner ces deux types de données. L'exercice a été réalisé à Nantes. L'analyse croisée de l'offre et des besoins conclut à la capacité théorique de la ville de répondre à l'ensemble des besoins d'accueil régulier mais avec des tensions qui se concentrent sur une partie de l'année, sur certains territoires et/ou certains publics. Même si elle n'est pas exempte de limites, cette évaluation a le mérite de proposer un cadre où chacun des acteurs locaux peut contribuer à apprécier les comportements des familles, le fonctionnement des modes de garde et leurs évolutions. Elle aboutit à une lecture partagée des réalités locales qui renforce les efforts de chaque partenaire pour répondre au mieux aux besoins du territoire.

---

**D / L'accueil, l'information du public et les relations avec les familles**

**Crèche, jardin maternel, classe passerelle, école maternelle : diversité des rapports parents-professionnelles, GARNIER Pascale, RAYNA Sylvie**

**Carrefours de l'éducation, 2019/1 (n° 47), p. 159-173.**

<https://www.cairn.info/revue-carrefours-de-l-education-2019-1-page-159.htm>

Dans le système français d'accueil et d'éducation des jeunes enfants, avant la scolarité obligatoire, les enfants de 2-3 ans peuvent être accueillis dans différentes institutions : l'école maternelle, la crèche mais aussi des dispositifs « passerelle » ou des jardins maternels. L'analyse de cette diversité permet d'éclairer différentes configurations des rapports entre les parents et les personnels de ces institutions en étudiant à la fois les pratiques d'accueil des familles et les relations quotidiennes entre professionnelles et parents, ainsi que leurs différentes conceptions de leur professionnalité. La méthodologie du travail d'enquête se base sur l'observation de ces pratiques et croise les points de vue des parents et des personnels de quatre établissements éducatifs. Les résultats montrent une fracture nette entre un modèle scolaire de mise à distance et de « pédagogisation » des parents et un modèle d'accueil des familles au sein de la crèche et du jardin maternel, tout en soulignant l'originalité d'une classe « passerelle » qui permet un tissage des professionnalités entre le monde scolaire et celui de la petite enfance.

## **La place de chacun dans la relation entre parents-employeurs et assistants maternels**

**Métiers de la petite enfance, 08/2019, n° 272-273, p. 34-35**

L'accueil d'un enfant au domicile d'un assistant maternel ou en maison d'assistants maternels est fait de rapports humains entre les parents et le professionnel. Au fur et à mesure des rencontres quotidiennes, des liens se créent et, parfois, alimentent des ambivalences dans la relation. Entre affection et juste distance professionnelle, cet accueil doit être ajusté pour que chacun soit à sa place dans cet environnement de travail si spécifique.

## **Les relations parent-professionnel dans les structures de la petite enfance**

**Métiers de la petite enfance, 04/2019, n° 268, p. 28-29**

Accueillir un enfant signifie aussi accueillir une famille. La qualité des relations entre les professionnels et les parents est un facteur essentiel pour le bien-être du tout-petit. Tous se retrouvent autour d'un intérêt commun, celui de l'enfant. Si accompagner ce dernier, favoriser son développement, soutenir la parentalité sont les objectifs des professionnels, le parent demeure, quant à lui, le premier éducateur de l'enfant, et ce, tout au long de sa vie. Dans ce cadre, il est important de mettre en place les bases d'une nouvelle coopération parent-professionnel au bénéfice de l'enfant

## **Places en crèche : la confiance passe par la transparence**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 11/03/2019, n° 2456, p. 36-38**

Au moment où la méfiance des citoyens envers les élus atteint son paroxysme, les élus locaux doivent rendre lisible leur politique d'accueil de la petite enfance.

Dans la mesure où la demande excède l'offre, des critères d'admission clairement établis permettent aux familles de comprendre la raison d'un refus.

Les priorités politiques se traduisent dans des critères d'admission clairs. Le choix des familles est réalisé de manière collégiale et les décisions communiquées rapidement.

## **Familles et professionnels de la petite enfance : quels liens à bâtir ? / COUTU Sylvain, CANTIN Gilles**

**Revue internationale de l'éducation familiale (La), 2018, 180 p.**

Les recherches présentées dans ce dossier apportent de nouveaux éclairages sur le tissage des liens entre familles et milieux éducatifs de la petite enfance. Elles explorent tout particulièrement les enjeux et défis autour des formes de partenariat qui se constituent entre, d'une part, les parents de jeunes enfants ayant parfois à faire face à des situations complexes et, d'autre part, les professionnels dont les attentes en matière de formation et d'accompagnement des pratiques se développent largement.

## **Parents et professionnels dans les structures d'accueil de jeunes enfants. Enjeux, intérêts et limites des interactions / BLANC Marie-Claude, BONNABESSE Marie-Laure**

**ASH éditions, 2018, 208 p.**

Nous vivons aujourd'hui dans une société marquée par des difficultés à vivre ensemble, dans le respect des valeurs, des rôles et des places de chacun. Cette problématique se retrouve, à un autre niveau, au sein des établissements d'accueil de jeunes enfants. Les professionnels doivent en effet désormais apprendre, sans y avoir été formés, à coopérer d'égal à égal avec les parents.

Cette nouvelle donne oblige chacun à reconsidérer sa place et à prendre en compte celle de l'autre.

Comment se déroulent ces interactions et où puisent-elles leur origine ? De quelle place parle-t-on et pour quels parents ? Quelle compétence développer du côté des professionnels pour contribuer à fonder le « vivre ensemble » ?

Partant de l'étude des origines des structures petite enfance, les auteurs interrogent l'évolution des liens parents/professionnels et analysent les intérêts et les limites de ces interactions.

Sont également présentés des outils de compréhension et d'action pour faciliter les relations autour du jeune enfant. Parce que ces établissements, centrés sur l'éducation collective, jouent un rôle majeur dans la société actuelle et contribuent à construire celle de demain, cet ouvrage a pour objectif d'aider parents, professionnels, formateurs et partenaires à mieux comprendre les enjeux et les appuis qui vont donner aux parents la possibilité d'occuper une place tout en permettant aux professionnels d'ajuster la leur.

Enfin, pour la réédition de cet ouvrage, les auteurs se réinterrogent quant aux relations parents professionnels en lien avec la réactualisation du contexte socio-politique et les nouveaux enjeux dans le champ de la petite enfance.

**Au travail avec les parents ! / CLERGEAU Sandrine, GILOOTS Marie  
Enfances & psy, 2018, n° 79, p. 6-141**

Quoi de neuf du côté des parents ? Les parents d'aujourd'hui sont-ils différents de ceux d'hier ? Inversement, pourquoi seraient-ils les mêmes ? La parentalité est-elle un invariant anthropologique ou un état sans cesse remodelé et redéfini par les sociétés et les individus ? Dans un contexte de changement rapide de la société, impossible de penser que rien n'a changé de ce côté-là, et tellement vite d'ailleurs que tout le monde s'y perd. Nouvelles configurations familiales, nouveaux modèles théoriques, bienpensance, nous conduisent à des questionnements éthiques inouïs : Comment définir la famille ? Qui fait famille ? Comment travailler avec les parents des enfants et adolescents dont nous nous occupons ? Les nouvelles modalités du faire famille nous conduisent à des réaménagements notables. À qui s'adresser pour cet enfant qui a deux mamans et deux papas ? Ou pour cet adolescent accompagné par son beau-parent ?

Par ailleurs, après avoir traversé l'époque de la responsabilisation des parents, sommes-nous passés à l'ère de la déresponsabilisation ? Le modèle psychogénétique des troubles de l'enfant est-il toujours à l'œuvre ? Autrement dit, considère-t-on toujours les parents coupables, ou au contraire préfère-t-on les penser acteurs des prises en charge de leurs enfants ? De tout cela vont dépendre nos manières de nous adresser à eux, de les considérer, de les associer, ou de les mettre à l'écart de nos institutions et de leurs enfants : à l'hôpital, dans les lieux de soins, à l'école, dans le milieu judiciaire (pénal ou civil), dans les lieux d'accueil petite enfance, dans le champ du handicap ou celui de la prévention et de la protection de l'enfance. Ce numéro mettra au travail ces questions, par un abord multidisciplinaire, en explorant également ce qui s'expérimente dans d'autres pays.

<https://www.cairn.info/revue-enfances-et-psy-2018-3.htm>

**Accueillir les parents des jeunes enfants - Un soutien à la parentalité / BOSSE PLATIERE Suzon,  
LOUTRE DU PASQUIER Nathalie, Eres, 2018, 320 p**

Tous les jours, de très nombreux parents confient leur enfant à des professionnels dans des crèches collectives, des haltes garderies, chez des assistantes maternelles, dans des écoles maternelles. Tous les matins, ces professionnels accueillent les enfants et leurs parents. Échanges d'informations minimales ou véritables dialogues, ces relations quotidiennes ont une importance capitale. Quelle en est la nature ? Quels en sont les enjeux ? Leur qualité peut-elle garantir la place et le rôle de chacun auprès de l'enfant ? Dans quelles conditions ces rencontres peuvent-elles être un véritable soutien aux parents dans les liens qu'ils tissent avec leur petit ? Travailler auprès d'un enfant qui n'est pas le sien peut générer de la confusion dans les rôles, les places et les affects. Construire la confiance avec les parents constitue une exigence professionnelle pour les clarifier. Cette nouvelle édition s'appuie sur la recherche-action conduite par les auteurs avec huit équipes d'accueil de jeunes enfants. Elle développe les questions et les analyses générées au regard de l'évolution actuelle du champ de la petite enfance : mutations familiales et leurs retentissements sur le « devenir parent », changements dans l'organisation de l'accueil des jeunes enfants dans les différents lieux et leurs effets sur la qualité du travail des professionnels.

**Eduquer avec bienveillance : outils et pièges de la relation parents-professionnels / HIRN Frédérique  
Philippe Duval, 2016, 134 p.**

Autour de l'enfant accueilli en crèche, deux catégories d'adultes vont se rencontrer : les parents et les professionnels. Apprendre à vivre à travers deux espaces, celui de sa famille et celui de la structure, n'est pas évident pour le tout-petit. Mais cela peut être facilité s'il sent qu'il existe entre les adultes qui l'entourent une capacité à échanger, à collaborer. On attend des professionnels car cela fait partie de leur rôle de mettre en place ce qui est nécessaire pour développer ce type de relation avec les parents.

Pourtant, la relation à l'autre est loin d'être toujours simple, les pièges peuvent être nombreux, même avec les meilleures intentions du monde. Les connaître est déjà une première étape pour essayer de les éviter. Mais ensuite ? Par quels outils les professionnels peuvent-ils construire cette qualité de relation qui permettra un réel travail de collaboration ? Si la démarche d'ouverture à l'autre est importante, il est nécessaire aussi de penser la question des limites, toute la difficulté étant de savoir où les poser.

D'autre part, au-delà de la collaboration, les parents peuvent avoir parfois besoin de soutien. Comment les accompagner, quelle posture adopter ? Il en existe une variété et les connaître va permettre de choisir la plus adaptée à la situation considérée. Enfin, il y a les autres outils, les incontournables comme les transmissions, ou ceux qui se cherchent encore comme les groupes de parole et d'échanges entre parents, ou les ateliers parents-enfants.

Et tous ceux qui nous restent à inventer, à condition que nous osions libérer notre créativité...

**Avec les familles dans les crèches ! Expériences en Seine-Saint-Denis / RAYNA Sylvie**  
**Eres, 2016, 201 p.**

L'implication et la participation des parents sont prescrites dans les textes officiels qui encadrent les structures d'accueil de la petite enfance et l'école maternelle. Mais sur le terrain, les équipes se trouvent parfois démunies pour traduire ces injonctions en actions. Depuis des années, les crèches de Seine-Saint-Denis font preuve de créativité pour agir avec les parents en vue d'améliorer l'accueil des jeunes enfants et de leur famille. Dans une société marquée par la montée de la pauvreté, de la désaffiliation sociale, des éclatements familiaux, etc., les projets mis en œuvre indiquent la voie de ce qu'il est possible d'engager pour un mieux vivre ensemble. 12 crèches départementales présentent et analysent leurs avancées en direction des familles qu'elles accueillent. Professionnelles, responsables départementaux, partenaires associatifs du monde des arts et de la culture exposent la genèse, le déroulement et les impacts d'un ensemble de projets innovants qui témoignent d'un changement paradigmatique : le passage d'actions pour les parents à des actions partagées avec les parents.

Ces expérimentations heureuses apportent savoirs, savoir-faire et savoir être, sur lesquels d'autres acteurs de la petite enfance pourront s'appuyer pour oser ouvrir davantage les portes de leurs structures et s'engager dans un processus de coéducation plus constructif.

**Vade-mecum attribution des places en crèche**  
**Association des maires de France, 11/2018, 29 p.**

<https://www.amf.asso.fr/documents-presentation-du-vade-mecum-sur-lattribution-places-en-creche-/39072>

Au-delà des expériences locales qui illustrent les nombreuses préconisations, ce vade-mecum constitue un réel outil synthétique d'aide à la décision, à la disposition des élus locaux, les accompagnant dans la formalisation d'une procédure d'attribution des places en crèche plus efficace et transparente.

Des expérimentations sont prévues dans une dizaine de territoires volontaires.

**Inscriptions en crèche : vers un référentiel de bonnes pratiques**  
**Maires de France, 10/2018, n° 361, p. 15**

Les communes doivent améliorer les modalités d'attribution des places. Un vade-mecum va leur donner des pistes.

**Crèches : jouer la transparence dans l'attribution des places**  
**Maires de France, 03/2018, n° 355, p. 44-45**

La mise en place de règles objectives est une pratique répandue, notamment à Bordeaux (33) et à la communauté de l'Oust à Brocéliande (56)

**Relations parents-professionnels : de l'ambiguïté à la bienveillance**  
**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 08/2018, n° 72, p. 12-15**

Si les EJE n'ont pas choisi leur métier pour les rapports avec les adultes qu'il implique, il n'en reste pas moins que pour bien accueillir un enfant il est nécessaire de prendre en compte ses parents. De la méfiance à la confiance, de l'ambiguïté à la bienveillance, la relation parents-professionnels se construit via des passages obligés - Sandrine Canevet, EJE depuis six ans et directrice de la crèche Boris Cyrulnik de Quimper (29), appartenant à la SCIC En jeux d'enfance, a fait de cet aspect la pierre angulaire de son exercice quotidien. Rencontre avec une professionnelle qui place bienveillance et empathie au centre de sa pratique.

**Recherche d'un mode de garde : une commune inventive !**  
**Furet (le), 03/2018, n° 88, p. 39-40**

Expérience du service petite enfance d'Illkirch Graffenstaden dont l'enjeu est d'accompagner les parents et de leur présenter l'ensemble des solutions qui s'offrent à eux afin qu'ils puissent se concentrer sur l'enfant à naître.

**Crèche : transparence ou suspicion ?**  
**Maires de France, 01/2018, n° 353, p. 20**

Les élus rejettent toute modulation des aides financières versées par les caisses d'allocations familiales en fonction des modalités d'attribution des places.

### **Coéducation - Inviter les familles à participer à la vie des lieux d'accueil**

**Métiers de la petite enfance, 02/2016, n° 230, p. 31-32**

La mission première des structures petite enfance est d'accueillir au quotidien les tout-petits. Or, un accueil individualisé de qualité doit prendre en compte la famille et l'histoire de chaque enfant. Inviter les parents à entrer dans les lieux d'accueil leur permet de poser un regard différent sur ce que vivent leurs enfants et sur le travail des professionnels. L'organisation de rencontres, de temps conviviaux et d'ateliers, par exemple, permet des temps d'échanges riches entre parents et professionnels.

### **Coéducation. La bientraitance institutionnelle, un contrat entre un service, une équipe et des parents**

**Métiers de la petite enfance, 01/2016, n° 229, p. 31-33**

Mettre en œuvre un accueil bienveillant à l'adresse des enfants implique pour l'institution de donner aux professionnels un cadre protecteur et aux parents les signes d'une relation contractuelle. Plusieurs outils institutionnels permettent de partager ces repères structurants : règlement de fonctionnement, projet éducatif, contrat d'accueil pour la relation avec les familles, projet pédagogique et "règlement intérieur" pour la relation entre professionnelles. Parents et professionnels peuvent alors évoluer dans un cadre plus sécurisant qui désigne de manière cohérente les places et limites de chacun et les bases des contrats institutionnel et éducatif.

## **III / LE MANAGEMENT DES ÉQUIPES PLURIDISCIPLINAIRES**

### **A / Le management en établissement d'accueil de jeunes enfants**

---

#### **Le management dans la petite enfance - Guide pratique / NARDEAU Coralie**

**Philippe Duval, 2019, 175 p**

Si vous jouez un vrai rôle de manager aujourd'hui, ce n'est pas seulement parce que vous pouvez prétendre aux postes de coordination ou de direction, mais parce que vos missions se rapprochent toujours plus de celles d'un manager d'entreprise, qui exercerait en dehors du secteur social. Quand la pression de la part des gestionnaires se répercute sur le bien-être des professionnels de terrain - qui ont ainsi l'impression de devoir faire toujours plus avec moins, ne se sentent ni valorisés ni écoutés -, vous devez faire preuve de créativité afin que le lien et la communication ne soient jamais rompus entre la hiérarchie et les équipes. Car la réalité met à rude épreuve les valeurs de ces professionnels pour lesquels s'occuper des enfants est une vocation. Pratique, ce livre vous donne les moyens de garder vos équipes mobilisées et passionnées, de cumuler leurs intelligences, en mettant à votre disposition des outils, des stratégies, des mises en situation, des exercices pratiques, quel qu'en soit le contexte : la reprise d'une équipe, l'entretien annuel, la mise en place d'un projet pédagogique, l'organisation d'une réunion, le recrutement ou l'accompagnement d'un nouveau professionnel.

#### **De l'utilité de l'analyse des pratiques dans les structures**

**Journal des professionnels de l'enfance, 11/2019, n° 121, p. 58-59**

Le travail auprès des jeunes enfants et de leur famille demande une implication émotionnelle souvent sous-estimée. Pourtant, comme on le peut le voir tout au long des situations présentées dans mon ouvrage "Un psy chez les tout-petits ?", être confronté à de jeunes parents fatigués, dans le doute, à des jeunes enfants dont l'origine des pleurs ou de l'inconfort n'est pas toujours aisée à identifier, peut parfois mettre les nerfs à rude épreuve et demander un contrôle de soi important. Or, comme tous, les professionnels de la petite enfance (PMI, structure d'accueil,) ont leurs propres valeurs, leurs propres histoires, leurs propres perceptions des interactions.



## **Diriger, être dirigée - Faire équipe ! [DOSSIER]**

**Furet (le), 09/2019, n° 94, p. 12-48**

Au sommaire :

- Introduction
- Direction de structures de la petite enfance : quels mots pour le dire ?
- Intervention d'une psychologue auprès d'équipe en crise
- La fonction de direction entre paradoxes, confiance..et couteau suisse !
- Les mille et une facettes de la formation
- Le soutien au Soutien, ferment d'une équipe
- La question de la responsabilité de la direction des structures petite enfance
- Du remplacement sur mesure pour contrer la pénurie de main-d'oeuvre
- Des équipes bien traitées et bien traitantes : comment faire ?
- On ne "manage" ni les bébés, ni les professionnel.les !
- Choisir la médiation dans le conflit d'équipe !
- Diriger un jardin d'enfants multilingue en Allemagne
- Diriger un CPE au Québec
- Marjorie et Stéphanie en crèche parentale à Meudon
- Ecouter pour mieux communiquer
- Note de lecture : Abécédaire du management bien-traitant
- Fiche pratique : Diriger une équipe en développant une posture de facilitateur !

## **La prise de poste du jeune professionnel de la petite enfance**

**Métiers de la petite enfance, 04/2019, n° 268, p. 17-19**

La première entrée en fonction en tant que professionnel de la petite enfance peut être source de crainte, d'excitation ou de questionnement. En effet, ce changement de statut est aussi assorti de nouvelles responsabilités. Un accompagnement bienveillant est important pour que ce nouveau professionnel prenne sa place et devienne à son tour une ressource pour l'équipe.

## **L'entretien d'évolution pour les professionnels de structure d'accueil**

**Métiers de la petite enfance, 04/2019, n° 268, p. 8-9**

Offrir aux professionnels des perspectives d'évolution est une source de motivation efficaces et durables. Pour y parvenir, il importe d'instaurer un processus de suivi individuel constructif et tourné vers l'avenir. Dans le contexte des lieux d'accueil de jeunes enfants, un tel dispositif ne portera ses fruits que s'il s'accompagne d'une mobilisation collective autour de projets et du sens donné aux pratiques quotidiennes.

## **Optimiser l'accueil en établissement d'accueil du jeune enfant [DOSSIER]**

**Cahiers de la puériculture (Les), 10/2019, n° 330, p. 11-35**

Au sommaire :

- **Concilier management et bien-traitance en EAJE**
- La réflexivité, une compétence professionnelle à développer
- L'inclusion sociale en crèche
- Mise en place d'un self-service pour les repas en EAJE
- Diagnostic des pratiques des équipes pour une démarche de professionnalisation

## **Accueillir un stagiaire [DOSSIER]**

**Métiers de la petite enfance, 12/2018, n° 264, p. 9-22**

Au sommaire :

- Accompagner la professionnalisation
- L'accueil des stagiaires, une mise en oeuvre de compétences
- Aider l'étudiant infirmier à acquérir une posture réflexive
- L'accueil d'un stagiaire, un projet préparé pour évoluer ensemble
- Etre stagiaire, entre découverte, intégration et remise en question
- "La formation pratique est essentielle dans le cursus des étudiants éducateurs de jeunes enfants"

**Recrutement et turn over en petite enfance : une situation préoccupante [DOSSIER] - 4 articles  
lesprodelapetiteenfance.fr, 06/06/2019**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/conditions-de-travail/recrutement-et-turn-over-en-petite-enfance-une-situation-preoccupante>

Nous avons lancé en février dernier une grande enquête sur le recrutement et le turn over dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE). Nous avons mis en ligne deux questionnaires, l'un à l'intention des gestionnaires-recruteurs, l'autre destiné aux professionnels de l'accueil collectif. Au total près de 1500 réponses. De quoi dresser un état des lieux de la situation. Nous avons recueilli des verbatim explicitant les réponses. Pour compléter et analyser, et mettre en perspective ces résultats nous avons interviewé des acteurs du secteur qui font référence. Et qui peuvent expliquer les difficultés actuelles : les contraintes liées au décret de 2010 en ce qui concerne les taux d'encadrement et les qualifications du personnel, celles des centres de formation pieds et poings liés aux décisions et financements des régions ; mais aussi les états d'âme des professionnels qui ne se sentent ni reconnus ni valorisés dans leurs métiers et fonctions et parfois même se trouvent dans l'incapacité d'exercer correctement leur rôle vis à vis des enfants et des familles.

**La confiance et les professionnels de l'accueil de jeunes enfants  
Métiers de la petite enfance, 10/2018, n° 262, p. 8-10**

Le professionnel de la petite enfance, comme tout un chacun, a besoin de croire en ses capacités et d'être dans une relation de confiance avec ses collègues et ses responsables, pour pouvoir accueillir et accompagner sereinement l'enfant et sa famille. Il est donc nécessaire de créer un climat de confiance au sein de l'établissement d'accueil de jeunes enfants. Par son attitude positive et respectueuse, et grâce aux échanges avec les professionnels, le responsable d'établissement pourra motiver, encourager et accompagner chacun des membres de son équipe dans cette voie.

**Des réunions de travail utiles et efficaces**

**Métiers de la petite enfance, 07/2018, n° 259, p. 12-15**

Si les réunions de travail en établissement d'accueil de jeunes enfants sont indispensables, elles sont parfois vécues comme contraignantes, trop nombreuses ou peu utiles. Pour qu'elles constituent de véritables espaces d'échange et des leviers de performance pour tous, quelques conditions sont indispensables. Organisation et communication sont les maîtres mots dans ce contexte.

**L'analyse des pratiques professionnelles [DOSSIER]**

**Métiers de la petite enfance, 05/2018, n° 257, p. 11-24**

Au sommaire :

- Un regard, une posture (avant-propos)
- L'analyse de situations et de pratiques, définitions et enjeux pour la petite enfance
- La démarche d'analyse d'une situation éducative
- L'équipe pluriprofessionnelle, un atout pour l'analyse des pratiques
- Le temps du repas, exemple d'une analyse de situation

**L' EJE et la fonction de direction [DOSSIER]**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 04/2018, n° 70, p. 22-37**

Au sommaire du dossier :

- Se connaître pour bien diriger
- Naître et grandir en tant que directrice
- L'esprit d'équipe : une affaire d'écoute et de confiance
- Confiance, communication et bienveillance
- Stop au management du copinage !
- Une direction à trouver

**Les éducateurs de jeunes enfants, formés pour devenir directeurs de structure ?**

**Métiers de la petite enfance, 03/2018, n° 255, p. 12-13**

Le poste de directeur d'établissement d'accueil de jeunes enfants nécessite le développement de compétences spécifiques. La formation initiale des éducateurs de jeunes enfants (EJE) semble parfois insuffisante pour occuper ce type de poste. Il est nécessaire de renforcer leurs compétences dans les domaines du management et de la gestion d'équipe. La réingénierie des diplômés du travail social, qui sera mise en œuvre à la rentrée 2018, invite à mener une réflexion sur ces sujets. Cependant, les EJE ne sont pas destinés à devenir uniquement des directeurs de structures : ils ont toute leur place auprès des enfants.



## **La coopération, un fondement de la relation**

**Métiers de la petite enfance, 01/2018, n° 253, p. 15-24**

- Coopérer : donner et recevoir
- La coopération entre l'adulte et le jeune enfant
- De la collaboration à la coopération des professionnels en établissement d'accueil de jeunes enfants
- Le jeu coopératif, de l'individuel au collectif
- « La coopération est un outil facilitant la période d'adaptation »

## **Qui peut diriger un EAJE ?**

**EJE journal : le journal des éducateurs de jeunes enfants, 12/2017, n° 68, p. 52-55**

Plusieurs types de professionnels sont habilités à prendre la direction d'un établissement d'accueil du jeune enfant. Tout dépend, à vrai dire, du nombre de places offertes par la structure et de l'expérience de la personne. Gros plan sur les textes de loi et les dérogations possibles.

## **Accompagner un projet de service**

**Métiers de la petite enfance, 11/2017, n° 251, p. 10-13**

Accompagner la co-construction d'un projet de service au titre d'expert petite enfance implique de nourrir une relation de confiance avec les membres de l'équipe. Clarifier les besoins et les attentes de chacun, comme l'ensemble des enjeux, parfois contradictoires, est nécessaire. Il est également essentiel de tenir sa posture d'accompagnant tiers et de définir et respecter la place de chacun.

## **Construire une dynamique d'équipe**

**Métiers de la petite enfance, 07/2017, n° 247, p. 15-23**

- Des professionnels aux multiples compétences
- Cohésion et esprit d'équipe en structure d'accueil
- Accompagner les équipes pour engager le changement
- La prise de poste d'une directrice en établissement d'accueil de jeunes enfants

## **Des outils pour les directeurs de structures d'accueil**

**Métiers de la petite enfance, 06/2017, n° 246, p. 12-13**

Les directeurs de structures d'accueil organisent l'activité de l'établissement en s'appuyant sur plusieurs outils. Parmi ceux-ci, le règlement intérieur et le projet pédagogique sont essentiels. Ces documents écrits permettent l'information de tous et facilitent la communication

## **Préserver le plaisir au travail (Dossier)**

**Métiers de la petite enfance, 03/2017, n° 243, p. 13-24**

Le bonheur au travail semble à la mode. Certaines entreprises ont même créé un poste de "responsable du bonheur". Ce concept complexe pose la question de la responsabilité et des possibilités d'actions, notamment par le levier du plaisir. Qu'en est-il dans le domaine de la petite enfance ?

- Le cadre de travail, une responsabilité de chacun
- Bonheur et plaisir au travail
- Les "petits riens" du plaisir au travail
- Accompagner un jeune professionnel dans sa prise de fonction
- Regards croisés de professionnels sur le plaisir au travail

## **Abécédaire du management bien-traitant / SALVI Véronique**

**Chronique sociale, 2017, 95 p.**

Comment concilier, réconcilier, management et bien-traitance ? Investir sur l'humain, c'est-à-dire sur les compétences et l'implication de chacun est un défi quotidien. La réalité économique est prégnante dans tous les secteurs d'activité, y compris le secteur de l'enfance et du soin. Il existe malgré tout une marge de manoeuvre pour le manager et il peut concrètement influencer sur la qualité du service rendu par un management bien-traitant.

Cet abécédaire permet à chaque manager de réfléchir sur ce thème du management et de la bien-traitance au gré de ses questionnements. Les nombreux allers-retours entre théorie et pratique donnent un éclairage particulier aux pratiques. Alors, êtes-vous un manager bien-traitant ? Souhaiter l'être est déjà un grand objectif ! A vous de jouer !

## **Comprendre la résistance au changement**

### **Métiers de la petite enfance, 12/2016, n° 240, p. 7-9**

Les évolutions et les changements, même mineurs, font partie de toute vie professionnelle. Comment les personnes les acceptent-elles, y résistent ou s'y résignent ? Quelles émotions traversent-elles ? Une réflexion à ce sujet permet de mieux comprendre l'équipe, l'ambiance de la structure et les conséquences sur le bien-être des enfants accueillis.

## **Le projet, catalyseur d'énergie collective**

### **Métiers de la petite enfance, 12/2016, n° 240, p. 11-18**

- Le projet, catalyseur d'énergie collective
- Les enjeux de la dynamique de projet dans le domaine de la petite enfance
- Le projet, un outil pour donner du sens à la pratique
- Les actions collectives, une démarche participative et citoyenne

## **Des temps pour échanger**

### **Métiers de la petite enfance, 11/2016, n° 239, p. 31-33**

Diriger une équipe pluridisciplinaire, dont la mission est l'accueil et l'accompagnement des jeunes enfants et de leur famille, nécessite l'aménagement de temps d'échanges entre les professionnels. Ces moments revêtent différentes fonctions et remplissent plusieurs objectifs, le but étant de permettre la réflexion, de donner du sens à l'action et de favoriser la disponibilité des personnes et leur épanouissement professionnel.

## **La participativité, valeur clé du management**

### **Métiers de la petite enfance, 10/2016, n° 238, p. 10-12**

La participativité est à l'ordre du jour de toutes les organisations de travail publiques ou privées. Sous ce terme, qui cherche à donner une tonalité dynamique à nos investissements professionnels, comment le manager d'établissement de jeunes enfants peut-il accompagner les équipes sans perdre ses propres valeurs pédagogiques et collectives ?

## **L'assertivité, clé d'un management respectueux /**

### **Métiers de la petite enfance, 06/2016, n° 234, p. 9-10**

Le management est l'une des missions les plus importantes du responsable de structure petite enfance. Tout se joue, ici, sur son savoir-être et son savoir-faire, pour accompagner chaque personne et conduire l'équipe entière. En ce sens, l'assertivité est une ressource car elle permet de mieux s'affirmer et de développer le respect de soi et des autres.

## **Le directeur de structure d'accueil face aux réalités de terrain**

### **Métiers de la petite enfance, 01/2016, n° 229, p. 8-10**

Le management a été pendant longtemps mis à distance par les directeurs d'établissement d'accueil du jeune enfant, qui accompagnaient leurs équipes à l'aide de pratiques plutôt intuitives. Aujourd'hui, la responsabilité de manager est bien réelle. Le métier de directeur de structure doit s'incarner bien au-delà des questionnements sur les pratiques du quotidien.

## **Devenir manager d'une équipe petite enfance**

### **Métiers de la petite enfance, 11/2015, n° 227, p. 7-9**

La fonction managériale semble, de nos jours, l'une des missions "phare" de la plupart des postes d'encadrement. Enseignée dans certains cursus universitaires, accompagnée parfois dans les entreprises, encouragée par des formations "en intra", qu'en est-il dans le secteur de la petite enfance ? En laissant de côté les présupposés et les représentations sociétales ou économiques, il est alors possible de prendre la mesure de la réalité de cette fonction.

## **La motivation, source d'entrain au travail**

### **Métiers de la petite enfance, 02/2015, n° 218, p. 26-28**

La motivation est une émotion fluctuante au sein d'un groupe. Son impact sur l'équipe, comme sur le travail de la personne démotivée, est important. Le directeur doit soutenir la motivation de son équipe. Il dispose d'outils peu coûteux pour ce faire : reconnaissance de chacun, entretien, implication dans les projets, délégation de tâches.

## **L'intergénération dans une équipe : une question d'ouverture à l'autre**

### **Métiers de la petite enfance, n° 210, 06/2014, p. 21-22**

Au sein des équipes différentes générations cohabitent, avec parfois des écarts dans l'exercice des professions. La formation continue permet de suivre les évolutions des métiers. De même le projet pédagogique est un trait d'union entre les professionnels quels que soient leur âge et l'ancienneté de leur diplôme.

## **Encadrer une équipe**

### **Métiers de la petite enfance, n° 204, 12/2013**

Peut-on manager dans le domaine de la petite enfance ?

Au sommaire :

- Responsable démarche qualité éducative
- Peut-on manager dans le domaine de la petite enfance ?
- Lorsque l'équipe encadrante donne la tonalité
- Manager une équipe pluridisciplinaire : entre construction et conduite
- Penser la place du professionnel pour mieux penser la place de l'enfant
- La crise institutionnelle

## **Du projet au management participatif**

### **Métiers de la petite enfance, n° 204, 05/12/2013, p. 20-21**

La crèche parisienne villa Sainte-Croix (75) articule son projet autour du jeu sur proposition des adultes et selon les désirs en enfants. Afin d'ajuster les pratiques autour de ce projet, les professionnels participent à une réflexion permanente et continue et utilisent de nombreux outils, comme des tableaux muraux ou des carnets de bord personnels.

## **Les plannings : du casse-tête à la gestion maîtrisée**

### **Métiers de la petite enfance, n° 199-200, 08/07/2013, p. 26-28**

Spécifique à chaque structure, à sa taille, à ses moyens, le planning doit prendre en compte les exigences réglementaires, ainsi que la présence des enfants et des professionnels. Une certaine stabilité est recherchée pour le bien-être de tous, sans qu'elle ne puisse être toujours assurée. La gestion des plannings exige de la part de l'équipe encadrante une adaptation permanente, liée à l'évolution mais aussi aux aléas du quotidien.

## **Conduire une équipe d'un établissement d'accueil de jeunes enfants : accompagner une équipe (2/3)**

### **Métiers de la petite enfance, n° 197, 05/2013, p. 19-21**

Être témoin de comportements inappropriés voire choquants est une situation difficile à vivre. La responsabilité professionnelle pousse à intervenir. Mais comment ? Sortir de l'alternative douloureuse — subir ou exclure — par la mise en place d'un accompagnement conduit par les encadrantes, avec l'engagement de la personne concernée, peut être constructif alors pour toute l'équipe.

## **Conduire une équipe d'un établissement d'accueil de jeunes enfants : la construction d'une équipe (1/3) / Métiers de la petite enfance, n° 196, 04/2013, p. 23-25**

Un établissement d'accueil de jeunes enfants est un lieu de construction pour les enfants comme pour les équipes. Se confronter aux réalités du travail, parfois dans le conflit, dissout les croyances « naïves ». Toute cohésion se construit en appui sur ce qui rassemble – cadre, valeurs, objectifs – et sur ce qui distingue les uns des autres – la diversité des personnes. Comment une équipe de direction peut-elle accompagner ces constructions ?

## **Responsabilité(s)**

### **Métiers de la petite enfance, n° 194, 02/2013, p. 35**

La responsabilité va bien au-delà d'un simple savoir-faire, elle est liée à un cadre juridique et à une dimension éthique et morale. Enfin, la notion de responsabilité ouvre sur les premières représentations citoyennes transmises par l'adulte qui, au fil des jours, accompagne cet enfant qui grandit.

## **Engagement et responsabilités des directeurs de structure**

### **Métiers de la petite enfance - 09/2012 - n° 189 - pp. 9-18**

- Manager son équipe au quotidien, Marie Léon
- Responsabilités tous azimuts des directeurs d'EAJE, Marjorie Lesourd
- Diriger une structure Petite enfance, construire un projet avec l'équipe éducative et trouver sa place de manager, Valérie Latreille

### **L'importance d'une bonne intégration à l'équipe**

#### **Métiers de la petite enfance - 06/2012 - n° 186 - pp. 40-41**

Dans un secteur en plein développement tel que celui des services à la petite enfance, comment faire pour diminuer le turn-over et créer un cadre de travail agréable pour les équipes ? Et si tout commençait par une bonne intégration ? C'est le manager qui doit consacrer du temps au nouveau salarié afin de lui présenter l'institution et les valeurs dans lesquelles elle s'inscrit, les équipes et leur mode de fonctionnement. Les pratiques professionnelles devront être également validées lors de cet accueil, la constitution d'un tutorat temporaire s'avérant efficace. C'est à l'issue de cette période jalonnée de rencontres, que le nouveau salarié pourra prendre totalement sa place en confiance et être plus efficace.

## **B / La conduite de projet et l'animation de réseau**

---

### **Le guide de l'organisation apprenante. Plus de 100 outils et pratiques pour développer l'intelligence collective / ARNAUD Béatrice, EJEIL Corinne**

**Eyrolles, 2018, 504 p.**

Prenant appui sur les principes de l'organisation apprenante développés par Peter Senge dans son best-seller mondial *La cinquième discipline*, ce guide fortement outillé et illustré s'adresse aux dirigeants, leaders, managers, collaborateurs, mais aussi aux coachs, consultants et formateurs.

Il leur permettra de : transformer en profondeur les organisations et de les adapter à la complexité, en mettant l'accent sur l'apprentissage collectif ; favoriser le changement permanent pour obtenir un avantage concurrentiel durable.

### **Faciliter l'intelligence collective - 35 fiches pour innover, co-construire, mettre en action et accompagner le changement / NEVE-HANQUET Chantal, CREPEL Agathe**

**Eyrolles, 2018, 254 p.**

Formateurs, consultants, facilitateurs, coaches, managers : vous souhaitez mettre vos groupes en mouvement ? Votre but est de favoriser la créativité, l'agilité, et de développer l'intelligence collective des groupes ? Dans ce livre illustré par de nombreux exemples, vous trouverez : 9 attitudes intérieures pour faciliter la communication ; 7 questions clés pour activer l'intelligence collective ; 5 techniques de mise en action ; la démarche ARC pour faciliter un groupe ; 35 fiches opérationnelles, à utiliser sans modération ! Au-delà des techniques de facilitation éprouvées, vous entrez dans des repères pour répondre à une question clé : qu'est-ce qui permet que le groupe devienne plus vivant ? Tout facilitateur peut s'approprier ces méthodes, tout en respectant sa zone de confort, sa signature, son audace, sa compréhension et son style.

### **Construire les compétences collectives : Coopérer efficacement dans les entreprises, les organisations et les réseaux professionnels / LE BOTERF Guy**

**Eyrolles, 2018, 210 p.**

La compétence collective : une coopération réussie Les entreprises et organisations du XXI<sup>e</sup> siècle vont devoir, pour être performantes et compétitives, faire appel non seulement aux compétences individuelles de leurs collaborateurs mais de plus en plus à leurs compétences collectives. Il en est de même pour assurer la réussite des projets des réseaux de professionnels. Considérant que la compétence collective résulte de la qualité des relations de coopération existant entre divers acteurs individuels ou collectifs, Guy Le Boterf présente des réponses pratiques aux questions suivantes : Comment définir la compétence collective ? Quelle relation avec les compétences individuelles ? La compétence individuelle peut-elle s'exercer sans prendre appui sur des compétences collectives ? Comment identifier, décrire, développer, mettre en oeuvre et évaluer les compétences collectives dans une entreprise, une organisation ou un réseau de professionnels ? Comment rendre efficace le travail en réseau et en faire une compétence collective ?

**Manager ses projets et son organisation avec le design thinking / PREVOST Anne-Sophie  
Edipro (Éditions), 2016, 96 p.**

Le design thinking, "c'est une discipline qui utilise la sensibilité, les outils et méthodes des designers pour permettre à des équipes pluridisciplinaires d'innover en mettant en correspondance attentes des utilisateurs, faisabilité technologique et viabilité économique." (Tim Brown, CEO de l'agence américaine IDEO). Ce Livre Blanc, fruit de plusieurs années de lectures, d'observations et d'échanges, va vous faire découvrir "les bonnes pratiques" d'une méthode alternative de management, le design thinking.

Ces bonnes pratiques ont vocation non seulement d'illustrer la diversité de l'intégration du design thinking, mais aussi de vous inspirer dans votre pratique managériale. L'objectif est pratique et stratégique : informer, inviter à intégrer la démarche, orienter vers de nouvelles prises de décision, transformer les organisations. Des exemples ou références vous donneront un petit aperçu des réalisations de "ceux qui ont testé".

Inspirez-vous-en pour faire grandir votre organisation !

**Les fondamentaux du management de projet / MULLER Jean-Louis  
AFNOR, 2016, 203 p.**

Le management de projet, discipline "historique" de l'activité industrielle, fait aujourd'hui partie intégrante de toutes les activités, qu'il s'agisse de produits ou de services. Au fil du temps, il s'est enrichi de nouvelles approches, de nouveaux outils et fait aujourd'hui partie des "fondamentaux", surtout à l'heure du collaboratif. Jean-louis G. Muller a donc mis à jour son classique pour l'adapter aux nouvelles méthodes de travail et aux nouvelles technologies.

Entièrement restructuré et modernisé, ce livre répond aux questions cruciales que se pose toute personne confrontée au management et à la gestion d'un projet. Ecrit de façon très claire, dans un langage agréable et très abordable, ce livre pose les bonnes questions et fournit les bonnes réponses, en se basant à la fois sur l'expérience de l'auteur et sur une approche pragmatique et de bon sens.

**Guide du cadre responsable de service en action sociale et médico-sociale / LEFEVRE Patrick  
Dunod, 2016, 309 p.**

Le métier de cadre dans le secteur social et médico-social s'est professionnalisé ces dernières années avec la formation Caferuis. Le cadre est un pilote de l'interface entre le service et son environnement qui assure la régulation des échanges sociaux, humains et techniques.

De nouveaux défis sont au rendez-vous de la compétence des cadres responsables de services. Ils concernent l'affirmation d'une posture professionnelle articulée à des dimensions éthiques et esthétiques. Il s'agit plus encore de la capacité à conduire le changement et à dynamiser des ressources et des compétences, à promouvoir la coopération interne et externe participant ainsi au déploiement d'organisations apprenantes.

Cette 4e édition d'un ouvrage de référence entend affirmer plus directement le passage du métier de chef de service vers celui de cadre responsable de services exerçant au sein d'équipes de direction.

**Le management par projet : des outils au service de la réforme territoriale et des collectivités /  
LUCET Ariane, ROUZET Corinne, VIVIEN Bernard  
Territorial éditions, 2015, 108 p.**

La réforme territoriale à l'ordre du jour va se traduire, pour l'ensemble des collectivités, par un vaste bouleversement qui peut complexifier encore l'ensemble du système. Cette secousse systémique annoncée risque, dans un premier temps, de créer un espace de désordre et de compromettre la continuité du service public. D'une manière très opératoire, les auteurs montrent en quoi le travail en transversalité et le management par projet sont plus que jamais incontournables pour réussir la conduite du changement, passer en douceur d'une culture de l'activité à une culture du résultat, tout en jouant la carte de la responsabilisation et du développement professionnel des agents.

En quatre chapitres, l'ouvrage s'appuie sur une analyse concrète des réalités managériales au sein des collectivités pour démontrer la nécessité du management par projet (le « pourquoi ») et propose une méthode et un jeu d'outils validés par l'expérience, mis à jour et complétés dans cette édition, pour en développer la pratique (le « comment »). Projet d'administration, d'établissement, territorial, partenarial ou de service, la réussite passe par une mobilisation active de tous les contributeurs.

Loin d'être un traité abstrait sur la conduite de projet, cet ouvrage tire ses arguments d'expériences vécues pour replacer la dimension humaine au cœur de la conduite du changement et des projets.

## **Du projet politique au projet de service : les outils de mise en œuvre d'une nouvelle gouvernance /**

**LOUX Nathalie**

**Territorial éditions, 2015, 202 p.**

Le début du XXI<sup>e</sup> siècle voit l'avènement d'un changement de culture dans la fonction publique territoriale, par le passage d'une administration de moyens à un management de la performance. À un monde plus instable et imprévisible que jamais s'ajoutent la complexité et la multiplicité croissante des organisations.

La pierre angulaire de cette nouvelle gouvernance repose sur la déclinaison du projet politique en projet d'administration. Cet ouvrage, fruit d'échanges et d'observations recueillis lors des divers accompagnements, par l'auteur, d'entreprises et de collectivités en France et à l'étranger, permet d'appréhender la mise en œuvre du projet politique dans toute sa richesse. Il pose les questions essentielles : Comment construire un projet d'administration s'inscrivant dans la lignée du projet politique ? Le politique est-il un instigateur, un visionnaire ? Comment intégrer la culture de l'organisation basée sur le triptyque vision/missions/valeurs et en faire une véritable charte managériale ? Comment faire du projet de service un plein outil de management porteur de sens, connu et utilisé par tous ?

Il incite à la réflexion sur soi, son équipe, son service, sa collectivité lors de l'accompagnement et de la mise en œuvre du projet. Souvent isolé, le manager s'autorisera enfin à « lever la tête du guidon » pour mener son équipe vers le futur. Comme le mentionnait déjà Sénèque il y a deux millénaires, « Il n'y a pas de vent favorable pour celui qui ne connaît son port »...

## **Travailler en réseau : méthodes et pratiques en intervention sociale / DUMOULIN Philippe, DUMONT**

**Régis, BROSS Nicole, MASCLET Georges**

**Dunod, 2015, 269 p.**

La crise de sens qui touche la société se traduit à l'échelon du territoire par l'émergence de phénomènes sociaux et de situations problèmes de plus en plus massives et complexes. En confrontation directe avec les publics ciblés, les professionnels tentent d'exercer des missions aussi diverses que les institutions ou services qu'ils représentent. Parce qu'il reconnaît les potentiels des professionnels et des usagers, le réseau s'impose en force dans les esprits comme une sorte de panacée universelle susceptible de régler les difficultés liées aux problématiques nouvelles et à la nécessité de coordonner les actions entre partenaires. Sans succomber à ce mirage, les auteurs, à travers leurs expériences respectives, décrivent le réseau comme un outil d'intervention qui laisse une place importante à l'humain.

« L'intervention de réseau », « le travail social de réseau », « les réseaux d'échanges de savoirs », « les réseaux professionnels » dans leur utilisation optimum sont des outils, certes différents, mais qui placent l'utilisateur ou le professionnel en position d'acteur capable de développer et de mobiliser des ressources pour trouver des solutions adaptées aux situations auxquelles il est confronté. Après une approche contextuelle autour de l'émergence des réseaux, les auteurs apportent des définitions de ces différentes formes organisationnelles illustrées par des exemples tirés de leurs expériences.

Les conseils qu'ils apportent à la fin de chaque exposé font de cet ouvrage un véritable manuel pratique destinés à ceux qui veulent se familiariser et utiliser l'outil que constitue le réseau.

## **Construire les compétences individuelles et collectives. Agir et réussir avec compétences, les réponses à 100 questions / LE BOTERF GUY**

**Eyrolles, 2015, 307 p.**

Partant du constat qu'une personne peut avoir beaucoup de compétences et n'être pas compétente, c'est une véritable « révolution » dans la façon de traiter les questions que nous expose Guy Le Boterf dans cet ouvrage : ne plus penser la compétence seulement en termes de listes d'attributs (savoir, savoir-faire, savoir être), mais en référence au processus qu'un professionnel met en œuvre lorsqu'il agit avec pertinence et compétence en situation.

La performance d'une entreprise ou d'une organisation ne pouvant résulter de la simple addition de professionnels compétents mais de la qualité de leur coopération, cet ouvrage développe également les façons pratiques de décrire et de développer les compétences collectives. Dans cet ouvrage devenu un best-seller des ressources humaines, et avec cette 7<sup>e</sup> édition considérablement restructurée et enrichie, Guy Le Boterf approfondit l'approche « savoir agir et interagir en situation » dont il est le créateur.

**Conduire le changement en action sociale : mutations sociétales, transformation des pratiques et des organisations / DUBREUIL Bertrand, JANVIER Roland  
ESF, 2014, 239 p.**

Le monde change. Les dernières décennies se caractérisent par des mutations sociétales qui affectent les conceptions du travail pour et avec autrui, les postures militantes, les pratiques professionnelles et les modes d'organisation des établissements et services du secteur social et médico-social. Projet de vie, inclusion scolaire, droits des usagers, co-éducation, consentement éclairé, relation contractuelle, accompagnement personnalisé, conditions de bienveillance, organisation du travail, jamais les institutions et leurs acteurs ne se sont révélés aussi interdépendants de leur environnement juridique, financier, sociopolitique et institutionnel. Au coeur de ces mutations sociétales, concernés par les pratiques en transformation, les acteurs des organisations du travail pour et avec autrui doivent non seulement s'adapter aux évolutions de l'environnement mais aussi conduire un changement. Changement qui, pour favoriser la justice et l'utilité sociale, le respect et la reconnaissance de l'autre, doit s'appuyer sur des savoirs, élaborer des savoir faire, se concevoir en référence à des principes éthiques : un changement à penser et à mettre en oeuvre. Aussi les auteurs ont-ils souhaité développer ici une démarche qui considère ces mutations sociétales afin de définir des postures et des pratiques professionnelles animées par des hommes au sein d'une organisation de travail.

**Travailler en réseau et en partenariat - Comment en faire une compétence collective / LE BOTERF  
Guy  
Eyrolles, 2013, 174 p.**

Les professionnels s'organisent de plus en plus pour travailler en réseau, entre partenaires, afin d'élaborer, de mettre en oeuvre et de réussir des projets communs. Les exemples sont nombreux : les professionnels de la santé coopèrent dans l'élaboration et la réalisation des parcours de soins ou pour traiter des pluri-pathologies ; les travailleurs sociaux et les éducateurs conçoivent et conduisent en concertation des projets de prévention ou des processus d'insertion ; les entreprises travaillent en cotraitance ; les ingénieurs ou les concepteurs numériques développent à plusieurs des nouveaux produits ; les acteurs d'un territoire élaborent et réalisent des projets régionaux communs ; les professionnels échangent et capitalisent leurs bonnes pratiques...

Dans toutes ces situations, le travail en réseau et en partenariat ne peut se réduire à utiliser des technologies de communication. Il suppose de mettre en oeuvre des relations de coopération très diverses et pouvant s'exercer aussi bien à proximité qu'à distance. Face à ces exigences, les professionnels doivent pouvoir disposer de méthodes, d'outils et de façons de s'organiser pour assurer l'efficacité et la valeur ajoutée de leur travail en réseau.

C'est tout l'intérêt de cette troisième édition : leur proposer de nouveaux exemples de travail en réseau et de nouvelles solutions pratiques pour faire de ce travail en réseau une compétence collective.

## **C / Les métiers**

---

**Accueillir la petite enfance : le vécu des professionnels / MOISSET Pierre  
Eres, 2019, 291 p**

L'accueil de la petite enfance fait l'objet d'un véritable effort politique dans notre pays et plus largement en Europe. La notion d'investissement social dans la petite enfance, au même titre que dans l'école, témoigne du souci de lutter contre les inégalités sociales. Pourtant les professionnels qui prennent soin des tout-petits ne bénéficient pas de la reconnaissance qu'ils méritent. Un flou demeure sur la nature de leur travail quotidien et sur les compétences nécessaires pour assurer un accueil de qualité aux bébés et à leurs parents.

Cet ouvrage rend compte de différentes études qui explorent les multiples facettes de ces professions et des personnes qui s'y engagent : comment entrent-elles dans le métier ? En quoi consiste concrètement l'activité d'accueil des jeunes enfants ? Qu'est-ce que faire du « bon travail » auprès des enfants ? Comment vivent-elles leur activité ? Comment font-elles face aux évolutions de leur métier ?

En levant le voile sur le vécu des professionnels de la petite enfance, les auteurs questionnent politiques et représentations sociales. Ils montrent que ces métiers ont une place importante à tenir sur la scène des défis éducatifs d'un monde changeant, ouvert, où l'accueil des enfants est une mission essentielle.



**Je prends mon poste de coordonnateur enfance jeunesse / BOUQUIN Jérémy, CLEREMBAUX JOEL, ANGUENOT Fabrice**

**Territorial éditions, 2019, 112 p.**

Acquérir, en 100 pages, un savoir-faire qui vous rendra directement opérationnel : rédigé dans un style synthétique, clair et direct, illustré d'exemples, enrichi de conseils et d'astuces d'experts, de cas pratiques et de quiz, Je prends mon poste de coordinateur enfance jeunesse, dans la collection « Les 100 premiers jours », vous permettra d'aborder sereinement votre nouvelle fonction ou de perfectionner vos connaissances.

Les métiers de l'enfance/jeunesse sont nouveaux. Nés de politiques éducatives successives et en perpétuelle évolution, les coordinateurs voient leur champ d'action s'élargir de plus en plus dans les collectivités. À la croisée de plusieurs services, en lien avec les usagers, coordonnant des actions locales sur des territoires de plus en plus complexes, il leur faut rapidement prendre leurs fonctions et mesurer les enjeux à venir.

Déterminant dans la prise de décision et dans l'accompagnement, leur rôle est devenu incontournable dans l'action en faveur des politiques éducatives. Rédigé par des professionnels de l'animation, des collectivités et du management, l'ouvrage traite de la prise de poste du coordinateur enfance/jeunesse sous tous ses aspects : savoirs : rappel des concepts fondamentaux de la fonction publique, des politiques éducatives, de la législation et de la réglementation ; savoir-faire : des outils, des méthodes, de nombreux éléments concrets et des conseils très utiles ; savoir-être : les comportements adéquats, les qualités relationnelles et personnelles, le positionnement au sein d'une équipe, la création de l'émulation et de l'esprit d'équipe.

**Le cadre d'emplois des puéricultrices territoriales**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 04/11/2019, n° 2489, p. 60-61**

L'accès au cadre d'emplois des puéricultrices territoriales est réservé aux titulaires du diplôme d'Etat de puériculture ou d'une autorisation d'exercer.

Les puéricultrices territoriales participent avec les autres acteurs (auxiliaires, puéricultrices cadres de santé...) à l'éveil et au développement des enfants.

Le concours consiste en un entretien qui commence par un exposé du candidat sur sa formation et son projet professionnel.

**Pas si rose, le monde de la petite enfance**

**Spirale, 09/2019, n° 90, p. 44-49**

Se questionner sur ce que nous voulons de nos bébés peut également nous amener à nous interroger sur ce que nous voulons des personnes qui prennent soin des bébés. Ma modeste contribution sera plutôt de ma place de formatrice de la filière éducateur de jeunes enfants (EJE), et je me questionnerai sur ce que voulons-nous de nos EJE en formation qui projettent de prendre soin des enfants. Quels projets pour nos étudiants EJE ? Que rêvons-nous pour eux ?

**Élancourt : la mairie a créé un poste de coordinatrice de la continuité éducative**

**lesprodelapetiteenfance.fr, 25/02/2019**

À Élancourt, depuis 2015, la mairie a créé un poste de coordinatrice de la continuité éducative. Une personne dépendant à la fois du service petite enfance et enfance/éducation, chargée de faire lien entre les crèches et les écoles maternelles de la ville. Pour permettre des transitions douces, notamment aux enfants en situation de handicap, et améliorer les pratiques professionnelles des uns et des autres. Un succès. Et surtout une initiative qui a anticipé sur « le continuum éducatif » devenu un des points forts de la politique du gouvernement.

**Qualité de vie au travail des puéricultrices et évolution de la spécialité**

**Cahiers de puériculture, 01/2019, n° 323, p. 32-35**

L'Association nationale des puéricultrices(teurs) diplômé(e)s et des étudiant(e)s (ANPDE) a lancé en 2018 une enquête nationale qui visait à mieux connaître leurs conditions d'exercice sur le terrain. Celle-ci montre que la qualité de vie au travail s'est dégradée ces dernières années et que la question de la valorisation des compétences reste prégnante, malgré une satisfaction certaine d'exercer cette spécialité. Cette étude est la base des propositions concrètes d'évolution de l'exercice de la spécialité faites en octobre 2018.

<https://www.anpde.asso.fr/actu/livre-blanc>

**Educateurs de jeunes enfants - Une diversité d'actions / DAIN Christine, LEDOS Delphine  
Philippe Duval, 2019, 402**

Leur formation initiale est commune, et pourtant... Ils exercent en crèche collective, en relais d'assistantes maternelles, en ludothèque, à l'hôpital, au domicile des familles, en halte-garderie parfois itinérante, en établissement pénitentiaire, en institut d'éducation sensorielle, en centre d'action médico-sociale précoce, en service d'accueil d'urgence mère-enfant, en maison d'assistants maternels, en libéral ou en autoentreprise... Leur objectif est lui aussi commun. Ils travaillent auprès de jeunes enfants de tous les milieux, de parents, mais aussi de professionnels de la petite enfance, dans les différents secteurs de l'éducation, de la santé, du social, du médico-social, de l'éducation spécialisée... toujours dans l'intérêt de l'enfant.

Grâce à leur formation et dans le respect de leur objectif, ces professionnels passionnés font preuve d'une inventivité sans pareille. Ils adaptent leurs méthodes aux environnements et problématiques très variés qu'ils rencontrent, les expérimentent et les réévaluent sans cesse.

Plus de trente témoignages d'éducateurs de jeunes enfants, à l'enthousiasme communicatif, pour mieux comprendre la diversité de leurs actions professionnelles.

**Petite enfance et pratiques professionnelles - Eclairage partagé / SCHUHL Christine  
Chronique sociale, 2019, 107 p.**

Ce livre répond à la question à "Comment accueillir et accompagner l'enfant de la naissance à 4 ans" ? Un livre qui donne envie d'aller plus loin, pour les professionnels, pour les parents et pour tous les autres. Un patchwork de réflexions et d'éclairages, des exemples, des dessins sur le vif, des citations, des références et un fil rouge pour guider cette lecture dynamique...

**Burn out : la petite enfance, un secteur à haut risque  
lesprodelapetiteenfance.fr, 13/12/2018**

<https://lesprodelapetiteenfance.fr/vie-professionnelle/conditions-de-travail/burn-out-la-petite-enfance-un-secteur-haut-risque>

Les métiers du care, et spécialement ceux de la petite enfance, sont particulièrement à risques en matière de burn out ou syndrome d'épuisement professionnel dû au stress. Mais selon des modalités diverses. Dans tous les cas, mieux vaut être attentifs à certains signes avant-coureurs afin d'amorcer au mieux une stratégie de prévention efficace. Et quand le burn out est là, trouver les bonnes thérapies pour en sortir. Notre dossier fait le point, témoignages à l'appui.

**Le psychologue en établissement de la petite enfance  
Journal des psychologues (le), 06/2018, n° 368, p. 63-67**

Dans un établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje), le rôle du psychologue est multiple : observations des enfants, soutien à la parentalité, intervention auprès des professionnels de l'institution. Mais à quel cadre théorique peut-il ainsi se référer et comment veille-t-il aux constantes imbrications, parfois fragiles entre équipe, familles et dynamique institutionnelle ? L'auteur partage ici ses observations à la lumière de quelques exemples cliniques.

**La crèche est mon quotidien - Une directrice prend la parole / GEORGE Anne-Cécile  
Dunod, 2018, 192 p**

Anne-Cécile George livre avec un ton résolument personnel des chroniques sur son quotidien de directrice de crèche. Infirmière puéricultrice et maman de deux enfants, elle trouve l'inspiration dans les réalités de la vie quotidienne des professionnels de la petite enfance. L'auteure n'a pas vocation à donner des leçons sur ce que nous devons mettre en pratique dans les lieux d'accueil, ni à juger qui que ce soit, mais elle livre sans langue de bois sa vision sur la place qu'occupe l'enfant dans notre société actuelle. La crèche est par définition la caisse de résonance de tout ce qui se fait ou se dit en matière de petite enfance. C'est avec ces données que les professionnels se réajustent continuellement dans leur travail auprès de l'enfant.

**Promouvoir le métier d'auxiliaire de puériculture dès la formation  
Métiers de la petite enfance, 10/2018, n° 262, p. 33-35**

Dans un institut de formation d'auxiliaires de puériculture, des formatrices et des élèves ont mené une expérience pédagogique visant à promouvoir ce métier. Le travail de groupe demandé avait pour objectif de provoquer l'étonnement, point de départ d'une démarche de projet et d'un processus créatif. Les élèves ont réalisé un travail d'équipe aboutissant à la réalisation d'une affiche de promotion dans le cadre d'un concours. Témoignage.

**Métiers de la petite enfance : les verrous de genre en classe /  
Furet (le), 06/2018, n° 89, p. 56-58**

Poser la question de la mixité sexuée dans les métiers de la petite enfance prend un caractère d'urgence du fait d'un bilan plutôt décevant. En effet, Jan Peeters dresse pour l'Europe un état des lieux très en-dessous de l'objectif de 20 % d'hommes (Directive européenne, 1996)

**L'accès à la professionnalité dans le domaine de la petite enfance  
Métiers de la petite enfance, 04/2018, n° 256, p. 11-13**

L'accès à la professionnalité des adultes travaillant auprès d'enfants est très souvent lié à des présupposés référés au fait d'être une femme. Etre une femme serait-il un atout pour exercer les métiers de la petite enfance ? La prise en main du métier, productrice de sens et de valeur de travail, représente un enjeu pour la santé des professionnels. Une réflexion à ce sujet est porteuse de sens pour les pratiques.

**Assistantes maternelles : un monde extraordinaire / EPSTEIN Jean  
Philippe Duval, 2018, 302 p.**

Depuis sept années, les chroniques mensuelles de Jean Epstein, publiées par Assistantes Maternelles Magazine, sont attendues par de nombreuses lectrices.

Ces textes forment une mosaïque multicolore et joyeuse, à l'image de la diversité de ces professionnelles. Ils sont le reflet des situations concrètes qui jalonnent la vie des assistantes maternelles tout autant qu'ils traduisent le développement de l'enfant et expriment les conditions de communication et de relation avec les parents, sans oublier les contraintes sociétales qui s'imposent à tous. Ce livre regroupe tous ses textes, réorganisés autour de ces quatre axes pour leur donner une nouvelle ampleur. De ce fait, il s'adresse tout autant aux assistantes maternelles qu'aux parents et à l'ensemble des professionnels de la petite enfance.

Il est un voyage dans ce monde si extraordinaire de la petite enfance où vivent les petits et tous ceux qui ont la chance de les accompagner.

**Guide pratique pour les pros de la petite enfance - 38 fiches pour affronter toutes les situations /  
JUNIER Héloïse  
Dunod, 2018, 224 p**

Le besoin d'affection est-il aussi important que celui de manger et de boire ? Quelle est la différence entre « éduquer » et « accompagner » un enfant ? Est-ce qu'un jeune enfant peut vous manipuler, vous défier, vous provoquer ? Nos émotions sont-elles aussi contagieuses qu'une gastro ? Quel est l'anxiolytique (pour les grands et les petits) à consommer sans modération ? Quelles sont les 5 formes de violences observées en lieu d'accueil ? Qu'appelle-t-on la maltraitance émotionnelle ? Est-ce que la crèche collective rend sociable ? Il se roule par terre pour une compote : caprice or not caprice ? Pourquoi les petits enfants vivent-ils de si grandes émotions ? Adultomorphisme : mais qu'est-ce que veut dire ce gros mot ? Après une chute, pourquoi les enfants ont tendance à vous regarder dans les yeux avant de pleurer ? FICHES PRATIQUES. « Il veut toujours les bras ». « Il reste dans son coin ». « Il ne veut rien manger ». « Il ne veut pas dormir ». « Il pleure tout le temps ». « Il est agité ». « Il est en perpétuelle opposition ». « Il ne respecte pas les limites, ni les interdits ». « Il n'arrête pas de mordre ». « C'est mon chouchou ». « Avec cet enfant, je n'accroche pas ». « Avec ce parent, le courant ne passe pas du tout ». Les 5 ingrédients clés de la pédagogie positive. 20 astuces pour atténuer le stress des enfants. 10 astuces pour atténuer votre propre stress ! POUR ALLER PLUS LOIN... Les enfants productifs font-ils des parents heureux ? « Quand mon enfant sera-t-il propre ? » – « Avant sa majorité, on vous le promet ! » Les jeunes enfants et les écrans sont-ils compatibles ? Un jeune enfant peut-il s'ennuyer ? « Dis merci ! » Devez-vous leur apprendre la politesse ? Doit-on laisser les enfants monter sur les tables ? Mieux comprendre les pleurs des bébés. Autisme : détecter les premiers signes chez le tout-petit. Vous participez à la construction du cerveau des enfants que vous accueillez. Quel est le rôle du psychologue en crèche ? Souffrance professionnelle, et si on parlait de vous ?

## **La bientraitance éducative dans l'accueil des jeunes enfants / BOUTILLIER Claire**

**Dunod, 2018, 192 p.**

Le rôle de l'éducateur est un véritable défi : être à la fois ferme sur certaines règles et bienveillant, y compris quand il doit s'opposer à l'enfant. Les méthodes éducatives qui correspondent à ces principes, communication non violente et discipline positive, sont décrites et détaillées pour que chacun puisse se les approprier au quotidien.

Cette nouvelle édition apporte davantage d'informations pour les adultes : à partir de quel moment considérer que l'enfant développe des troubles psychoaffectifs et qu'il faut consulter ? Quels outils les psychologues peuvent-ils utiliser pour accompagner l'enfant et sa famille lorsque des difficultés surviennent ?

## **Refonder l'accueil des jeunes enfants / GIAMPINO Sylviane**

**Eres, 2017, 288 p.**

Au cours des dernières décennies, les connaissances sur le développement du petit enfant, de sa conception jusqu'à ses trois ans environ, ont progressé de façon remarquable. En s'appuyant sur les apports récents des nombreuses disciplines qui concourent à cette évolution des savoirs, Sylviane Giampino précise les principes fondamentaux et les dimensions du développement global du jeune enfant sur lesquels doit se recentrer le travail d'accueil pour les moins de trois ans, tant collectif et qu'individuel.

A partir de son rapport, remis au ministère des Affaires sociales, elle signe un guide, à la fois véritable philosophie de la petite enfance et répertoire inédit de préconisations argumentées, qui nous engage – professionnels de la petite enfance mais aussi collectivités, responsables d'associations, entreprises de crèches ou directeurs de structure – à y puiser idées et bonnes pratiques pour refonder l'accueil des jeunes enfants et de leur famille.

## **Le CAP "petite enfance" va laisser la place, à la rentrée, au CAP "accompagnement éducatif petite enfance"**

**Actualités sociales hebdomadaires, 05/05/2017, n° 3009, p. 34-35**

Cette nouvelle version du diplôme, toujours de niveau V, entrera en vigueur dès la rentrée 2017, la première session d'examen devant avoir lieu en 2019.

[https://www.legifrance.gouv.fr/jo\\_pdf.do?id=JORFTEXT000034413570](https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034413570)

## **Rôle et missions de l'auxiliaire de puériculture à la crèche / DAVEAU Stéphanie**

**Métiers de la petite enfance, 01/2017, n° 241, p. 24-25**

L'auxiliaire de puériculture qui exerce en établissement d'accueil de jeunes enfants met en œuvre des compétences spécifiques afin de mener à bien ses missions. Elle est notamment chargée d'organiser et d'animer des activités, de réaliser des soins spécifiques en lien avec sa formation paramédicale, de s'assurer de l'hygiène du matériel et de la sécurité des enfants. En tant que professionnel référent d'un enfant, elle veille particulièrement à la mise en place d'une relation de confiance avec celui-ci et sa famille.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2010/6/7/MTSA1014681D/jo/texte>

## **Développer les potentiels professionnels pour mieux accueillir**

**Métiers de la petite enfance, 07/2016, n° 235, p. 7-9**

Les évolutions du monde du travail et de la formation dans le secteur de la petite enfance, des besoins de ses publics, posent de nouvelles questions aux formateurs, recruteurs, cadres d'équipes ou de service. Afin de concilier les évolutions professionnelles individuelles et collectives en pérennisant les repères fondamentaux qui ont fait leurs preuves, il est nécessaire de conduire de nouvelles démarches institutionnelles.

## **Au Pré-Saint-Gervais, une coordinatrice sur tous les fronts**

**Gazette sante social (la), 06/2016, n° 130-131, p. 38-39**

Face au développement des différents modes d'accueil, Sylvie Bruel N'Diaye, coordinatrice petite enfance, est là pour donner de la cohérence à la politique du Pré-Saint-Gervais

## **La responsabilité des professionnels de la petite enfance**

### **Métiers de la petite enfance, 06/2016, n° 234, p. 11-26**

- Un accueil responsable du jeune enfant
- La responsabilité dans le secteur de la petite enfance
- Les différents types de responsabilité en matière d'accueil de jeunes enfants
- Responsabilité civile et assurances de l'assistante maternelle -
- La responsabilité juridique des dirigeants, étude d'une décision de jurisprudence -
- Le sens de la responsabilité dans l'accueil de la petite enfance, au quotidien

## **Les auxiliaires de puériculture au cœur de nos projets**

### **Gazette des collectifs enfants parents professionnels (la), 04/2016, n° 118, p. 5-15**

Comment révéler la complexité d'un métier de la relation aussi méconnu qu'il s'enrichit de l'effervescence des différences et des solidarités qui se construisent dans le cadre associatif ?

## **Etre professionnelle de la petite enfance aujourd'hui**

### **Métiers de la petite enfance, 01/2016, n° 229, p. 11-25**

- "Pouvoir d'agir" et réflexivité au cœur de l'activité professionnelle
- Évolutions réglementaires et qualité de l'accueil, un questionnement nécessaire
- Les professionnels de structures d'accueil et leur travail
- Le ressenti des assistants maternels sur leur activité quotidienne
- Quelles compétences professionnelles pour assurer la qualité de l'accueil du jeune enfant ?

## **Un homme à la crèche / GRILLOT Thomas**

### **Seuil, 2016, 105 p.**

Ce sont des hommes qui font un métier de femmes ; dans le monde de la petite enfance, ils sont l'exception. Régulièrement, il leur faut justifier leur présence au milieu des bébés, convaincre leurs collègues de leur compétence, gagner la confiance de parents soupçonneux. Ils n'ont pas l'ambition de repousser les barrières de genre ou de transformer la vision que la société autour d'eux peut avoir de la masculinité. Mais leur quotidien les a forcés à se servir de cette identité masculine comme d'une arme, ou à s'en excuser comme d'un défaut. A travers les yeux d'un père de jeunes enfants, qui a voulu franchir la barrière séparant parents et professionnels, on découvre la lutte discrète de ces hommes pour échapper au poids des préjugés et des non-dits. Une lutte dont l'enjeu est autant de se faire accepter que de se comprendre soi-même.

## **Rendre visible la "plus-value éducative" des professionnels**

### **Métiers de la petite enfance, 12/2015, n° 228, p. 10-12**

L'accueil de la petite enfance joue un rôle de plus en plus grand dans la concurrence entre les territoires, pour leur attractivité, et entre les entreprises de crèches. Cette lutte pour la « plus-value éducative » est l'occasion, pour les professionnels, de mettre en avant la valeur de leur travail.

## **Mieux communiquer sur la profession d'assistante maternelle**

### **Métiers de la petite enfance, 08/2015, n° 224-225, p. 33-35**

La profession d'assistante maternelle a été reconnue en 1977. À la demande des assistantes maternelles elles-mêmes, des lois et une formation ont été mises en place. Il s'agissait pour elles de faire reconnaître leur métier et leurs compétences. Plus de trente ans après, il semble que ces professionnelles souffrent d'une image négative, véhiculée par des situations isolées mais très médiatisées. Une communication plus juste est nécessaire afin de reconnaître l'accueil de qualité proposé par la très grande majorité d'entre elles.

## **Le juste positionnement de l'animatrice en relais assistantes maternelles /**

### **Métiers de la petite enfance, 07/2015, n° 223, p. 30-31**

Au quotidien, l'animatrice de relais assistantes maternelles est sollicitée par les parents et les professionnelles. Ses missions d'information et de soutien à la professionnalisation répondent à un cadre professionnel précis. Son positionnement, parfois délicat, peut être facilité par un travail d'analyse des pratiques.

## **10 questions : les puéricultrices territoriales cadres de santé**

### **Gazette des communes, des départements, des régions (la), 27/07/2015, n° 2280, p. 52-53**

Relevant de la filière médico-sociale, les puéricultrices cadres de santé peuvent notamment être chargées d'un service petite enfance ou diriger une crèche ou une halte-garderie.

## **La qualité du travail en équipe - Pour une meilleure qualité d'accueil de la petite enfance / THOLLON**

**BEHAR Marie-Paule**

**Eres, 2015, 177 p.**

Comment lutter contre la démotivation et l'usure professionnelle et favoriser une qualité d'accueil des jeunes enfants en crèche ? En améliorant la qualité du travail en équipe... A partir du vécu des professionnels de la petite enfance dans leur travail, décrits par les travaux de chercheurs et de psychologues qui sont allés à leur rencontre, cet ouvrage ouvre des pistes de prévention, voire de remédiation, devant les difficultés évoquées. L'ensemble des auteurs, même s'ils ont des angles d'approche différents se retrouvent sur une même piste dans la prévention de la souffrance au travail : celle du travail collectif et des temps pour penser ensemble.

## **Assistant (e) maternel (le) un métier à part (entière)**

**Spirale, n° 69, 03/2014, p.13-165**

Les assistant(e)s maternel(le)s (304 646 en 2010) accueillent la majorité des jeunes enfants, confiés hors du domicile familial : c'est en effet le mode d'accueil le plus développé en France, bien avant la crèche (273 000 enfants de moins de trois ans en profitent). Pourtant ils, ou plutôt, elles – car ce métier à la fois invisible et familier est à 99 % féminin – restent méconnues. Elles n'ont aujourd'hui plus grand chose à voir avec les nourrices d'autrefois, et bénéficient d'avantages statutaires inscrits dans la loi. La loi de 1977 crée le statut d'assistante maternelle ; la loi 1992 impose aux départements de leur dispenser une formation « d'une durée minimale de 60 h » et revalorise leur salaire ; la loi de 2005 institue le métier d'assistant maternel agréé (au masculin), introduit une obligation de formation de cent vingt heures et précise, par référentiel, les capacités et les compétences exigées pour l'exercice de leur métier (référentiel fixant les critères d'agrément renouvelé en 2012). Pour autant, elles ont toujours le sentiment que leur travail n'est pas reconnu et leur situation économique reste souvent précaire. Spirale va à la rencontre de ce « petit métier » qui est devenu une profession à part entière, même si, trop souvent encore, elle est considérée comme une profession à part.

<http://www.cairn.info/revue-spirale-2014-1.htm>

## **Accueil de la petite enfance : comprendre pour agir / MEYER Gil, SPACK Annelise**

**Eres, 2014, 226 p.**

Les professions de l'éducation en général présentent un déficit d'image. Outre la croyance tenace que s'occuper de jeunes enfants est à la portée de tout le monde, elles sont difficilement évaluables dans leurs effets concrets et relèvent donc dans une grande mesure de l'indicible. Les auteurs s'appliquent à déployer une réflexion concrète sur des processus d'action éducative auprès de jeunes enfants dans le contexte des institutions de la petite enfance. Ils rendent compte de recherches basées sur des méthodes d'observation et des expérimentations qui sont conduites avec les éducateurs. Leur objectif est de comprendre ce qui se joue au quotidien pour chaque enfant accueilli et pour sa famille. Comment construire dans la durée, et par un agir réflexif systématiquement mis en œuvre, un socle de pratiques éducatives qui favorise le développement de chacun, les relations entre enfants, et avec les adultes, professionnels et parents, qui s'occupent d'eux ? Comprendre pour agir constitue un défi pour la reconnaissance de l'importance de la « qualité au bout du geste » dans l'accueil des tout-petits, et au-delà pour celle des professionnels qui en ont la responsabilité.

## **Les formations et les métiers de la petite enfance. Quels points communs pour accompagner les changements de structure des jeunes enfants ? / DREES**

**Dossiers solidarité et sante, n° 48, 11/2013, 16 p.**

Cette étude porte sur la formation des professionnels peu qualifiés en charge des enfants de 0 à 6 ans : assistant(e)s maternel(le)s, assistants familiaux, auxiliaires de puériculture, agents titulaires du CAP petite enfance travaillant en crèche, animateurs de centre de loisir et agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM). En s'appuyant sur l'examen des référentiels d'activités et de compétences qui définissent les contenus des formations, elle met en lumière l'existence d'un socle commun de connaissances et de pratiques dans les lieux d'accueil et d'éducation.

<http://drees.social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/article48.pdf>

## **Le travail en crèche à partir de l'invisible / ULMANN Anne-Lise**

**Nouvelle revue de psychosociologie, n° 15, 06/2013, p. 193-206**

Cet article présente le travail des professionnelles de la petite enfance dans deux crèches. À partir d'une démarche de type ethnographique, il montre les tensions vécues silencieusement par ces femmes et questionne leurs conséquences tant sur leur santé que sur leur fonctionnement avec les enfants. Observateur impliqué mais aussi interlocuteur de ces professionnelles, l'auteur s'appuie sur ce qu'il voit et éprouve pour instaurer une réflexion conjointe avec elles sur les dimensions éthiques de situations en apparence ordinaires.

[http://www.cairn.info/resume.php?ID\\_ARTICLE=NRP\\_015\\_0193](http://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=NRP_015_0193)



**Travailler en crèche, un métier ? / MARCHAND MONTANARO Ghyslaine  
Presses de l'EHESP, 2013, 267 p.**

Alors même que la demande de modes de garde collectifs constitue à l'heure actuelle une exigence sociale légitime, on sait peu de chose sur les activités quotidiennes des professionnelles dans les lieux d'accueil, sur la façon dont elles assument leurs tâches et même sur ce qui est attendu d'elles. Ces professionnelles peinent à mettre en mots la spécificité de leur activité qui consiste à prendre soin et éduquer de jeunes enfants en collectivité, renvoyant une partie de leurs compétences à des qualités féminines « naturelles » ou à des pratiques instinctives et spontanées. Partant de ce constat, l'auteure a tenté de comprendre comment elles construisent au jour le jour leur activité dans le cadre de la mission qui leur est socialement confiée. Elle pose la question de la non-reconnaissance du travail effectué et de son invisibilité qui concourt à masquer la nécessaire professionnalisation d'une fonction complexe pourtant banalisée, les privant des ressources d'un métier collectivement construit. Confrontées à une logique gestionnaire de plus en plus prégnante (optimisation de l'offre de garde) qui ne vise qu'à répondre à la demande de garde des parents, elles ne peuvent faire reconnaître la richesse de l'expérience unique qu'elles partagent avec les enfants et les parents qui nécessite la mobilisation d'une créativité collective permanente.

## **IV / LA GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET MATÉRIELLE DU SECTEUR**

### **A / Les différents modes de gestion**

---

**Petite enfance : SPL, DSP, régie, pic et pic et colégram  
Lettre du cadre territorial (la), 10/2018, n° 521, p. 28-34**

- Les surprises des transferts :

Crèches, centres de loisirs, périscolaire... quand les communes « récupèrent » des compétences petite enfance, elles sont confrontées à des choix difficiles de mode de gestion.

- A un moment, il faut choisir : témoignages de territoriaux

- Pourquoi choisir la SPL : La SPL est adaptée à la gestion de la petite enfance. Mais il faut bien connaître sa nature avant de monter un projet. La fédération des SPL propose une aide précieuse aux volontaires.

- L'œil des experts « Déléguer nécessite de fixer des objectifs et de les contrôler »

**Crèches : faut-il avoir peur de la privatisation ?**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 04/09/2017, n° 2380, p. 30-39**

Le secteur privé lucratif, encore minoritaire en nombre de places de crèches, est de loin le plus dynamique. Mais les places créées bénéficient surtout aux familles aisées. Les collectivités, refroidies par les coûts de fonctionnement trop élevés, hésitent à investir.

La principale raison invoquée par les collectivités pour justifier la délégation de l'accueil de la petite enfance est la maîtrise de la masse salariale. Mais peu se risquent à déléguer leurs crèches gérées en régie municipale, décision politiquement délicate. Pourtant, déléguer ne signifie pas signer un chèque en blanc au délégataire. La collectivité doit au contraire être au clair sur le service qu'elle veut rendre à la population afin de l'imposer de manière très stricte à son délégataire.

Dossier comprenant les articles :

- "Financièrement, les collectivités ne se penchent pas sur les berceaux";

- "Les microcrèches en mode Paje font le plein";

- "La délégation de service des crèches, une "super nanny" qui séduit";

- "La petite enfance souffre d'une pratique encore immature de la gestion déléguée".

**Une crèche gérée par une SPL fait toute la différence**

**Maires de France, 04/2017, n° 345, p. 65**

Insatisfaite par l'ancienne crèche associative, la communauté de communes du Gévaudan (Lozère) a fait le choix d'une société publique locale (SPL) pour gérer le nouvel équipement.

**Une crèche mi-privée mi-publique dans les locaux messins de BPCE**

**Entreprise et carrières, 04/04/2017, n° 1331/1332, p. 26-27**

Expérience de partenariat inédit entre la mairie de Metz et le groupe Banque populaire pour accueillir dans ses locaux une crèche municipale.

Modalités et pilotage du projet.

### **Petite enfance. Doit-on craindre la privatisation de l'accueil des moins de 3 ans ?**

**Gazette sante social (la), 01/2017, n° 136, p. 32-34**

Baisse des dotations et complexité de gestion se combinent pour inciter les collectivités à déléguer la gestion de leurs établissements d'accueil de jeune enfant au secteur privé, lucratif ou non. Parallèlement, les entreprises de crèche n'ont jamais été aussi dynamiques qu'en 2015 et ne ménagent pas leurs efforts pour conquérir un marché en plein bouleversement.

### **Crèches : les communes confient la garde au privé / FOIN Michèle**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 02/05/2016, n° 2315, p. 12-13**

Règles de gestion qui se complexifient ou budgets municipaux en berne : autant de raisons qui poussent davantage de communes à se délester de l'accueil de la petite enfance au profit d'entreprises dont l'envergure nationale permet de réaliser de substantielles économies.

"Avec la baisse de la dotation et la pression sur l'emploi public, les communes ont tendance à déléguer davantage"...

### **Modes de gestion : l'externalisation des services, une affaire de dosage**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 02/02/2015, p. 40-41**

Externaliser un service s'avère opportun quand manquent les compétences en interne ou pour faire face à une hausse d'activité. Les entreprises sont alors bien placées pour travailler à moindre coût, mais certaines précautions sont à prendre. Expériences - Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) : le coût allégé des crèches et de la restauration. Si la restauration scolaire et les crèches sont externalisées en raison du coût, d'autres services le sont par commodité ; Angers (Maine-et-Loire) : aux espaces verts, le choix de la diplomatie. Pour une meilleure acceptation par les agents, ce sont les tâches les moins intéressantes et les plus pénibles qui sont externalisées.

### **Collectivités territoriales et la petite enfance / SCHILLINGER Patricia**

**Sénat, 07/2014, 63 p.**

Bien qu'aucune collectivité territoriale n'ait de compétence explicite dans le domaine de la petite enfance, le département et le bloc communal contribuent de façon significative à l'application de la politique définie par l'État, particulièrement en matière de mode de garde. Ces acteurs locaux souhaitent donc une clarification des responsabilités, notamment financières. Le rapport de Patricia SCHILLINGER, établi au nom de la Délégation aux Collectivités territoriales et à la décentralisation, souligne la qualité du modèle français d'accueil des jeunes enfants, qui permet à la moitié des moins de trois ans, qui sont au total plus de 2,5 millions, d'être gardés en dehors de la sphère familiale. Plusieurs éléments pourraient concourir à l'améliorer. Ainsi, il serait souhaitable qu'une meilleure association des élus locaux à la mise en oeuvre de la politique d'accueil de la petite enfance, dont ils se sentent exclus de façon croissante, soit amorcée. Il convient, à cet effet, de décentraliser le plus possible l'offre d'accueil, dont la gestion concrète dépend des territoires de vie. S'agissant spécifiquement des crèches, la distinction entre fonctions administratives et fonctions pédagogiques permettrait de mutualiser les premières au sein des intercommunalités, ce qui conduirait à harmoniser les modes de gestion des différents établissements, et à globaliser les achats, permettant ainsi une réduction de leurs coûts. Enfin, la formation des assistantes maternelles, financée par les conseils généraux, devrait être renforcée pour valoriser cette fonction, et en faire un métier pleinement reconnu.

<http://www.senat.fr/notice-rapport/2013/r13-700-notice.html>

### **Les délégations de service public dans le secteur de la petite enfance : quel développement, quelles modalités, quelle gouvernance ? / JOHANNES Bruno, CNAF**

**Dossier d'Etudes, n° 165, 07/2013, 104 p.**

Cette étude illustre l'arrivée depuis le début des années 2000, d'un nombre croissant de municipalités qui engagent, dans le cadre d'un appel d'offre, une procédure de délégation de service public (DSP) pour leur secteur petite enfance. Tout l'apport de ce travail est d'étudier l'extension de la délégation de service public dans le secteur de la petite enfance et de comprendre les stratégies des principaux acteurs (entreprises privées, associations, mutuelles). Cette première étude à visée exploratoire présente un état des lieux de la situation, explicite les motivations des élus, puis décrit la pratique de la procédure, tout en examinant la rédaction des contrats et leur suivi-évaluation. Des entretiens ont été conduits auprès des opérateurs pour chercher à comprendre les stratégies des acteurs et la dynamique de croissance des DSP. Plusieurs élus et cadres territoriaux ont fait part de leur isolement et de leur besoin de conseil pour mettre en place une DSP. Dans ce paysage, les entreprises de crèches montrent un dynamisme certain, les associations et les mutuelles participent aux consultations même s'il n'est pas aisé pour elles d'entrer sur le marché de la DSP pour des raisons de moindre compétence en ingénierie de l'offre et en gestion.

[https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Dossier%20165%20-%20Delegation\\_service\\_public.pdf](https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Dossier%20165%20-%20Delegation_service_public.pdf)

## ➤ *L'articulation avec le droit communautaire*

### **Directive marchés, du nouveau sans renouveau**

#### **Actualité Juridique. Droit Administratif, 21/04/2014, n° 15/2014, p. 831-859**

Les directives relatives à la passation des marchés et à l'attribution des contrats de concession, adoptées par le Conseil de l'Union européenne le 11 février 2014, ne bouleversent pas, à l'évidence, le droit en vigueur. Elles reprennent en les complétant les exceptions aux règles de passation (contrats in house, coopération verticale et horizontale), et n'ont pas remanié en profondeur le régime français des délégations de service public. L'un des aspects les plus novateurs tient au fait que, pour la première fois, la réglementation européenne s'est intéressée à la phase d'exécution des contrats, même s'il s'agit, pour l'essentiel, de la reprise de solutions jurisprudentielles déjà consacrées. Le travail de transposition des directives imposera également une adaptation des règles applicables aux grands contrats publics d'affaires.

### **Délégations de service public : une transposition à haut risque**

#### **Maires de France, 03/2014, n° 311, p. 16**

L'adaptation de la loi Sapin (1993) à la "directive concession" va déterminer l'avenir des délégations de service public. Cette directive va combler un vide juridique dans d'autres pays et assurer plus de transparence aux entreprises européennes en clarifiant la définition de "concession" (sauf pour les régies, l'eau et la protection civile), en encadrant les procédures (précision de la hiérarchie des critères d'attribution des contrats, conditions de négociation d'un contrat avant son attribution et modification après qu'il a débuté), en sécurisant les régies et les contrats intercommunaux et en précisant la définition du "in house" et des coopérations "public-public".

### **Guide relatif à la gestion des services d'intérêt économique général (SIEG)**

#### **DGCS, 2013, 43 p.**

Ce guide fait suite à l'adoption par la Commission européenne de nouvelles règles en matière d'aides d'Etat applicables aux SIEG, en décembre 2011 et en avril 2012, regroupées sous l'appellation « paquet Almu nia ». Les SIEG sont des services de nature économique qui sont soumis à des obligations de service public dans le cadre d'une mission particulière d'intérêt général. Les SIEG couvrent un large spectre d'activités dont notamment les services sociaux et de santé tels que les hôpitaux, les établissements pour les personnes âgées et handicapées, les crèches.

[http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide\\_SIEG\\_du\\_SGAE.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_SIEG_du_SGAE.pdf)

## **B / Le financement des établissements d'accueil de jeunes enfants**

---

### **Crèches : l'augmentation du barème des participations familiales tombe « au plus mauvais moment » Maire-info.com, 11/06/2019**

<https://www.maire-info.com/petite-enfance/creches-l'augmentation-du-bareme-des-participations-familiales-tombe-au-plus-mauvais-moment--article-23134>

Les familles vont découvrir à la rentrée (à partir du 1er septembre) que le coût de la place en crèche de leur enfant va augmenter. La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) vient en effet de publier la circulaire relative à l'évolution du barème national des participations familiales, mercredi dernier, et celle-ci prévoit une augmentation de la participation familiale de 0,8% chaque année d'ici à 2022. Dans le même temps, le plafond de ressources des familles va lui aussi être revu, pour atteindre 6 000 euros en 2022 (contre 4 874 euros en 2018). Enfin, le barème micro-crèche va être aligné sur celui de l'accueil collectif. Les communes auront beau expliquer que cela résulte de l'augmentation du barème de participation des familles décidée par la Cnaf, « les familles retiennent juste que cela augmente, peu importe qui en est à l'origine », réagit Élisabeth Laithier, co rapporteure du groupe de travail Petite enfance de l'AMF et adjointe au maire de Nancy.

### **La prestation de service unique et son impact sur les équipes de multi-accueil**

**Métiers de la petite enfance, 02/2019, n° 266, p. 21-25**

L'évolution et les mutations dans l'organisation et le fonctionnement du secteur de la petite enfance sont constantes depuis une dizaine d'années. La profession ne peut pas se référer à une histoire suffisamment longue pour que nous sachions dès maintenant comment elle s'adaptera à ces changements. Mais il existe des impacts de ces modifications de gestion sur les professionnels et dans la pratique, en particulier depuis la mise en place de la prestation unique.

### **Les premiers jours d'une structure d'accueil petite enfance /**

**Métiers de la petite enfance, 04/2019, n° 268, p. 15-16**

Ouvrir un établissement d'accueil de jeunes enfants demande d'identifier les éléments facilitant le développement de leur sécurité affective et de se centrer sur les modalités de leur accompagnement. Les parents doivent pouvoir s'immerger dans le fonctionnement de la vie en collectivité et en comprendre le fonctionnement, pour devenir coauteurs de l'accueil. Récit de l'ouverture d'une nouvelle structure.

### **Crèches. Vers une modulation des financements selon les critères d'accès ?**

**Gazette sante social (la), 12/2017, n° 146, p. 35**

Les familles les plus pauvres accèdent moins facilement à l'accueil en crèche, alors que cela permettrait de réduire les inégalités, notamment langagières. La ministre des Solidarités veut plus de transparence sur les critères d'attribution des places. Au grand dam des maires qui demandent qu'on leur fasse confiance.

### **L'accueil collectif de la petite enfance, à quel coût ? / MOISSET Pierre**

**Métiers de la petite enfance, 07/2017, n° 247, p. 11-13**

Le prix de revient de l'heure en accueil collectif a nettement augmenté ces dernières années et risque de devenir un frein au développement de ce mode d'accueil. Pour autant, les travaux qui approchent cette question ne parviennent pas à cerner encore ce qui fait varier ce prix de revient entre différents établissements. La question des moyens à mettre en oeuvre pour garantir un haut niveau de qualité d'accueil reste d'actualité.

### **Petite enfance - Fonctionnement des crèches : comment expliquer l'inflation du coût de revient d'une heure d'accueil ?**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 05/09/2016, n° 2331, p. 17**

Organiser l'accueil des enfants de moins de 3 ans en crèche coûte de plus en plus cher. Cela pourrait expliquer le désengagement des collectivités dans la création de places d'accueil depuis 2013. De fait, en 2014, on comptait 11 300 places créées au lieu des 19 600 prévues à la convention d'objectif et de gestion. La Caisse nationale des allocations familiales a donc réalisé une étude publiée en mai 2016 pour comprendre les facteurs de variation des coûts de fonctionnement. Si quelques tendances se dégagent, l'étude montre qu'il est compliqué de garantir à la fois l'efficacité de gestion et la qualité d'accueil.

### **Petite enfance : concilier coût et qualité**

**Maires de France, 07/2016, n° 337, p. 14**

Deux études nourrissent l'actualité autour des crèches et autres modes de garde des 0 à 3 ans. L'une est prosaïque et financière, l'autre prospective et qualitative.

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel%20-%20Co%C3%BBt%20fonctionnement%20EAJE.pdf>

### **Des solutions pour maîtriser les coûts des crèches**

**Gazette des communes, des départements, des régions (la), 27/06/2016, n° 2323, p. 44-46**

La baisse des dotations et les critères de la prestation de service unique prennent les collectivités en étau. Celles-ci cherchent donc des marges financières.

Les familles plébiscitent l'accueil collectif. Pour continuer à répondre à leur demande, il s'agit de juguler l'inflation des différents coûts des crèches.

Les collectivités imposent des cahiers des charges stricts pour le bâti, mutualisent les équipements sur leur territoire et améliorent le taux d'occupation des structures.

## **Les coûts de fonctionnement des crèches**

**E-ssentiel (I'), 05/2016, n° 163, 4 p.**

<https://www.caf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/essentiel/essentiel%20->

Le développement de l'offre d'accueil en crèche fait partie des objectifs des pouvoirs publics. Afin de pouvoir identifier de nouveaux leviers de développement de l'offre d'accueil, une étude a été conduite à la demande de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) sur la compréhension des déterminants des coûts de fonctionnement des crèches. La masse salariale est le premier poste de dépenses des établissements (elle représente en moyenne 75 % des coûts de fonctionnement). Trois principales variables ont un impact sur la variation des prix entre les structures : le statut juridique (public, associatif, privé), le taux d'occupation réel (le ratio entre les heures réalisées et la capacité théorique d'accueil) et le recours à l'externalisation.

## **Création de crèches : la CNAF détaille les nouvelles conditions de mise en œuvre de son plan d'investissement**

**Actualités Sociales Hebdomadaires, n° 2897 du 13/02/2015**

Conformément à la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2013-2017 qu'elle a signée avec l'Etat, la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) entend « développer un programme ambitieux de services », en particulier l'offre d'accueil des jeunes enfants. C'est pourquoi elle a adopté, en 2013, un huitième plan pluriannuel d'investissement pour la création de crèches (PPICC). Mais, lors de son conseil d'administration du 4 novembre dernier, la caisse a décidé de majorer de 2 000 € par place créée le montant de l'aide à l'investissement et de porter de 14 à 19 millions d'euros par an le budget du plan de rénovation des établissements d'accueil de jeunes enfants en vue d'éviter des suppressions de places. Dans la mesure où les reliquats des anciens plans crèches non encore engagés sont affectés au PPICC, ce dernier dispose donc d'un budget de 850 millions d'euros(2). La CNAF présente, dans une circulaire se substituant à celle du 27 septembre 2013(3), les nouvelles modalités d'application de ce plan d'investissement qui concernent tous les projets à compter du 1er janvier 2015.

## **Crèches : des objectifs ambitieux mais avec quels moyens ?**

**Gazette sante social (Ia), 11/2014, n° 112, p. 19-26**

- Comment remédier au déséquilibre ?

- De l'organisation individuelle à une organisation collective ?

L'ACEPP mène un travail de pédagogie auprès des familles pour les amener à penser l'accueil du jeune enfant de manière collective. Son but : accueillir davantage de familles pour pérenniser les structures

- Le CG 44 mise sur le partenariat pour créer 4 000 places

La CAF et le conseil général de Loire-Atlantique ont mené un diagnostic très poussé des besoins d'accueil du jeune enfant sur le territoire, en concertation avec tous les acteurs et misent sur cette coopération pour créer 4000 places d'accueil

- Comment diminuer les inégalités territoriales et sociales ?

- L'Allemagne impose le droit opposable à l'accueil des enfants de 1 à 3 ans

## **Accueil de jeunes enfants : la CNAF aménage les conditions de financement de la prestation de service unique**

**Actualités sociales hebdomadaires, n° 2856, 18/04/2014, p. 44-45**

Dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion signée avec l'Etat pour la période 2013-2017, la caisse nationale des allocations familiales (CNAF) s'est engagée à améliorer l'offre d'accueil des jeunes enfants et à réduire les inégalités territoriales et sociales. Pour tenir compte des difficultés matérielles et financières des gestionnaires des établissements d'accueil des jeunes enfants (EAJE), la caisse ajuste donc ses modalités de financement de la prestation de service unique (PSU), qu'elle présente aujourd'hui dans une circulaire. Une initiative qui permettra d'améliorer la qualité de service rendu aux familles. Cette circulaire annule et remplace celle du 29 juin 2011 qui avait soulevé le mécontentement des fédérations d'établissements et des communes.

<https://www.caf.fr/sites/default>



### **Petite enfance : prestations de service unique : l'état se desserre**

**Gazette des communes, des départements, des régions (La), n° 2213, 17/03/2014, p. 32-34**

Pourquoi ? Dix ans après sa généralisation, la PSU, mode de financement de l'accueil collectif des 0-3 ans, est appliquée de manière très disparate selon les territoires, ce qui contrevient au principe d'égalité.

Pour qui ? En 2011, une lettre-circulaire est venue rappeler aux gestionnaires leurs obligations, notamment une prestation incluant repas et couches ainsi que des tarifs reflétant l'utilisation réelle du service.

Comment ? Sous peine d'être privées de financement, les collectivités ont dû réagir rapidement. L'Etat a finalement renoncé aux sanctions et annonce désormais des bonifications pour les « bons élèves ».

- expérience : CU de Strasbourg - Une flexibilité limitée pour éviter la désorganisation.

## **C / Sécurité incendie / Hygiène et sécurité au travail**

---

### **Acoustique et sonorité dans les structures petite enfance**

**Métiers de la petite enfance, 11/2018, n° 263, p. 23-25**

A chaque création d'établissement d'accueil de la petite enfance, ou lors de réhabilitations, les gestionnaires et financeurs doivent se poser la question de l'isolation sonore et acoustique des locaux. En effet, les jeunes enfants accueillis, très sensibles au bruit baignent dans un environnement sonore potentiellement nuisible pour leur développement. Il est donc important de réfléchir en amont aux effets acoustiques de l'architecture du bâtiment et à ceux des matériaux utilisés, afin de limiter ce risque.

### **Principes de précaution lors de l'administration de médicaments en établissement d'accueil du jeune enfant**

**Métiers de la petite enfance, 11/2018, n° 263, p. 35-37**

La question de l'administration des médicaments est récurrente en établissement d'accueil du jeune enfant. Les professionnels doivent répondre aux besoins spécifiques de ces derniers, dont la santé est souvent fragilisée par la vie en collectivité. Il est donc essentiel d'assurer la continuité des soins à l'enfant tout en maintenant la qualité de l'accueil et de la prise en charge, sans faire prendre de risques aux professionnels.

### **Les crèches passent au vert.. [DOSSIER]**

**Journal des professionnels de l'enfance, 07/2019, n° 119, p. 12-36**

Au sommaire :

- Les bienfaits de l'éveil à la nature
- Toxicologie environnementale en crèche
- Ecolo crèches : démarche et label
- Accueil collectif : s'engager dans une démarche éco-responsable
- Il était une fois : un multi accueil labélisé Ecolo crèche
- Pourquoi les petits français ne joueraient-ils pas dehors ?
- Jouer la carte du développement durable

### **Maternités et crèches font la chasse aux perturbateurs endocriniens**

**Gazette sante social (la), 10/2019, n° 166, p. 32-34**

Dans les maternités et les établissements d'accueil de la petite enfance, les perturbateurs endocriniens et autres risques chimiques sont partout. Et ils menacent la santé des enfants comme celle des professionnels. Mais s'en passer nécessite de changer les pratiques et surtout de trouver des substituts. La politique d'achats est cruciale.

[https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/Guide\\_Recocreche\\_petite\\_enfance\\_0.pdf](https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/sites/default/files/2017-02/Guide_Recocreche_petite_enfance_0.pdf)



### **Le point sur la diversification alimentaire**

**Cahiers de la puériculture (Les), 10/2019, n° 330, p. 36-39**

Les principes de la diversification alimentaire ont clairement évolué dans le temps, les scientifiques s'accordent aujourd'hui sur l'existence d'une période propice à l'introduction des aliments appelée "fenêtre d'opportunité". Que l'enfant soit sain ou à terrain atopique, les recommandations actuelles induisent une plus grande tolérance alimentaire, tout en respectant un but nutritionnel, pour la croissance et le futur état de santé de ces individus.

### **Point de vigilance en matière de responsabilité de la direction en établissement d'accueil du jeune enfant**

**Cahiers de la puériculture (Les), 06/2019, n° 328, p. 34-39**

Bien que l'accueil des jeunes enfants soit plutôt assez encadré par la réglementation, la personne en charge de la direction d'un établissement est très engagée en matière de responsabilité et de sécurité. Ce professionnel doit garantir l'accueil dans toutes les considérations prévues, tant pour l'enfant que sa famille, mais aussi pour les agents. Par conséquent, il convient d'appréhender les différents enjeux afin d'y faire face de façon anticipée, éclairée et sécurisante.

### **La célébration des 30 ans de la Convention internationale des Droits de l'enfant [Bibliographie]**

**RESEAU DES DOCUMENTALISTES, CNFPT, 10/2019, 11 p.**

[http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/30ans\\_cide\\_2019.pdf](http://www.cnfpt.fr/sites/default/files/30ans_cide_2019.pdf)

Bibliographie réalisée à l'occasion du colloque "La célébration des 30 ans de la Convention internationale des Droits de l'Enfant" organisée par le CNFPT, en partenariat avec le Défenseur des Droits et la Cnape, le 25 octobre 2019 à Paris.

### **Les moins de 7 ans ont des droits**

**Actualités sociales hebdomadaires, 23/11/2018, n° 3085, p. 20-21**

Comme tous les ans le 20 novembre, à l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le défenseur des droits a rendu son rapport. Cette année, et pour la première fois, il est centré sur les enfants de 0 à 6 ans. L'objectif est d'analyser la manière dont les droits des tout-petits sont appréhendés et effectivement mis en œuvre.

<https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rae-2018-num-15.11.18.pdf>

### **Contre les discriminations Penser et Agir ! [DOSSIER]**

**Furet (le), 06/2019, n° 93, p. 13-58**

Au sommaire :

- Introduction
- Égalité, mais encore ?
- Défendre et promouvoir l'intérêt supérieur de l'enfant et ses droits
- L'égalité une clé pour la Qualité, synthèse de la conférence
- Accueil à la petite enfance : un état des lieux satisfaisant mais..
- Accès aux droits pour les parents et les enfants
- Stéréotypes, acquisition et transmission chez le tout-petit
- Les structures de la petite enfance : un lieu propice pour agir en faveur de la diversité
- L'égalité au cœur de la qualité
- L'aventure partenariale comme une œuvre musicale !
- Projets d'établissement et prévention et la lutte contre les discriminations
- Agir dans le quotidien de la vie de l'enfant
- ...Et si on faisait un pas de côté ?
- L'alliance parents-professionnels comme levier d'égalité pour les jeunes enfants
- Une "Trousse Partenariat " pour les milieux de la petite enfance
- De la cohésion, de la complicité, de la diversité, de la joie.. sans discrimination !
- Égalité : 10 ans que le Furet chemine avec cet objectif cheville au corps
- Kaleidoscope - Des livres pour contrer les stéréotypes
- "La ligne de couleur"
- "Petite enfance : Art et culture pour inclure" (2019)
- Le Berceau de l'égalité une mallette à découvrir !
- bibliographie

**Convention internationale des droits de l'enfant - 30 ans, une célébration en demi-teinte**  
**Actualités sociales hebdomadaires, 01/11/2019, n° 3132, p. 8-11**

Le 20 novembre prochain, la Convention internationale des droits de l'enfant (Cide) fêtera ses 30 ans. Une célébration qui est aussi l'occasion de dresser le bilan de l'effectivité de ces droits en France pour... tous les enfants.

- « De très nombreuses atteintes aux droits des enfants »

<https://entendsmoi.defenseurdesdroits.fr/>

**Grossesse et travail en établissement d'accueil du jeune enfant**  
**Métiers de la petite enfance, 10/2018, n° 262, p. 30-32**

Les équipes de crèche comptent souvent des professionnelles enceintes. Il est tout à fait possible de poursuivre sa grossesse sereinement tout en continuant son activité auprès des enfants. Quelques précautions et points de vigilance permettront d'anticiper l'organisation du travail et les éventuelles adaptations du poste, pour le bien-être de chacun.

**A table.. les petits ! [DOSSIER]**

**Furet (le), 09/2018, n° 90, p. 16-53**

Au sommaire :

- Introduction : À table... les petits !
- Manger : du partage à l'individualisation
- Un passage normal, en particulier pour les légumes !
- Des agriculteurs au service des enfants
- Quand l'oralité alimentaire est troublée : quelques conseils qui ne mangent pas de pain !
- Des menus sans perturbateurs endocriniens ?
- Un challenge au quotidien !
- Gestion des allergies alimentaires dans les milieux de garde
- Quelle eau pour nos petits ?
- Restauration en crèche : entre normes et convivialité
- Alimentation et développement durable, dans une optique de réduction des déchets
- Être mère, en situation de précarité... et nourrir ses enfants
- Un repas comme à la maison...
- « Ils mangent toujours froid ? » ou les repas dans le préscolaire français et norvégien
- Depuis, Marco prépare des madeleines à la maison...
- Vivre dans le plaisir de manger
- Les 100 langages de l'alimentation à Reggio Emilia
- Un trio gagnant pour l'alimentation de l'enfant : parent, éducatrice, enfant
- Le Goût des mots,
- En plus... livres et revues à dévorer

<http://www.lefuret.org/commander-en-ligne/le-furet/le-furet-n-90-1861.html>

**Risques, normes et qualité d'accueil [DOSSIER] / MOISSET Pierre**

**Métiers de la petite enfance, 02/2018, n° 254, p. 15-26**

Au sommaire du dossier :

- La demande accrue de sécurité
- Incertitudes et risques en établissement d'accueil
- Normes de sécurité et gestion des risques : quel impact sur la créativité des structures petite enfance ?
- Un management participatif pour faire vivre la confiance
- "Face aux questions de sécurité, il faut travailler en équipe"

**Prise en charge de cas de gale en collectivité d'enfants**

**Métiers de la petite enfance, 01/2018, n° 253, p. 8-9**

La gale est une infection cutanée très contagieuse causée par un parasite logé sous la peau. Elle se manifeste par des démangeaisons particulièrement intenses la nuit. Les traitements sont efficaces s'ils concernent à la fois la personne malade, celles ayant été en contact rapproché avec elle, ainsi que son linge et son environnement, pour éviter toute réinfestation secondaire. Le protocole de soins demande une coordination rigoureuse dans sa mise en œuvre, en particulier lorsque les cas de gale surviennent en collectivité.

<https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=313>

## **Règles d'hygiène pour la préparation et l'entretien des biberons**

### **Métiers de la petite enfance, 11/2017, n° 251, p.7-9**

La crèche est un établissement d'accueil collectif et non permanent d'enfants en bonne santé. Ceux-ci sont cependant exposés aux risques d'infection d'une collectivité. Lors de la préparation et de l'entretien des biberons, les microorganismes le plus souvent en cause sont les virus, les champignons et les bactéries. Ces agents sont en partie éliminés par l'action mécanique du lavage et sont généralement peu résistants au-delà de 65°C. Les règles d'hygiène en la matière doivent être intégrées et respectées afin de réduire ces risques.

<https://www.anses.fr/fr/system/files/MIC-Ra-BIB.pdf>

## **L'environnement sonore du tout-petit à la crèche**

### **Métiers de la petite enfance, 11/2017, n° 251, p.30-31**

La gestion du bruit en établissement d'accueil de jeunes enfants pose parfois des difficultés. Les enjeux toutefois d'importance pour les oreilles des jeunes enfants et leurs besoins d'éveil auditif. Les adultes subissent également les conséquences d'un volume sonore trop élevé. Une réflexion sur l'aménagement de la structure et des activités permet de limiter le bruit et de favoriser un environnement sonore agréable pour tous.

## **Santé - Mesures d'hygiène et de prévention pour lutter contre les maladies infectieuses en collectivité**

### **Métiers de la petite enfance, 07/2017, n° 247, p. 8-9**

Les maladies infectieuses peuvent se transmettre directement par voie aérienne, digestive, cutanée, et indirectement par l'intermédiaire d'un vecteur animal ou d'un support matériel contaminé. En matière d'accueil collectif de jeunes enfants, des mesures sanitaires préventives et curatives adaptées doivent être mises en oeuvre. La prévention permet d'éviter la colonisation par les agents infectieux, virus, bactéries, rotavirus, champignons, et de s'opposer à leur propagation. Elles doivent s'appliquer au quotidien, aux enfants et aux adultes, même en l'absence d'une infection.

## **Repas et alimentation des tout-petits**

### **Métiers de la petite enfance, 05/2017, n° 245, p. 13-24**

Au sommaire :

- Équilibre alimentaire et développement de l'enfant
- Les allergies alimentaires à la crèche
- Observation d'un temps de repas filmé
- Un potager à la crèche

## **L'hygiène de l'air ambiant dans les établissements d'accueil**

### **Métiers de la petite enfance, 10/2016, n° 238, p. 7-9**

Un environnement intérieur sain favorise un haut niveau de bien-être, de confort et de santé des personnes. La qualité de l'air intérieur dépend de l'affectation et du lieu du bâtiment, des solutions de ventilation appliquées, des méthodes et matériaux de construction, du mobilier et des conditions extérieures. Elle dépend aussi de l'interaction de variables comme l'optimisation de la température et de l'humidité relative, pour satisfaire les exigences d'une grande variété d'occupants. L'hygiène de l'air ambiant est particulièrement importante dans les lieux d'accueil de la petite enfance.

## **Les mesures d'hygiène et de nettoyage en collectivité**

### **Métiers de la petite enfance, 03/2016, n° 231, p. 7-9**

Le maintien d'une hygiène satisfaisante dans les établissements de la petite enfance nécessite un personnel compétent et formé, un plan de nettoyage clair et détaillé, ainsi que des produits d'entretien et de désinfection de qualité écologique. Chaque étape du nettoyage prend en compte les impacts possibles sur la santé des enfants et des professionnels, afin d'en limiter les risques et de garantir une hygiène irréprochable.

## **La sécurité dans les lieux d'accueil**

### **Métiers de la petite enfance, 05/2015, n° 221, p. 11-21**

- Une responsabilité de tous les professionnels
- Evaluation des risques professionnels et document unique
- La fermeture d'un établissement d'accueil du jeune enfant
- La sécurité incendie en établissement d'accueil du jeune enfant

## RESPONSABILITES / DROITS DE L'ENFANT

### **Action sociale - La transmission d'une information préoccupante**

#### **Métiers de la petite enfance, 08/2018, n° 260-261, p. 30-33**

Lorsqu'un enfant est en situation de danger ou en risque de l'être, il est du devoir de tout professionnel de l'enfance, comme de tout citoyen, de solliciter la Cellule départementale de recueil des informations préoccupantes. Ce dispositif a pour objectif d'évaluer les informations transmises et d'y donner suite, si besoin, afin de protéger l'enfant. Les fonctionnements et les modalités de transmission des informations diffèrent selon les organisations en place sur les territoires.

### **Maltraitance - Les difficultés des professionnels face au signalement d'un enfant en danger**

#### **Métiers de la petite enfance, 02/2018, n° 254, p. 27-29**

Les professionnels de santé ou de l'action sociale sont parfois malheureusement confrontés à des situations de maltraitance d'un enfant. Ils peuvent alors être tentés de minimiser la gravité de la situation, ou avoir des doutes sur la nécessité de faire un signalement. Or, devant tout signe de mauvais traitement, le professionnel doit émettre une information préoccupante afin qu'une enquête soit ouverte et que la sécurité de l'enfant soit assurée.

### **Protéger l'enfant, prévenir la maltraitance - L'enfant au coeur du dispositif de protection**

#### **Métiers de la petite enfance, 10/2017, n° 250, p. 13-22**

Au sommaire du dossier :

- L'enfant au coeur du dispositif de protection
- L'évolution du statut de l'enfant au fil de l'histoire
- L'aide sociale à l'enfance, une mission de chaque département
- La souffrance psychique des enfants confiés à l'Aide sociale à l'enfance
- L'accompagnement des enfants et des familles dans un foyer départemental de l'enfance

### **La convention internationale des droits de l'enfant, quelles applications concrètes ?**

#### **Métiers de la petite enfance, 02/2017, n° 242, p. 37-39**

La Convention internationale des droits de l'enfant peut être mise en œuvre de façon simple et concrète dans les lieux d'accueil de la petite enfance. Les tout-petits et les parents peuvent être associés à cette volonté des professionnels, afin que ces droits soient mieux connus et respectés de tous.

<http://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl15-773.html>

<http://www.ohchr.org/fr/professionalinterest/pages/crc.aspx>

### **La responsabilité, une notion essentielle pour les professionnels**

#### **Métiers de la petite enfance, 10/2016, n° 238, p. 37-38**

Le terme "responsabilité" recouvre différentes notions parfois liées entre elles et qu'il est utile de savoir distinguer. En effet, la responsabilité peut être morale, éthique, déontologique, juridique et liée à une fonction. Les professionnels de la petite enfance sont particulièrement concernés par la responsabilité.

### **La responsabilité des professionnels de la petite enfance**

#### **Métiers de la petite enfance, 06/2016, n° 234, p. 11-26**

- Un accueil responsable du jeune enfant
- La responsabilité dans le secteur de la petite enfance
- Les différents types de responsabilité en matière d'accueil de jeunes enfants
- Responsabilité civile et assurances de l'assistante maternelle -
- La responsabilité juridique des dirigeants, étude d'une décision de jurisprudence -
- Le sens de la responsabilité dans l'accueil de la petite enfance, au quotidien



## Dossier documentaire

Edité par l'INSET, rue du Nid de Pie, CS 62020, 49016 Angers Cedex

[www.cnfpt.fr](http://www.cnfpt.fr)

Directeur de publication : **Marion Leroux**, Directrice

Responsable du centre de ressources : **Bérangère Guillet**

Conception et réalisation : **Bérangère Guillet, Yves Letourneux, Marie-Christine Marchand**

Tél. : 02 41 22 41 46

© 2019 CNFPT/ INSET D'ANGERS